

le monde **libertaire**

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

24 décembre 1998
au 3 février 1999

20 F

**Bilan social et
politique de 1998**

- Les 35 heures
en question
- Sans-papiers,
bilan d'une lutte
- Service public
et service
libertaire
- Droit des
femmes
- Stratégie
antifasciste
- Retraite et
fonds de pension
- Construction
européenne
- anarcho-
syndicalisme et
syndicalisme
révolutionnaire
- Les grandes
grèves du siècle
- Le livre noir
du capitalisme

Qui sème la misère récolte la colère!

ISSN 0026-9433 - hors série N°11

T 6726 - 11 H - 20,00 F - RD



Éditorial

Pour la seconde année consécutive le *Monde libertaire* vous propose un numéro hors série, sous un format revue, pour terminer l'année. L'occasion de nous pencher sur un certain nombre de thèmes qui ont marqué l'année écoulée, de tenter de faire des bilans, d'affiner nos analyses et de dégager des perspectives. Il nous semble que la période dite « des fêtes de Noël » soit propice à une telle démarche car celles-ci provoquent une certaine accalmie sociale bien que sur le fond les choses ne changent pas d'un iota. Même avec une couche de vernis et de guirlandes, les inégalités et la misère sont toujours aussi criantes. Bien que, cette « trêve sociale » organisée par le pouvoir, les médias, les commerçants et autres ensoutanés pourrait bien prendre du plomb dans l'aile au vu des dernières années.

Décembre 1995 a été marqué par un profond mouvement de grève générale, qui a en partie changé le paysage des luttes sociales de notre pays, et l'an dernier ce sont les chômeurs qui ont marqué l'hiver d'un important mouvement de contestation et de révolte. Il se pourrait bien que cette année encore ce mouvement rebondisse, comme le laissent espérer les premières mobilisations, avec toujours comme point de départ la revendication « d'une prime de Noël ». Derrière le luxe affiché et l'illusion d'une joie collective autour des « fêtes de fin d'année », le vernis peut craquer et de plus en plus souvent, car de moins en moins dupe, on en profite pour jeter un pavé dans la mare en attendant d'y jeter toute cette société qui pue l'oppression et l'exploitation. De toute évidence, il y a de quoi : six millions de chômeurs et précaires, une jeunesse touchée de plein fouet par la régression sociale, un système de retraite attaqué de toutes parts, des services publics et une protection sociale qui disparaissent peu à peu, un million de mal-logés et 500 000 SDF dont certains crèvent de froid et de faim quand la Bourse grimpe... alors « Qui sème la misère, récolte la colère ! ».

Pour notre part, nous reviendrons dans un premier temps sur le bilan politique et social d'une année 1998 sous le signe du réalisme gestionnaire de la gauche plurielle. Une gauche plurielle qui n'a d'autres objectifs, derrière quelques mesures progressistes, souvent seulement symboliques, d'organiser le laminage social nécessaire au libéralisme effréné et à la mondialisation du capitalisme. Deux dossiers sont particulièrement importants à mettre en relief, celui de la loi sur les 35 heures, qui organise la flexibilité et la précarisation de l'ensemble du monde du travail, et celui des sans-papiers qui relève d'un véritable choix de société. Dans un second temps, nous nous interrogerons plus globalement sur l'importance des services publics et, loin d'une vision étatique, sur la définition d'une conception sociale et libertaire de ceux-ci. Nous nous pencherons aussi sur la question des retraites et des fonds de pension, sur celle de la nécessité et de la permanence, pour tous, d'un combat pour les droits des femmes, tant ceux-ci subissent des attaques et régressions et, enfin, sur la définition d'une stratégie antifasciste afin d'éviter que la peste brune assombrisse notre avenir. La construction européenne sera aussi passée au crible, car celle-ci joue un rôle central dans les enjeux économiques et politiques. Une page d'histoire, toujours nécessaire, nous rappellera les grandes grèves du siècle ainsi que les questions de définition de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire. Pour terminer, nous rendrons compte du Livre noir du capitalisme, réponse intéressante mais pas exempte de critiques, au Livre noir du communisme.



s o m m a i r e

1998, bilan politique et social :

Le règne de la gauche plurielle..... p.4

La réduction du temps de travail :

Et la réduction des profits ?..... p.7

Les sans-papiers sont toujours là p.9

Les libertaires et le service public p.13

Retraites et fonds de pension :

Quelles interventions libertairesp 16

Antifascisme et stratégie révolutionnaire p.20

Droits des femmes : Péryl en la demeure p.25

Europe : les capitalistes s'organisent..... p.27

Syndicalisme révolutionnaire

et anarcho-syndicalisme p.31

Le siècle des grèves : 1880-1980..... p.34

Le livre noir du capitalisme p.38

Fédération anarchiste: les adresses p.41

1998, un bilan politique et social

Le règne de la gauche plurielle

FAIRE LE BILAN POLITIQUE ET SOCIAL de l'année écoulée nous amène presque toujours à être frappé par le peu d'événements qui restent marqués dans nos mémoires. C'est que bien trop souvent nous sommes informés des décisions et initiatives du pouvoir sans jamais avoir de quelque manière que ce soit été partie prenante des processus de décision.

De ce fait nous sommes spectateurs et la « politique » nous apparaît comme un phénomène extérieur à notre vie quotidienne. Cela ne nous concerne pas et nous nous rappelons à peine qu'il y a eu des élections régionales, que de nombreux textes législatifs ou décrets gouvernementaux ont profondément modifiés entre autres : la politique de l'aménagement du territoire, le statut de la Kanaky, la politique de la santé, privatisation de plusieurs entreprises dites publiques, modification de la structuration des armées et du service national, débroussaillage de la loi sur les 35 heures, etc... Et encore nous ferons ici l'impasse sur le contexte international !

La plupart d'entre nous n'entend parler de ces textes que lorsque localement des salariés ralentissent contre la fermeture d'un service d'un hôpital ou lorsque tel arsenal militaire ferme ses portes ou lorsque des paysans manifestent contre des décisions agricoles prises à Bruxelles, ou bien encore quand des salariés s'inquiètent des projets patronaux à propos des 35 heures. Il y a peu d'initiatives revendicatives et c'est presque toujours le dos au mur et pour grappiller quelques mesures de compensations que les mobilisations se font.

Rien de bien enthousiasmant qui mérite de figurer en bonne place dans notre mémoire collective. À moins de décider que la coupe du monde largement utilisée par le pouvoir en place pour afficher une cohésion sociale de façade fasse partie de nos critères d'analyse. Mais bon...

La lutte des chômeurs est l'élément phare de l'année !

Indéniablement l'événement de l'année 1998 des luttes sociales aura été l'émergence du mouvement des chômeurs.

Bien entendu préexistaient différentes associations et cahiers de revendications avant décembre 1997, moment où les premières manifestations de rue et occupations d'ASSEDIC ont commencé à Marseille. Mais rapidement des collectifs se sont constitués dans de très nombreuses villes et dès janvier 98 ce sont les collectifs de chômeurs qui ont fait l'actualité politique. Les lieux occupés par les chômeurs ont été des tribunes permanentes où toutes celles et ceux qui subissent depuis des années les effets de la politique économique du pouvoir ont pu exprimer leur colère, leur ras-le-bol, leurs conditions de survie. Leurs discours étaient sans doute confus, parfois incohérents ou violents et bien souvent déroulants et pertinents. Pourtant aucun mouvement de chômeurs ne peut être pensé sans tenir compte de cette réalité faite de dizaines de milliers d'individus en situation de quasi désocialisation. Pour nombre d'individus ces moments de luttes resteront des moments où ils ont existé et perçus que la situation économique qui leur était imposée pouvait être modifiée par une lutte collective. Les militants, habitués à d'autres modes de débats et conscients de la nécessité de structurer le mouvement dans une dynamique pensée dans le temps, ont souvent eu des difficultés à gérer leurs relations avec les chômeurs, ce qui a parfois produit des situations tendues. Il n'empêche que l'existence de mouvements et de collectifs de chômeurs, minoritaires certes, mais actifs, mettent en péril tous les mécanismes de contrôles sociaux mis en place pour contenir les huit à neuf millions de personnes qui sous des statuts différents sont mis en marge du secteur salarié : C.E.S., S.I.V.P., Rmistes et autres stages de formation bidon, emplois jeunes et chômeurs indemnisés ou pas, intérimaires et C.D.D. en tous genres, etc.

À tous ceux là et aux autres, la révolte des chômeurs prouve qu'il est possible de briser le fatalisme dans lequel trop d'entre nous semblent s'enfermer. En ce sens là les chômeurs en lutte jouent un rôle essentiel et malgré des hauts et des bas arrivent à assurer une continuité dans l'action qui manque bien souvent à d'autres secteurs.

Et en effet ce qui surprend le plus dans les mouvements sociaux de ces dernières années c'est la capacité d'absorption de l'État et du patronat.

De la capacité d'absorption des luttes par le pouvoir !

L'exemple type est le plan Juppé concernant la réforme de la protection sociale. Après le mouvement social de novembre-décembre 1995 qui contestait ce projet sur le fond, il était permis de penser que pour le moins les gouvernements prendraient des précautions. Il n'en a rien été et le plan Juppé a été appliqué presque à la lettre. Nicole Notat, leader incontesté de la C.F.D.T., s'en est ouvertement félicitée lors du congrès confédéral qui s'est tenu récemment alors que, comble de l'ironie, le leader des cheminots C.G.T. en pointe contre le plan Juppé, Bernard Thibault, applaudissait dans la salle. C'est vrai qu'aujourd'hui il est presque secrétaire général et que cela mérite bien quelques trous de mémoire ! Les gouvernants ont compris que les mouvements de contestation actuels fonctionnent sur le principe de la « soupe au lait ». Ils retombent aussi vite qu'ils sont montés !

À un moment donné et pour des raisons pas très évidentes, il y a blocage sur un sujet précis. La tension sociale monte d'un coup très haut, il semble que tout va basculer, et puis le gros coup de colère passé, tout retombe à plat et tout retourne à la normale. Les dirigeants peuvent poursuivre ce qu'ils appellent leurs réformes et qui ne sont que l'adaptation des conditions de notre exploitation aux besoins du capitalisme.

Main basse du patronat sur l'éducation !

À ce petit jeu de dupe la « gauche plurielle » est sans aucun doute la plus forte du fait des relais syndicaux et associatifs qui lui sont assujettis. C'est particulièrement vrai dans l'éducation dite nationale.

Les réformes en cours, qui visent à transformer tout à la fois la gestion des établissements,

du personnel et des programmes n'auraient pas pu être impulsées par un gouvernement de droite. Et pourtant ce que proposent Allègre et consorts est une véritable soumission et inféodation de l'enseignement aux règles et besoins du capitalisme. Tout au long de l'année 1998, ce ministre a abattu ses cartes: baisse des salaires des heures supplémentaires, refonte du statut des surveillants, décentralisation des affectations des enseignants, refonte de la recherche, refonte des universités, etc. Autant d'attaques directes contre le monde enseignant. Où sont les ripostes, les grèves générales, les insurrections? Que font les syndicats F.S.U. ou F.E.N.? Ils n'ont fait qu'organiser la démobilisation!

Deux mouvements d'envergure ont quand même marqué l'année: la lutte en Seine-Saint-Denis au printemps dernier et le mouvement des lycéens à l'automne. À aucun moment les appareils syndicaux ne se sont engagés pour populariser les grèves enseignantes importantes dans un département mais qui répondaient à une attente générale (25 élèves par classe, etc.) et ils n'ont pas relayé non plus le mouvement lycéen pour lui donner plus de poids et de contenu. Pour le moment le pouvoir n'a vraiment pas de soucis à se faire avec la gauche enseignante et c'est même à un sabotage auquel nous assistons en ce moment à propos de la refonte du statut des pions et des universités.

Il est clair aussi que les médias ne donnent aucun écho aux grèves en cours et expliquent encore moins les raisons qui poussent étudiants et pions à l'action. La fonction des médias dans la gestion des conflits sociaux mériterait à elle seule une réflexion approfondie car il est évident que selon le traitement de l'information un événement peut être nié ou valorisé. Et il est clair que cela a joué au moment du déclenchement de la lutte des chômeurs alors que d'autres conflits se sont trouvés écrasés.

Vers l'instrumentalisation politique de la violence sociale!

Pour faire bonne mesure il faut souligner que l'année 1998 aura vu la violence sociale continuer à se développer et que cela touche quotidiennement, entre autres, les enseignants. Ce n'est pas sans effet dans leur comportement. Nombre d'entre eux sont conscients des dérives politiques en cours mais se sentent broyés, écartelés et désemparés face à des attaques qui viennent de tous les côtés.

La banalisation de la violence n'est pas un phénomène nouveau. Depuis de nombreuses années nous avons pris « l'habitude » d'apprendre que telle ou telle cité s'est embrasée, qu'il y a eu de nombreuses voitures brûlées, etc. Pourtant il faut prendre conscience que l'année

98 va marquer un tournant dans l'approche politique du problème. Jusqu'à maintenant la gauche tenait un discours qui valait ce qu'il valait mais qui prenait au moins en compte les causes économiques et sociales de cette violence. Or cette année les conflits sociaux ayant pour origine la dénonciation des conditions de sécurité dans l'exercice du travail ont été extrêmement nombreux. Il ne se passe pas une semaine sans qu'une grève n'éclate dans tel transport public d'autobus, de train ou de métro. En octobre dernier, nous avons assisté aux conflits les plus importants et les plus prolongés à ce sujet en Île de France et ailleurs. Le même type de revendications existent dans les bureaux de poste, les collèges et les lycées, les services municipaux de nettoyage, etc. Cela devient un problème politique de premier plan.

Récemment des rapports officiels des services du ministère de l'Intérieur renchérissent dans le sens que cette situation de révolte sociale est permanente et généralisée, y compris dans les très petites villes. Pour eux il y a vraiment le feu à la maison!

Face à cette situation il y a une très forte demande de réponses à caractère répressif. Elles proviennent des maires et autres élus, des personnels confrontés à cette réalité et des milieux commerçants entre autres. Il est de plus en plus fréquent d'entendre des discours appelant à une répression plus forte, à des condamnations plus lourdes, à la responsabilisation des parents par le chantage aux allocations familiales, etc. Et ce sont les élus de gauche qui tiennent ces propos répressifs. Ils s'alignent sur ce qui remonte de leurs administrés, car pour les élus l'enjeu reste toujours la prochaine échéance électorale. Il s'est produit au fil du temps et en particulier au cours de cette année une déculpabilisation face aux révoltes sociales qui fait dire que la misère économique ne justifie pas tout et que ça suffit comme ça!

Un discours moralisateur se développe qui tend à légitimer l'ordre existant: vous êtes pauvres et écrasés, c'est vrai, mais c'est comme ça. Il va vous falloir vivre avec, sinon gare à vous.

Et la récente implosion du F.N., qui pendant longtemps a fait ses choux gras avec la « délinquance », va faciliter le travail des autres forces politiques. Il est en effet probable que le F.N. va avoir beaucoup de mal à se remettre du choc qu'il vient de subir, car s'il est facile de casser une dynamique, il est beaucoup plus difficile d'en reconstruire une autre et ce n'est sûrement pas le R.P.R. qui va les y aider. Il va y avoir un travail d'attraction de l'électorat lepéniste par les partis dits démocratiques et, pour cela, embrayer sur le sécuritaire est du pain béni. La surenchère va faire rage. Cela commence déjà au P.C., chez les chevronnés et la droite n'a rien à leur envier.

Dans cette logique là on comprend mieux l'acharnement avec lequel Jospin rejette toute idée de régularisation des sans papiers alors que



tout au long de l'année 1998 des grèves de la faim ont exigé la régularisation de tous les sans-papiers (voir article pages 9 à 12 dans ce même numéro - ndlr).

Jusqu'à maintenant tout va bien... et pourtant !

En dépit des apparences la situation politique et sociale laisse perplexe tout le monde. À la surface des choses tout semble aller pour le mieux dans le monde de la gauche plurielle. Le gouvernement gouverne, légifère et produit de belles lois, contre l'exclusion par exemple.

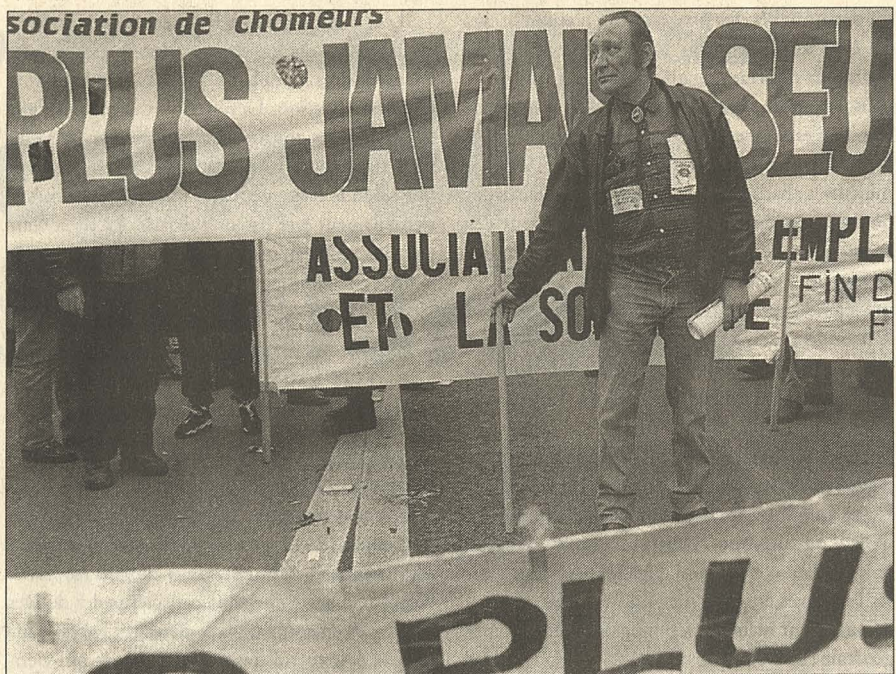
De temps en temps un décret annonce la création de décharges nucléaires qui forcément ne plaît pas à la composante écologiste. Qu'à cela ne tienne la pluralité des discours renforce d'autant l'hégémonie de fait du P.S. sur les orientations politiques du pouvoir. 3% de revalorisation des minima sociaux suffisent à faire plaisir à Robert Hue, au P.C., à la C.G.T., aux Verts. On croit rêver ! Dans le même temps, la loi sur les 35 heures, retournant une des plus vieilles revendications des salariés, à savoir la réduction du temps de travail, contre eux-mêmes, impose la précarité des embauches, la flexibilité généralisée, la baisse des coûts salariaux. Voilà le credo de la gauche plurielle et du patronat réunis pour la bonne cause (voir article suivant).

Pour soigner son image de marque de gauchiste repentini une petite déclaration tonitruante ne fait pas de mal et nous avons droit à une « réhabilitation des mutins de 1917 » version Jospin. Ça ne coûte pas cher, fait plaisir à quelques uns et il n'y a aucun risque de mutinerie vu que l'armée devient professionnelle et qu'il y a peu de chance de voir des antimilitaristes s'engager ! De temps en temps on fait dans le sociétair et c'est le PACS qui émeut tout le petit monde de la politique avec au bout du compte pas grand chose à la clé si ce n'est beaucoup de désillusions dans les associations homosexuelles.

L'éternelle lutte anti-FN comme ciment de la gauche plurielle !

Et puis bien sûr l'année 98 aura vu aussi un des plus efficaces ciments de la gauche plurielle continuer à faire son œuvre, à savoir la lutte contre le F.N., qu'il nous faut distinguer de la nécessaire lutte contre le racisme, le fascisme et l'antisémitisme.

Nous savons bien la contradiction qu'assume la gauche plurielle en tenant des discours anti-FN alors que par ailleurs toute sa pratique politique étend la misère économique et sociale et que c'est sur ce terrain là que se joue l'essentiel des enjeux. Cette année aura donc été fertile pour la gauche plurielle avec l'élection de quatre présidents de région élus avec les voix du F.N.



Cela a été l'occasion de grandes manifestations où nous aurons tout de même remarqué qu'une grande partie des manifestants savaient faire la différence entre leur volonté antifasciste et les manipulations politiciennes du P.S. Les gens ne sont pas si dupes que cela.

Vouloir transformer radicalement la société n'est plus une idée saugrenue !

Et c'est bien la contradiction que nous subissons de plein fouet. Il y a un mécontentement social très profond et chaque jour nous rencontrons des individus conscients que la gauche plurielle développe des politiques qui ne servent que les intérêts des classes possédantes. Chaque jour apporte un peu plus de précarité, de misère et d'injustice parmi les couches populaires alors que patronat et classes bourgeoises s'enrichissent toujours plus. A chaque fois qu'il y a une grève, un embryon de mouvement social, ces choses là sont dites et ressenties et à chaque fois nous butons sur le manque de projets collectifs et de structures sociales en capacité de dynamiser ces révoltes et prises de consciences.

De plus en plus souvent la question de la définition du service public se pose, la question des moyens à employer pour faire aboutir les revendications s'éloigne des chemins truqués des élections, de plus en plus souvent l'idée que mener sa petite lutte dans son coin ne peut que mener à l'échec et que la solution est à rechercher dans un mouvement de l'ensemble de la société, toutes ces idées parmi d'autres sont brassées, discutées et font leur bonhomme de chemin. L'idée qu'il faut radicalement changer de société n'est plus une idée taboue ni saugrenue !

Le mouvement libertaire dans son ensemble commence à prendre conscience de ses capacités et petit à petit se sent en phase avec les problématiques sociales qui traversent les populations. Il suffit de discuter avec des sans papiers, des chômeurs, des salariés du service public, des précaires ou encore de penser l'éducation ou la cité pour constater que nos propositions ont un écho important tant dans l'organisation des luttes, que sur leurs contenus et les propositions sociétales à impulser !

Assurément la gauche plurielle semble installée au pouvoir pour une très longue durée, mais tout aussi sûrement elle s'affiche comme le meilleur défenseur de l'ordre capitaliste et étatique. Ce petit jeu de dupe qui ne trompe plus personne ne peut que développer l'esprit critique de celles et ceux qui n'accepteront jamais une société construite sur l'injustice sociale. Et ils sont nombreux, plus nombreux que ce que l'actuel niveau de la lutte de classes laisse apparaître pour tout un tas de raisons. Il faut du temps pour en finir avec l'idée que la gauche travaillerait à la fin de la domination et de l'exploitation.

En conclusion nous pouvons affirmer que les luttes sociales de l'année 98 auront contribué à préparer l'implosion de la gauche qui d'une manière ou d'une autre ne peut manquer de se développer et qui sera sans doute plus forte encore que l'implosion qui traverse encore la droite. Les libertaires et la Fédération anarchiste en particulier doivent utiliser ce temps à peaufiner leurs critiques et leurs propositions sociales et sans doute aussi repenser leurs outils d'interventions sociales. Cela devrait largement occuper tout notre temps pour l'année à venir.

Bernard. — groupe Déjacque
(Lyon)

Réduction du temps de travail Et la réduction des profits ?

L'UN DES ARGUMENTS MASSUE DE LA gauche plurielle pour justifier sa présence au pouvoir est d'affirmer qu'elle œuvre dans le sens de la justice sociale et pour le bien de tous. C'est ce que nous avons vu à propos de la loi Aubry sur les 35 heures et les conséquences que cela entraîne déjà pour les 4 millions de salariés qui en « bénéficient ».

Inspiré par la loi de Robien du 11 juin 1996, le gouvernement Jospin a élaboré une loi cadre qui, de négociation en renoncement, a été votée le 10 février à l'Assemblée. En gros, voici ce qu'il faut tenir : le temps de travail sera réduit à 35 heures. Les entreprises de moins de 20 salariés pourront attendre le 1er janvier 2002 pour appliquer les 35 heures, les plus de 50 salariés devront s'y contraindre dès le 1er janvier 2000. Dans tous les cas, des réductions de charges sociales et des primes seront débloquées par l'État. Elles seront augmentées pour les entreprises qui décident d'appliquer la réduction du temps de travail (R.T.T.) avant les échéances fixées. Fin 1999, une loi définitive inspirée de la mise en pratique des entreprises qui auront devancé les dates butoirs sera élaborée. Cette réduction concerne essentiellement le secteur privé, même si des négociations sont actuellement en cours pour l'appliquer dans le secteur public.

En elle-même, la loi Aubry illustre très bien le courant social-démocrate, fidèle à la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, mais peu regardant sur les questions de justice sociale. Dans sa gestion de la baisse du temps travaillé, la classe politique de droite (avec de Robien, U.D.F.) comme de gauche (loi Aubry) joue à plein sur la collaboration de classes, et assiste le capital dans la flexibilisation des salariés. Donc elle contribue à engraisser les profiteurs (en leur versant des « aides ») au détriment de tous. La loi Aubry porte, et en elle-même, les preuves de cela.

Restrictions d'un côté...

Nous le disions depuis les premiers jours de l'année 1998, et les accords intervenus depuis n'ont fait que confirmer nos craintes, la loi Aubry accentue d'abord la précarité et la division entre salariés. D'une même entreprise d'abord, à cause d'un « revenu minimum mensuel », pour les smicards à 35 heures. Ce Smic bis a vocation à cohabiter avec le Smic classique (39 h) et aura même un progrès plus lent ! La division des salariés est paroxystique lorsque l'on sait que des entreprises n'accordent plus les mêmes conditions de traitement aux nouveaux employés (qui font 35 heures et à compétence égale) par rapport à ceux qui ont été embauchés avec l'ancienne convention collective à 39 heures.

Car la loi Aubry, en changeant la durée du temps travaillé, amène les branches à revenir, en les dénonçant, sur les conventions collectives. C'est ainsi que le patronat fait du chantage et se remet à discuter de tout : les horaires, les temps de pause repas, les acquis financiers (primes, salaires...), les plafonds et paiements des heures supplémentaires... On assiste donc à des dénonciations massives de conventions collectives qui aboutissent à l'annualisation du temps de travail avec des semaines plus ou moins chargées, le développe-

ment du travail le samedi et les jours fériés, des salaires gelés ou renégociés à la baisse, en envol des heures supplémentaires, des amplitudes horaires importantes (guichets, grands magasins...), des avantages financiers annulés. Ces pratiques rétrogrades sont confortées par Martine Aubry : « les évolutions salariales devront tenir compte de la baisse de la durée du travail ». Et par D. Strauss-Khan qui affirmait à propos de la convention collective du secteur bancaire dénoncée par les patrons : « l'ancienne convention doit évoluer ».

... largesses de l'autre !

Il convient de ne pas oublier cette calamité des temps présents que constitue l'explosion des temps partiels : les entreprises ne seront pas obligées de créer des emplois à temps plein pour bénéficier des avantages de la loi Aubry. Le recours à ces temps partiels va donc être de plus en plus massif. Mais qui peut vivre avec des salaires de 20 à 25 heures par semaine ?

Le principe des aides aux entreprises est inscrit dans la loi et interviendra sous forme de baisse des cotisations sociales et concernera tous les salariés touchés par la R.T.T. Un budget de 3 milliards de francs est débloqué pour 98-99.

La première crainte à avoir, c'est une relance du déficit de la sécurité sociale : l'État ayant la plus grosse ardoise, il n'y a qu'à espérer qu'il reversera effectivement ce qu'il offrira aux patrons.

Ce qui frappe dans le descriptif des aides aux entreprises, c'est le possible enrichissement sans réelles contreparties. En échange d'un engagement à garder les nouveaux effectifs pendant au moins deux ans, les entreprises qui s'engagent maintenant pourront bénéficier d'aides (jusqu'à 13 000 F par an et par salarié touché par la RTT) pendant... 7 ans. Et les entreprises qui attendent les dates butoirs de 2000 ou 2002 toucheront quand même 5 000 F et peut-être sans obligation d'embauche qui aurait pu compenser la baisse de la durée du temps travaillé des autres employés !

Si nous ajoutons à ces primes, les gels ou baisses des salaires, les remises en cause diverses, le gain de productivité... on peut dire que la balance penche toujours du même côté. De nombreuses entreprises attendaient le vote de la loi Aubry pour l'appliquer, il y a fort à parier qu'il s'agissait de stratégies de développement pensées par des patrons dont les marchés sont en pleine croissance et qui se font ainsi financer leur expansion. Sur notre dos, celui des chômeurs, et avec l'argent de tous puisque les licenciements continuent, et que les profits sont toujours plus colossaux.

S'asseoir sur ses principes

En plus des injustices propres à la loi et des coups tordus du patronat, il est intéressant de signaler que certains principes pourtant revendiqués comme fondateurs par la ministre du Travail sont bafoués. Car pour qu'un accord soit validé, il doit être signé par les représentants du ministère du travail qui sont parfois peu regardant sur les conditions d'application de la R.T.T. Un exemple type : l'ac-

cord de l'industrie du sucre du 18 août. Alors que l'emploi et le dialogue social sont les maîtres mots du projet sur les 35 heures, un accord est signé sans la C.G.T. (pourtant majoritaire dans cette branche) et ne prévoit aucune embauche! Ce qui n'a pas fait sourciller le ministère. Chez Decaux (mobilier urbain), 300 salariés sont exclus de l'accord pour « raisons de concurrence » et 8 salariés ont été licenciés sur Marseille après la signature! Ajoutons à cela que les entreprises qui attendent les échéances de 2000 et 2002 ne seront pas obligées d'embaucher pour compenser et pourront avoir recours aux heures supplémentaires sans majorations « pénalisantes », on comprend vite que la question de l'emploi, c'est l'emballage d'un cadeau globalement empoisonné.

C'est de quel côté, la grève?

Côté syndical, tout le monde pâтира de la multiplication des statuts individualisés qui se créent sous la poussée patronale dans le cadre de la R.T.T. Ce qui casse davantage encore toute possibilité de riposte patronale, le cas de chacun devenant différent de l'autre: les smic 35 h et 39 h, les statuts des anciens employés et des nouveaux, les temps partiels, ceux du privé et du public... les clivages prennent le pas sur une identité collective qui passait notamment par une référence collective de durée du temps de travail (39 h).

À voir les réunions publiques sur les 35 heures (même les militants P.S. ont été sommés d'être plus enthousiastes!) et les luttes qui éclatent ici ou là dans le cadre de ces négociations sur les 35 heures, la question ne mobilise pas grand monde, il faut bien le dire. Comme si les gens sentaient bien qu'au fond l'enjeu véritable du temps de travail, ce n'est pas de gagner quelques heures par an. Et à quel prix!

Avec le temps, va...

Dans la perspective politique qui est la nôtre, il est bien difficile d'accepter la loi Aubry en l'état. Parce qu'elle fait la part belle au patronat en lui allouant des sommes colossales perpétuant ainsi ce mensonge éhonté selon lequel un salarié « coûte » à son patron d'où la nécessité de financer l'emploi avec des fonds publics. Parce qu'elle vise explicitement à remettre en cause des droits (pas des privilèges!) à un moment où la faiblesse des luttes ouvrières et une certaine perte d'identité collective empêche toute riposte conséquente et pose donc l'État comme seul recours possible pour le respect des droits humains. Parce qu'elle va flexibiliser, précariser, diviser, soumettre davantage la majeure partie de ceux qui travaillent tout en maintenant la pression grâce à un réservoir de sans-emplois qui forment malgré eux une arme redoutable pour les patrons.

La réduction du temps de travail telle que nous l'entendons devrait donc d'abord passer par une réduction significative, uniforme, sans renoncer aux acquis existants et avec embauches non pré-

caires. D'un point de vue politique, elle doit reposer sur une réflexion à propos du travail salarié, et la nécessité qu'il y a à abattre les forces de profit pour casser cette logique qui fait de tout travailleur (volontaire ou non) un sans droits (sans dignité, sans revenus, sans logis, sans couverture médicale...). Cette réflexion trouve bien sûr son prolongement dans l'action par les luttes solidaires à mener dans ou hors des entreprises, avec les chômeurs, les immigrés, les sans et mal logés...

Groupons nous, et demain...

À plus long terme enfin, il est certain que lier la notion de travail uniquement à celle de travail salarié (qui dégage de la plus-value) induit que nous considérons peu nobles ou dévalorisantes des tâches éducatives, sociales, culturelles, humaines et solidaires... non cotées à la bourse des profits. Ces activités, jusque là délaissées par un capitalisme industriel, attirent l'État qui y voit un moyen de combattre le chômage et la colère qui gronde. L'alternative n'est donc pas de laisser l'État financer de façon misérabiliste ces « nouveaux métiers » (emplois-jeunes...) ou d'attendre que les capitalistes n'en fassent de nouveaux gisements d'activités lucratives, mais de remettre les notions de gratuité, de solidarité et d'entraide, de partage des responsabilités et de rotation des tâches, d'autoformation permanente, au centre de la problématique du travail au service de tous et d'une transformation sociale. Le travail non comme fondement capitaliste mais bien comme une action qui permet à un homme de vivre pour évoluer dans des rapports d'autogestion généralisée, d'égalité et de progrès social.

En fait cette réduction du temps de travail pratiquée dans le cadre d'économie de marché n'est rien d'autre qu'une énième adaptation du système marchand dominant. Objectivement, les grévistes de 36 ont amélioré leurs conditions de vie (et c'est tant mieux) mais sans que la bourgeoisie ne renonce aux siennes. C'est en cela que brandir la loi Aubry comme une panacée de la lutte contre le patronat et la chômage revient à rêver ou à mentir. Dans un cas comme dans l'autre, il faut aller plus loin sinon c'est le capital qui reste gagnant.

Daniel. - groupe du Gard



Après trois ans de lutte Les sans-papiers sont toujours là !

DEPUIS 1974 ET LE CHOC PÉTROLIER, le temps où les patrons allaient se servir en main-d'œuvre immigrée bon marché dans leur pays d'origine était passé de mode. L'heure était à la fermeture des frontières. Des hommes de droite, puis des dirigeants de gauche, reprirent en chœur de nauséabonds refrains, où l'on parlait d'« immigré », de « clandestin », de « seuil de tolérance », de « misère du monde » et de chômage.

Il y eut des lois, des décrets, des circulaires. Il y eut des expulsions, des centres de rétention. Il y eut un parti ouvertement raciste venu surfer sur la démagogie des gouvernants. Il y eut alors la double peine et des charters. Il y eut le droit du sang et des naissances apatrides. Il y eut des familles brisées. Il y eut la discrimination en matière de protection sociale et d'emploi. Il y eut le chômage et le travail non déclaré. Le mépris, la suspicion du bureaucrate, le coupeur de poil de cul en quatre pour arriver enfin à expulser cette tête de mule qui refuse de quitter le territoire. Il y eut les jugements de cinq minutes qui condamnent à des mois de prison ferme quelqu'un qui a refusé de monter dans un charter. C'était l'enfer. Ça n'a pas vraiment changé.

En mars 96, 300 étrangers, 300 « clandestins » ne supportent plus de se cacher et de servir de chair à négrier. 300 personnes unies par la même révolte décident de se montrer au grand jour. Ils inventent même un mot pour se faire connaître, un mot qui désigne pleinement ce à quoi on les a réduits : des « sans-papiers ».

C'était l'occupation de l'église Saint Ambroise à Paris. Des gens qui se sont pris en main et ont décidé de mener eux-mêmes la lutte. Ils ont ainsi expulsé sans ménagement les habituels pompiers de l'antiracisme qui prétendaient leur apprendre comment lutter et aussi diriger leur mouvement. À partir de cet acte fondateur, tout s'est accéléré : des collectifs de sans-papiers se sont

créés un peu partout, des occupations ont été lancées, des grèves de la faim menées jusqu'à leur terme. Les sans-papiers sont arrivés à créer un mouvement et à entraîner des dizaines de milliers de personnes derrière eux. Et les organisations furent alors à la traîne.

Cette autonomie du mouvement des sans-papiers fut sa très grande force, parce qu'elle lui a permis de construire ses propres revendications et mots d'ordre, et qu'il a ainsi pu être compris par la population. Ce fut sa force parce qu'elle lui permit de rester un temps à l'abri des batailles politiques pour le pouvoir. Ce fut sa force car elle lui permit de ne pas s'arrêter à se demander par qui avait été rédigée une loi raciste pour en demander son abrogation.

L'autre force de ce mouvement des sans-papiers fut sa capacité de résonance avec l'ensemble des luttes sociales. Car la question des sans-papiers pose la question de la misère, du salariat et du chômage. Nous l'écrivions dès octobre 1996 dans ces colonnes : « Nous sommes nombreux à dire que cette lutte est aussi la nôtre, que l'appareil à fabriquer de la clandestinité n'est que l'autre face d'un système économique et policier, qui produit partout précarité et peur de l'autre. Loin d'être pour les autres une cause de chômage, les travailleurs étrangers sont les producteurs très rentables d'une richesse dont on ne leur concède pas la moindre part. La tentative de l'igner contre eux les travailleurs « nationaux » ne vise qu'à masquer la précarisation croissante de tous. Il ne peut y voir de position médiane. Et c'est là toute la difficulté du combat. » (1) Ce qui le sauva à plusieurs reprises, au moins localement, ce fut sa capacité à fédérer des luttes.

Nous avons pu le constater l'hiver dernier à Lille où la jonction avec les occupations d'Assedic et la solidarité des chômeurs tira la mobilisation autour de sans-papiers en grève de la faim, alors qu'eux-mêmes avaient

du mal à mobiliser depuis la circulaire de régularisation. Car les élections législatives et la demi-mesure jospinienne ont rendu plus difficile encore ce combat, en réduisant le cercle de ses amis.

L'action des libertaires

Les libertaires ne sont pas restés inactifs, avec nos faibles moyens, durant ce mouvement. Nous y avons participé sous différentes formes : soutien aux collectifs (de l'intérieur ou de l'extérieur), actions de mobilisations, occupations de lieux publics (Air France, administrations...), collectifs anti-expulsion, campagne de désobéissance civile, campagne « La France expulse le Monde » durant la Coupe du Monde de foot. Partout notre action aura été sensiblement la même sur le fond : lutter pour l'abrogation

de toutes les lois anti-immigrés et pour une régularisation, globale, de tous les sans-papiers. Ceci sur la base de l'autonomie et de l'action directe des sans-papiers, et de la fédération des luttes.

Partout, nous avons dû batailler avec les sans-papiers pour maintenir leur indépendance. C'est ce qu'écrivait le groupe Humeurs noires de la FA à Lille en décembre 1996 au Réseau contre les lois Pasqua, après différentes manœuvres de certaines des organisations qui en faisaient partie : « Nous sommes persuadés (certains penseront : « à tort ») que cette autonomie est un problème pour certains membres du Réseau, dès lors que les revendications des sans-papiers sont incompatibles, à notre sens, avec l'approche [des législatives] de 1992. [...] Aurait-on demandé au mouvement social de décembre 95 d'attendre 1998 pour abolir le plan Juppé ? Aurait-on demandé aux routiers d'attendre 1998 pour leur retraite et leurs conditions de travail ? On le fait pour les sans-papiers ! [...] La seule stratégie payante à notre sens est d'ar-

river à amplifier la mobilisation de la population autour des sans-papiers. C'est aussi faire la jonction la plus solide possible avec le mouvement social et le mécontentement présent dans ce pays. Cela est indispensable pour faire sauter également un verrou essentiel – la politique du bouc émissaire et le racisme – dans la population, verrou qui l'empêche à notre sens de réagir à toutes les attaques du capitalisme. [...] Mais c'est peu dire que consacrer le principal de son temps à essayer de « gagner » à la cause des sans-papiers une classe politique, que l'échéance de 1998 empêche de s'engager clairement sur la question, est une cause perdue. » (2) Ce type d'engagement de la part des libertaires était évidemment logique. Avant de revenir sur les principes qui guident notre action, arrêtons nous un peu sur l'histoire récente.

Nous le disions en introduction de cet article, l'arsenal de lois anti-immigrés n'a cessé, à quelques rares exceptions près, de s'alourdir depuis le premier choc pétrolier. L'idée du pouvoir était alors simple : l'immigration est un outil, une force de travail corvéable à merci ; on se la procure en allant chercher directement dans les pays d'origine des célibataires qui viendront trimer pour que dalle, logés par le patron à quatre par pièce dans des cabanes de tôle ou des foyers Sonacotra (3) ; dès lors que l'activité économique se ralentit, on se passe d'eux comme on se passe de machines usées ou d'usines dépassées ; et tant qu'à faire on ferme les frontières pour arrêter ceux qui voudraient continuer à venir.

Cette fermeture des frontières fut donc décidée en 1974. On cessa d'importer de la main d'œuvre, alors même que quelques années plus tôt, le pouvoir avait ouvert le droit au regroupement familial. Le « flux migratoire » légal ne s'arrêta donc pas tout de suite. Il fallut de nombreuses lois et circulaires pour que celui-ci commence à s'inverser à la fin des années 80. C'était l'œuvre sinistre des Bonnet, Pasqua, Joxe, Dufoix, Marchand...

Malheureusement, on ne décrète pas l'arrêt des flux migratoires. Moins il y a d'immigrés légaux, plus l'obtention de visa est difficile, plus le renouvellement des titres de séjour est difficile, et plus il y a d'immigrés « illégaux », que ce soit parce qu'ils ont été obligés de tenter l'aventure malgré tout, ou parce qu'une loi qui change les a plongés dans la clandestinité lors d'un renouvellement de carte. Cet arsenal législatif s'est révélé une véritable machine à créer des clandestins. Ce fut une aubaine pour l'économie souterraine (confection) comme pour le grand capital (bâtiment).

Pour faire face au mécontentement social dû à la crise économique, le pouvoir avait trouvé pratique de jouer la carte du bouc émissaire. La montée en puissance de l'extrême droite l'a pris à son propre piège.

Bientôt, le débat politique s'est trouvé verrouillé sur l'immigration, tandis que les thèses du F.N. étaient reprises par la quasi-totalité de la classe politique : on se souvient des dérapages mitterrandiens sur le « seuil de tolérance », ou encore de la lutte contre l'immigration clandestine érigée en priorité par l'ensemble de la classe politique.

Nous étions de nombreux libertaires à nous être déjà engagés dans ce combat contre les lois anti-immigrés. Nous avions saisi tout le blocage du débat politique à propos du racisme : on pouvait arriver à mobiliser un peu contre les lois Pasqua, mais pas au delà. Nous savions déjà que l'antiracisme de la gauche était largement démenti par son action au pouvoir.

Certes, l'autonomie du mouvement des sans-papiers en a pris un coup depuis deux ans. Les législatives et la régularisation sont passées par là, les comités se sont inscrits dans la durée, ils se sont cristallisés et une couche dirigeante de ce mouvement est

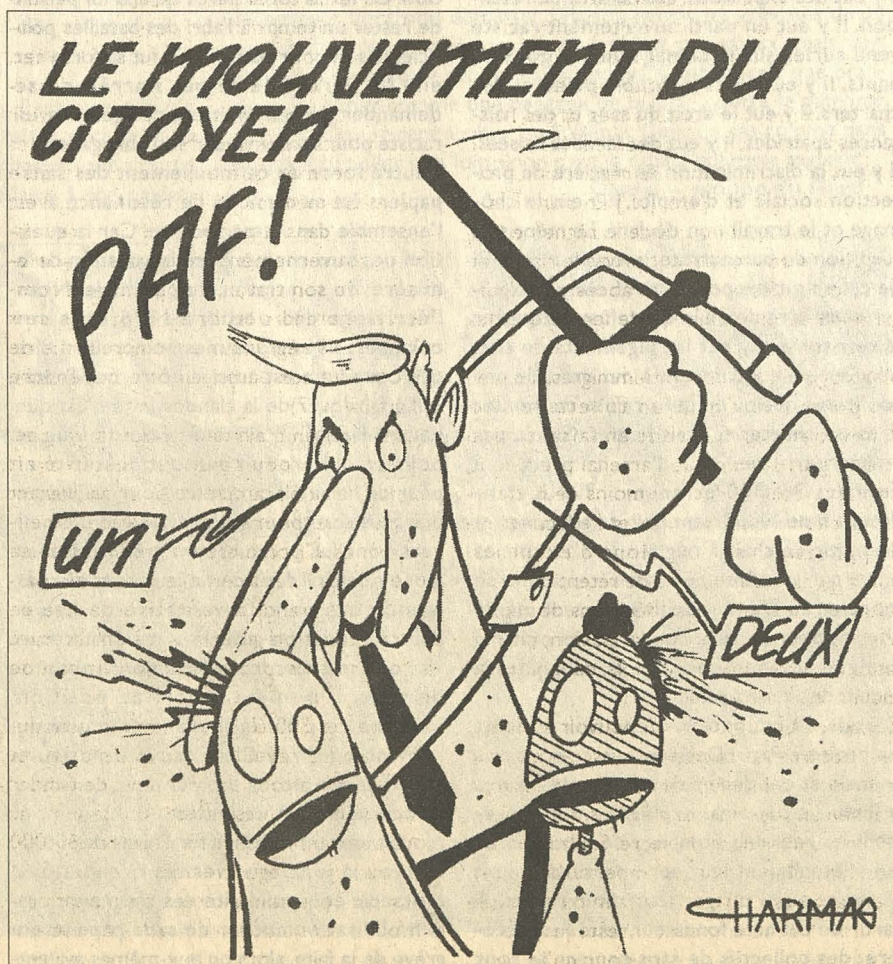
apparue, avec les luttes intestines que cela suppose. Il est d'autre part maintenant trop faible pour imposer sa voix au milieu des multiples récupérations médiatiques et politiciennes dont il fait l'objet. En ce sens, l'actuel « spectacle » politicien entre verts et socialistes l'a complètement submergé au plan médiatique.

L'investissement des libertaires dans le soutien aux sans-papiers était donc une question de stratégie : face au racisme d'État, aux lois anti-immigrés, nous n'avions pas d'autre choix que de soutenir les acteurs directs de la lutte contre ceux qui voudraient les contrôler, afin de déverrouiller le débat.

Tout ça pour ça ?

Toujours est-il qu'il nous faut tirer le bilan de près de trois ans de lutte. En terme quantitatif, les sans-papiers ont obtenu la régularisation précaire d'environ 80 000 personnes, alors que le gouvernement annonçait son intention d'en régulariser entre dix à quarante mille initialement.

C'est déjà un beau succès pour des individus qui ne disposent à l'origine d'aucun des droits politiques des citoyens français et qui



se trouvaient exclus du champ politique et social.

Ils n'ont pas obtenu la satisfaction de leur revendication, à savoir la régularisation globale de tous les sans-papiers. Par contre, ils se sont inscrits durablement dans le champ social.

Dès l'annonce de la circulaire de régularisation par le gouvernement, nous avons dénoncé cette demi-mesure et nous avons été les seuls: « Il y a selon nous un effet très pernicieux de la décision, pour le moins médiatique et spectaculaire, du gouvernement Jospin. [...] Régulariser les sans-papiers doit immanquablement signifier la totale remise à plat de cette politique [la politique d'immigration, NdIR]: par l'abrogation de toutes les lois et circulaires anti-immigrés, dont une part importante revient aux gouvernements Fabius, Rocard, Cresson, Bérégovoy, Chirac, Balladur et Juppé; par la refonte totale de la citoyenneté [...], du droit d'asile [...]. L'effet principal de l'annonce gouvernementale, au delà de quelques régularisations prévisibles et attendues depuis si longtemps, est de découpler la régularisation des sans-papiers du nécessaire débat sur la nouvelle politique de l'immigration. [...] Deuxième constatation: le moins que l'on puisse dire est que l'affaire est floue. L'annonce de dix à quarante mille régularisations seulement, selon des critères qui semblent pour certains très larges, laisse perplexe. Mais c'est précisément l'arbitraire prévisible des décisions de régularisation qui laisse présager du pire. [...] En s'en tenant au cas par cas, qui annonce le règne de l'arbitraire, le gouvernement prend le risque de fixer pour des années un abcès gonflé par près de deux décennies de fermeture des frontières. »

D'abrogation des lois anti-immigrés, il n'y en eu point. Seulement un toilettage dû à Chevènement, qui, tout en faisant mine d'être plus souple que l'arsenal précédent, renforça celui-ci dans au moins deux directions clés: la double peine, et l'effectivité de l'application des décisions d'expulsion (allongement de la durée de rétention, etc.). Quant à l'arbitraire des décisions de régularisation ou de non régularisation, chacun aura pu juger, depuis 18 mois, de la justesse de nos craintes.

L'attitude de la gauche au pouvoir aura été, en l'occurrence, largement aussi cynique que celle de la droite fut stupide. Pas de coup de hache dans des portes d'églises, sous Jospin. On n'a plus le sens du sacré. Seulement une machine administrative imperturbable (4), pendant des grèves de la faim qu'on laisse pourrir en souhaitant qu'il reste juste assez d'espoir aux sans-papiers pour qu'ils ne se

laissent pas crever. La conjonction de multiples grèves de la faim cet automne avait permis une réapparition des sans-papiers sur la scène sociale. Prenant le risque d'un incident majeur, Jospin les a laissé traîner, concédant juste assez pour que le gain politique soit nul pour les sans-papiers. La grève de Lille s'est ainsi achevée le 3 décembre après 58 jours, les 15 derniers grévistes ayant reçu l'assurance d'avoir une Autorisation provisoire de séjour de trois mois renouvelable une fois. (5) Le jeu politicien aura suffi à désamorcer la bombe.

Les élections européennes arrivent!

Il serait difficile de s'y tromper, mais ça va mieux en le disant: la campagne électorale pour les européennes est lancée. Il est impossible d'interpréter dans un autre sens les déclarations des Verts, notamment de Daniel Cohn-Bendit (celui qui aime à se revendiquer comme « libéral », mais de gauche (6), au sens des premiers libéraux...). Les sans-papiers se retrouvent à nouveau otages d'enjeux qui les dépassent.

La question des sans-papiers est maintenant une sorte de baballe en épines que se renvoient les rivaux dans la lutte pour le pouvoir. Ainsi, concernant Dominique Voynet, une fois qu'elle a crié bien fort son désaccord avec Jospin, il est cocasse de la voir faire la leçon aux verts allemands dans les mêmes termes que le premier ministre envers elle-même: « J'ai l'impression qu'il est important dans la période qui vient, de laisser le gouvernement gouverner, le parlement faire son travail, les élus locaux commencer à prendre les dossiers en main dans les conseils régionaux, et que la tâche de tête de liste aux européennes est une tâche différente. » (7)

Chacun est en train de se placer à gauche. Ce fut, il y a peu celui que Jospin avait condamné au placard, Julien Dray, en prenant fait et cause pour les grévistes de Limeil-Brevannes. L'ironie est amère quand on se souvient qu'il fut avant et après la dissolution un des grands adversaires, à gauche, de la régularisation globale et de l'ouverture des frontières, prônant une politique de quotas.

Ce sont ces 500 élus socialistes et communistes qui se réveillent ces jours-ci (8) et pétitionnent à tour de bras pour demander « une solution juste et équitable », pour « trouver enfin l'issue! » avec ces 60 000 déboutés de la régularisation.

Tous ces gens commencent à en avoir ras-le-bol de ces sans-papiers qui les empêchent de gouverner en rond. Ils se disent peut-être

que, maintenant que le débat sur la politique d'immigration de l'État français a été enterré, il serait peut-être temps de liquider discrètement le désastre créé par la régularisation à la sauce Chevènement.

On en saura plus quand seront lancés les vrais « débats » de la campagne des européennes. On verra notamment si un Cohn-Bendit, si ardemment défenseur de la construction de l'Europe libérale avec les sociaux-démocrates, abordera sérieusement la question de l'immigration et de l'Europe forteresse. En ce sens, la ratification du traité d'Amsterdam, entamée par le Parlement français, devrait inciter à quelques alarmes, au moins sur ce sujet. Mais nous n'en avons entendu guère.

Construction européenne

En effet, ce traité se propose d'harmoniser les politiques des différents États européens en matière d'immigration. Pour ce faire, il intègre les Convention de Schengen et de Dublin concernant la circulation des personnes et le droit d'asile. L'application de ces Conventions sera donc étendue à l'ensemble des États signataires du nouveau traité.

Il est bon de rappeler que Schengen n'a pas été sans incidence sur la politique française sur l'immigration. Il a conduit à l'intégration dans l'arsenal législatif français de certaines mesures comme l'extension des contrôles douaniers à une zone de 20 km autour des zones frontalières, des aéroports et des gares internationales. Schengen a créé un fichier, le SIS, chargé de mettre en commun des informations sur d'éventuels étrangers indésirables dans l'un ou l'autre État de la zone Schengen.

Plus grave encore, Schengen et Dublin formalisent la responsabilité de chaque État dans le traitement d'une demande de titre de séjour ou d'asile.

Les demandeurs n'ont plus la possibilité de faire leur demande dans le pays de leur choix, mais dans celui qui correspond aux critères de Schengen et de Dublin (essentiellement: le premier État par lequel le demandeur est arrivé).

L'extension de ces mesures à tous les signataires du traité d'Amsterdam, va offrir un cadre rigide aux différentes politiques d'immigration des États européens. Et cela va considérablement compliquer la tâche des nouveaux candidats à l'immigration, peu au fait de ces subtilités. (9)

Mais il n'y a pas que cela. Le traité d'Amsterdam intègre le « protocole Aznar », du nom du chef d'État espagnol, qui interdira à tout ressortissant de l'espace européen de

faire une demande d'asile dans un autre pays de la Communauté. Il prévoit en outre de faire à terme (sur une période transitoire de cinq ans prolongeable indéfiniment) de l'immigration une « compétence communautaire », c'est-à-dire une compétence de la Commission européenne et du Conseil des Ministres, primant sur les politiques nationales. Et la direction choisie semble extrêmement dangereuse.

La Commission avait ainsi présenté le 7 novembre 1997 un « Projet de Convention relative aux règles d'admission des ressortissants de pays tiers dans les États membres ». La négociation de ce projet vient de commencer entre les États européens. (10) Celui-ci est extrêmement restrictif et propose tout un tas de tracasseries administratives dans le plus pur esprit des lois Pasqua: une demande d'admission au séjour devrait être présentée hors du territoire communautaire.

Une demande de changement de statut est considérée comme une nouvelle admission et doit être faite de même (cas des étudiants devenant salariés, par exemple); « la Commission considère qu'en raison de la situation du marché de l'emploi des États membres, le règle générale doit être l'admis-

sion exceptionnelle des [personnes désirant exercer une activité professionnelle] (11) » et prévoit de multiples limitations du droit au travail pour les résidents étrangers (et notamment des membres de famille). La commission désire généraliser le même esprit de suspicion que les lois Pasqua, en proposant par exemple la remise en cause du regroupement familial lorsqu'il serait établi qu'un mariage ou une adoption n'a été accompli qu'à cette fin.

Par cette convention, les États européens perdraient en outre la liberté d'ouvrir leur frontière, en concluant par exemple des accords bilatéraux avec des États tiers allant dans ce sens.

Deux ans et demi après Saint-Bernard, les sans-papiers sont toujours là et l'abcès n'est pas encore dégonflé. Par contre, la gauche plurielle a réussi à démobiliser tous ceux qui, il y a un an et demi luttèrent contre la loi Debré.

Il serait peut-être temps d'arriver à renverser la vapeur. Et peut-être bien qu'une conjonction des luttes, comme ce fut le cas avec les chômeurs, ou contre la Loi Debré, est un moyen d'y parvenir.

Bertrand Dekoninck

(1) Quel avenir pour la lutte des sans-papiers? in *Monde libertaire* n° 1054, 10 au 16 octobre 1996.

(2) *Ya Basta!*, groupe Humeurs noires, lettre de démission du Réseau contre les lois Pasqua, datée du 9 décembre 1996. Le réseau était un quartel local d'associations et de mouvement politique, créé à l'occasion des 2^e Lois Pasqua en 1992.

(3) À voir absolument à ce sujet: *Mémoires d'Immigrés*, reportage de Yamina Benguigui.

(4) Quatre sans-papiers ont été condamnés en appel jusqu'à un an de prison ferme pour refus d'embarquement le 26 novembre dernier! cf. *Le Monde* du 28 novembre 1998.

(5) Les A.P.S. ne sont pas des titres de séjour; elles n'ouvrent aucun droit; elles permettent juste à quelqu'un de ne pas se faire arrêter et expulser sur le champ.

(6) Entendu sur France Inter, durant l'émission *Quoiqu'il en soit* de Pierre Bouteiller, début décembre 1998.

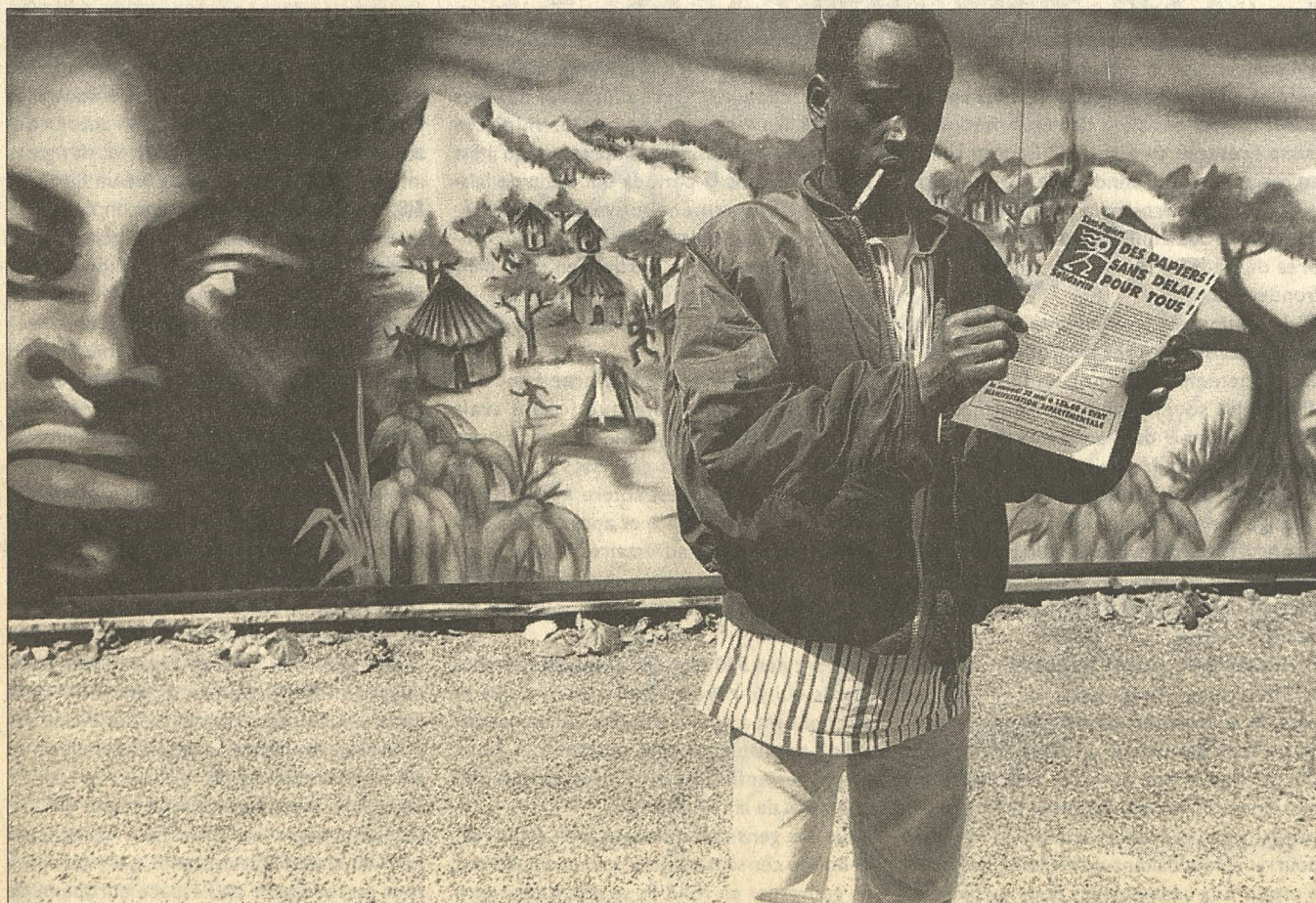
(7) Jospin sème la tempête dans un vert duo, *Libération*, 26 novembre 1998.

(8) Sans-papiers: l'offensive de gauche, *Libération* du 9 décembre

(9) Citons par exemple le cas d'une jeune Kenyane mineure, à Lille, arrêtée en France en situation irrégulière alors qu'elle tentait de rejoindre son père, immigré en situation régulière en Angleterre, actuellement au Comité des Sans-papiers 59.

(10) À propos de cette convention et des autres, lire: *La circulation des Étrangers dans l'Espace européen*, brochure du GISTI, septembre 1998

(11) GISTI, op. cit.



Ni État ni marché

Les libertaires

et le service public

DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES, en Europe comme en Afrique ou en Amérique latine, les services publics subissent une attaque en règle. Ici, là ou ailleurs, on ne cesse, en effet, de nous expliquer que les services publics, parce qu'ils sont en situation de monopole sont gangrenés par l'immobilisme, la bureaucratie, les privilèges et la gabegie et qu'ils doivent s'ouvrir à la concurrence, à la rentabilité et à la privatisation.

Le Fond monétaire international, les multinationales, la bourse, le patronat, la droite la plus bête du monde, la gauche caviar, le syndicalisme mou, la voix de son maître médiatique..., et jusqu'à Monsieur-tout-le-monde nous poussent la même chansonnette sur tous les tons.

Haro, donc, sur ce pelé, ce galeux... de service public responsable de tous les maux de la terre ! Et que je te démantèle la Poste, les télécommunications, les trains, l'électricité, l'eau, l'aviation, l'éducation, la santé, la sécurité sociale, les retraites... !

Est-il besoin de le préciser, les travailleurs de ces services publics se mobilisent contre les coups qui sont portés à l'encontre de la sécurité de l'emploi, le déroulement des carrières, le niveau de salaire, le paritarisme, la protection sociale..., dont ils bénéficient et ils tentent de placer la défense de leurs intérêts particuliers sous la bannière de la défense de l'intérêt général.

Certains, parce qu'ils sont anticapitalistes, parce qu'ils refusent la régression sociale et parce qu'ils sont toujours prêts à partir la fleur au fusil de l'espoir quand la révolte gronde, soutiennent ce combat. Y participent. Et s'en font même les héros.

Trop peu, cependant, gardent présent à l'esprit que les services publics actuels sont des institutions étatiques fonctionnant à la centralisation, à la hiérarchie, au corporatisme..., conjuguent l'égalité au petit temps de l'aumône, bêlent à qui mieux-mieux de nationalisme, sont les serviteurs zélés de tous les pouvoirs et participent fondamentalement à la reproduction de la division sociale.

Et encore moins comprennent qu'en osant fixer à la lutte contre le libéralisme l'objectif de services sociaux non étatiques, l'occasion nous serait offerte d'entrouvrir les portes d'un autre futur.

Mondialisation et crise de l'État-nation

Jadis, c'est-à-dire hier encore, le capital, la bourgeoisie, les classes moyennes et l'État coulaient des jours heureux dans la forteresse nationale.

En ce temps là, il fallait s'affranchir de la tutelle obscurantiste de l'Église, briser les « particularismes régionaux », instaurer une unité linguistique, forger une industrie, vider les campagnes pour peupler les villes, transformer les paysans en ouvriers, produire, produire encore, anéantir les derniers restes du troc, de l'autosuffisance, de l'échange, construire les premières cathédrales d'une économie fondée sur le marché, l'achat et la vente de marchandises.

En ce temps là, l'heure était à l'accumulation primitive d'un capital qui, dans le cadre d'un marché national dopé par le pillage colonial, devait donner à la nation, à son peuple et à ses gouvernants, les moyens de sa sanginaire fierté nationaliste.

La France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne..., ont mangé de ce pain là pendant ces cent dernières années. Et tout le monde a lapé bruyamment dans la gamelle.

La bourgeoisie et son bras armé et administratif, l'État, bien sûr, mais également, ensuite, les petits blancs des classes moyennes et jusqu'aux damnés de la Terre du prolétariat qui ont vendu leur âme au diable capitaliste pour quelques casquettes Ricard et trois petits tours (le temps des Trente glorieuses) au lupanar d'une société de consommation décorée comme un sapin de Noël de super marchés en tous genres.

En ce temps-là tout baignait pour tout le monde. Le chômage n'existait pas. Les panses bourgeoises, petites bourgeoises et ouvrières (sauf celles issues de l'immigra-

tion) s'arrondissaient. Le « général » grandiloquait sur la France éternelle et faisait des pieds-de-nez aux ricains. Les cocos menaient leurs troupeaux aux champs des revendications alimentaires. Et seuls quelques bâtards d'étudiants, lors d'un printemps trop bref, s'évertuaient à secouer (avant de regagner leur niche de chiens de garde du capitalisme) le cocotier.

L'heure de la mondialisation

Et puis, de ci de là, puis ici et là, mais de plus en plus vite, avec l'accélération des « progrès » techniques et technologiques, l'envolée de la production et de la productivité, la révolution informatique, la montée en puissance des « échanges » de tous ordres, l'accumulation (phénoménale) et la circulation (démoniaque) des capitaux, la décolonisation, l'émergence de nouveaux marchés, l'explosion en vol de repères sociaux multi millénaires, la libéralisation des mœurs, l'impérialisme culturel du grand manitou américain..., les choses ont commencé à changer. Les économies nationales ont commencé à s'imbriquer les unes dans les autres. Les châtellains de toujours ont commencé à avoir les yeux bridés et les conseils d'administration à parler anglais. Les indépendances nationales se sont peu à peu muées en interdépendances. Les autonomies en dépendances. Les cocoricos grandiloquents de suffisances innées en bilans d'exploitation sinistrement comptables.

Peu à peu l'économie s'est mis à prendre le pas sur le politique et le pouvoir s'est déplacé des culottes de peaux aux grands argentiers.

En quelques décennies, l'internationalisation de l'économie, de la division du travail et de la production, sa prégnance sur les petits royaumes nationaux de la planète, l'émergence volcanique de la sphère financière et de sa cour spéculative ont bouleversé le paysage des billevesées nationalistes.

Désormais, à l'heure de la mondialisation, les ambitions politiques nationales se voient contraintes de mettre un genou en terre

devant l'évidence de l'omnipotence et de l'internationalisation de l'économie. Pis, elles sont condamnées à boire jusqu'à la lie le calice des diktats des petits marquis de la spéculation financière et à mettre leurs bijoux de familles au clou de leurs exigences toujours plus insatiables de profit.

Le démantèlement des derniers vestiges de nos services publics étatiques s'inscrit dans cette logique de toujours moins d'État et de toujours plus de profit, de toujours moins d'intérêt général et de toujours plus d'intérêts particuliers.

Seuls les ânes nationalistes pouvaient réussir ce tour de force de nourrir à la mamelle le serpent capitaliste dont il était évident que les dents financières allaient leur mordre la nuque.

La lutte contre le capitalisme et le libéralisme ne doit pas se mener sous la bannière de la défense de l'État. Ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, ce sont les multinationales, le F.M.I. et la spéculation financière. Ceux-là ont mis le monde à leur botte et lui dicte leur loi de toujours plus et de toujours plus vite de profit.

Ceux-là ont mis les États-nations à genoux, ils exigent moins d'État et l'offrande des indépendances, des autonomies et des intérêts nationaux.

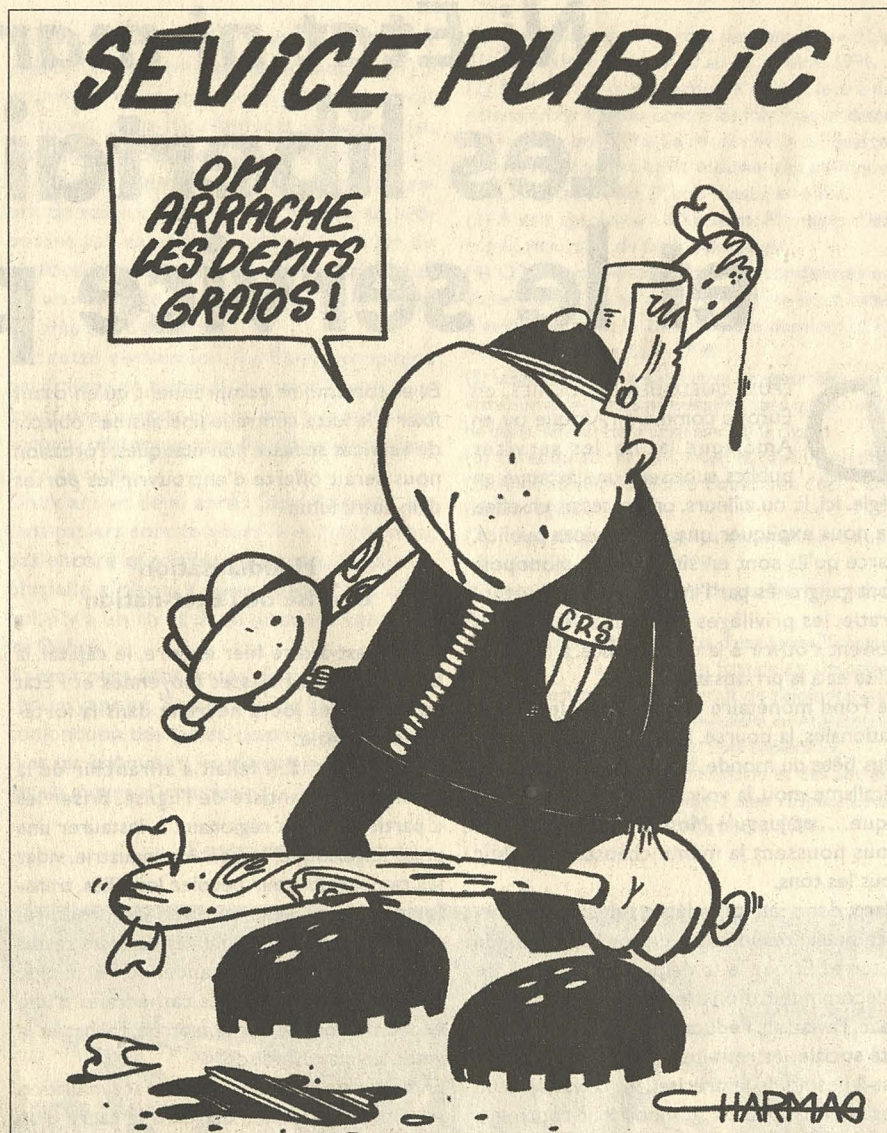
Ceux-là se moquent de mettre des millions, des dizaines ou des centaines de millions de gens au chômage. Ils se branlent de tondre sur l'œuf de la précarité et de la misère pourvu que ça rapporte trois, quatre, et plus de picaillons sur l'instant.

Demain? Le sort des gens, l'intérêt général, l'avenir de l'humanité, de la planète..., ils s'en branlent. Seul compte pour eux le présent. Les sous. Encore les sous. Toujours les sous.

Ceux-là, ici, là ou ailleurs, déploient chaque jour un peu plus leurs ailes de vautours sur les conquêtes sociales que nos luttes avaient réussies à arracher à nos benêts d'États-nations. Et c'est ainsi que les transports, la santé, l'éducation, la poste, les télécommunications, l'énergie, l'armement, la sécu, les retraites..., et tout ce qui relève peu ou prou de l'intérêt général et qui était géré par les États-nations se retrouvent désormais sur la sellette de leurs appétits.

Bien évidemment, les bagarres menées ici et là contre les privatisations totales ou partielles de ces institutions étatiques ou para-étatiques et les démantèlements dont ils sont l'objet sont tout à fait légitimes car elles s'opposent à des conditions de travail et de salaire qui sont allégrement revues à la baisse.

Mais ces bagarres doivent-elles pour autant se mener sous la bannière de la défense du



service public étatique? Rien n'est moins sûr! Car en quoi ces institutions relèvent-elles d'une gestion de l'intérêt général au bénéfice de la population?

La SNCF fait certes rouler des trains. Mais elle mène une politique élitiste (suppression des petites lignes). Elle fait payer cher le voyageur lambda et fait des cadeaux aux grandes entreprises qui lui confient leur fret. Ses salariés et ses usagers n'ont pas droit au chapitre pour ce qui concerne l'élaboration de sa stratégie comme pour ce qui concerne sa gestion au quotidien. Elle fonctionne à la centralisation, à la hiérarchisation, à la bureaucratie, au caporalisme et au corporatisme. Air France, Électricité de France (qui nous hypothèque l'avenir avec le tout nucléaire), Gaz de France, la banque bidule, les assurances trucs..., sont logés à la même enseigne.

L'Éducation nationale (dont on cherche à nous faire croire qu'elle est un des plus

beaux fleurons du service public de par sa laïcité, sa gratuité et son obsession de l'égalité des chances), si elle scolarise bien la plupart des enfants de ce pays demeure fondamentalement une école de l'inégalité des chances, du tri social et de la reproduction de la division sociale.

Dix pour cent seulement d'enfants des classes populaires à l'université alors qu'ils représentent 80% de la population scolaire au niveau du primaire, il est difficile d'être plus clair.

De plus, comme à la SNCF, à EDF, à GDF..., ses salariés et ses usagers n'ont absolument pas droit au chapitre pour ce qui concerne l'élaboration de sa stratégie comme pour ce qui concerne sa gestion au quotidien. C'est une institution minée par la centralisation, vérolée par des hiérarchies de toutes sortes, rongée par la bureaucratie, gangrenée par des corporatismes qu'on croirait issus de la féodalité...

Les hôpitaux, c'est un peu du pareil au même. Ça soigne effectivement beaucoup de gens (et pas trop mal d'ailleurs), mais ça ne soigne pas tout le monde (les pauvres, notamment) et ça ne soigne surtout pas pareil selon que l'on se contente du tout venant hospitalier ou que l'on est prêt à faire un « petit effort » financier pour rejoindre le secteur privé qui officie au sein de l'hôpital public.

Pour ce qui concerne la sécu et le système de retraites, s'il est vrai que ces institutions assurent un service minimum, il est également vrai qu'il est lamentablement inégalitaire (les pauvres sont moins remboursés que les riches et touchent – comme mon prolo de père avec ses deux mille balles par mois – des retraites carrément indécentes tandis que les rupins roulent carrosse), et il est tout aussi vrai qu'il est réservé à certains (les indigents de toutes sortes n'y ont pas droit).

Bref tous ces prétendus services publics auxquels il faudrait rajouter l'armée, la police, la magistrature, les impôts et les usines d'armement ne gèrent en rien l'intérêt général au bénéfice de la population. Ce sont des institutions étatiques centralisées, bureaucratisées, hyper hiérarchisées, qui roulent avant tout pour l'État et qui conjuguent l'égalité au petit temps de l'aumône. Et tous ceux, aux premiers rangs desquels figurent les libertaires, qui se réclament d'une société de liberté, d'égalité, d'entraide, d'autogestion... et qui se piquent d'une administration des choses et de la vie au plus grand profit de chacun et de tous, le savent pertinemment.

Pour des services sociaux non étatiques

Si on tient pour acquis que la santé, le logement, l'instruction, les transports, la retraite... constituent des droits fondamentaux et imprescriptibles de la personne humaine, et si on tient également pour acquis qu'une bonne gestion de ces droits comme une bonne gestion de l'eau, des ressources minérales et d'une manière générale de la nature relève de l'intérêt général, il n'est pas cinquante solutions.

En premier lieu, tout un chacun doit se retrouver logé à la même enseigne. Et, tant qu'à faire, à une bonne enseigne.

Ce principe d'égalité implique que tout le monde puisse avoir accès aux meilleurs soins, se déplacer où bon lui semble, se loger décemment et confortablement, recevoir non pas la même mais la meilleure instruction..., et débouche sur l'évidence de la gratuité complète et de l'égalité des revenus.

Ensuite, pour que ces droits ne heurtent pas de plein fouet l'intérêt général (le droit au logement n'implique pas de construire n'importe où, le droit de s'éclairer n'implique pas que l'on puisse gaspiller l'électricité ni qu'on puisse fabriquer de l'électricité à partir de n'importe quoi, le droit de pouvoir disposer d'eau potable n'implique pas de pouvoir gaspiller, ni bien sûr polluer, une ressource qui va devenir de plus en plus rare...), le bon sens exige qu'ils soient gérés collectivement et, disons-le, autogérés par des représentants de toute la population.

Égalité, gratuité, gestion collective, autogestion, tels sont les grands principes d'une véritable mise en œuvre des moyens permettant aux droits fondamentaux de la per-

sonne humaine d'être autre chose que de simples discours et de se lover dans le respect de l'intérêt général.

Que ces grands principes s'habillent de tel ou tel épithète, de celui de service public ou de celui de service social, n'est pas d'une importance fondamentale.

Une chose est sûre, cependant, de tels services publics ou sociaux ne seront jamais édifiés par le capitalisme et par l'État et seule leur destruction à la faveur d'une révolution sociale leur permettra de voir le jour.

Élémentaire, mon cher Watson!

Tellement que...!

Jean-Marc Raynaud



Retraites et fonds de pensions

Quelles interventions libertaires ?

MALGRÉ LA FRILOSITÉ DES révolutionnaires à aborder des sujets qui portent sur le long terme, il est urgent d'avoir notre propre réflexion et nos propositions sur l'avenir des retraites. La nature des retraites n'est pas un don des patrons philanthropes, elle reflète l'état du mouvement ouvrier.

Les pays qui assurent un minimum vital aux gens qui ne peuvent plus travailler, légalement ou physiquement, se divisent en trois grands types. Ces trois modèles qui assurent un minimum aux retraités sont les suivants. Premièrement, existent les retraites de type Bismarckien. Cette forme de protection sociale initiée par Bismarck pour endiguer la montée de la social-démocratie consiste en une série d'assurances sociales obligatoires pour les salariés. Il y a une cotisation prélevée sur le revenu du travail et un plafonnement. Ne sont couverts que ceux qui cotisent, l'extension au reste de la population consiste à élargir la notion de travailleur (en formation, chômeurs, intégration des femmes dans le salariat...). Créée pour amortir la lutte des classes, cette forme de protection sociale la reconnaît de fait.

Deuxièmement, plusieurs systèmes sont inspirés par le rapport Beveridge (1942) qui préconise un système de sécurité sociale basée sur la citoyenneté. Toute personne est couverte quelque soit son statut et le financement provient de l'impôt. La mise en avant de l'individu citoyen nie la lutte des classes.

Troisièmement beaucoup de pays ont un système d'assurances sociales de base et un étage supplémentaire d'assurances socio-privées.

Le capital est gagnant quand cohabite un système de base avec des prestations de bases financées par l'impôt et un système d'assurances privées qui apporte une masse d'argent à la finance. C'est pourquoi on se dirige non seulement vers la privatisation des couches supérieures de la retraite, mais aussi une étatisation des couches inférieures (minimum vieillesse).

La retraite par capitalisation a été très en vogue dans les années 20 avant la crise de 1929. À la Libération la préférence a été aux retraites par répartition. La vague de néolibéralisme des

années quatre vingt a réintroduit massivement le système des fonds de pensions confiés à des organismes indépendants.

Les gouvernements français successifs semblent actuellement s'orienter vers un système de répartition provisionné. Hypocrisie et étape pour casser le système actuel!

Le système par répartition

Le système de retraite par répartition est une proposition qui vient avant tout du Conseil National de Résistance, il est autant sinon plus influencé par les démocrates chrétiens que les communistes. Cette proposition devient effective de manière significative à la Libération, et paradoxalement c'est une partie de l'électorat MRP qui s'opposera à un système unique.

La première tentative d'un système général en 1910, en raison de l'opposition syndicale, ne touchera qu'un million de personnes

Entre la fin du XIX^e siècle et 1939 des droits de retraites seront acquis par la lutte ou par la peur d'un conflit, mais elles resteront au niveau d'une branche ou d'une entreprise. Les réformes de 1910 et 1930 à vocation générale sont vouées à l'échec parce qu'insuffisantes.

L'ordonnance du 4 octobre 1945 est d'une toute autre ampleur puisqu'elle crée 124 caisses de sécurité sociale et 111 d'allocations familiales. Cette ordonnance met en place un système de retraite par répartition, obligatoire et solidaire pour tous les salariés. Le principe est le suivant: Les actifs d'aujourd'hui cotisent pour les retraités d'aujourd'hui, en fonction de ce que ceux-ci ont accumulés comme droits hier, et pendant que les premiers accumulent leurs droits pour demain. C'est donc un système collectif basé sur la solidarité entre les générations.

Le régime général n'est pas le seul régime de retraite en France, s'y ajoutent parallèlement des régimes spécifiques, pour salariés ou non, et s'y superposent des étages complémentaires. Les professions qui connaissaient une protection vieillesse avant 1945 ont voulu garder la leur jugée plus avantageuse (SNCF, Mines). Les artisans, par peur du collectivisme et parce qu'ils connaissaient une période faste ont refusé d'ad-

hérent en 1945 au régime général, ils ont obtenu leur propre caisse en 1948. Leur régime de base est aligné sur le général depuis 1973 avec une complémentaire obligatoire depuis 1978.

Le secteur agricole lui est entièrement indépendant et a sa propre caisse (MSA), la même pour les exploitants, les exploités et pour les travailleurs indépendants. Notons encore que les ministres du culte ont aussi un régime de base créée en 1978 et gérée par la CAMAVIC. Fait passé inaperçu, ils ont intégré le régime général depuis le 1^{er} janvier 1998. Vu l'état du recrutement chez les curés je doute que leur caisse soit bénéficiaire!

Enfin il existe un minimum vieillesse à partir de 65 ans de 3470 F (6158 pour un couple) pour ceux qui n'ont jamais eu une activité rémunérée ou dont les cotisations sont insuffisantes. 1 040 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse.

Comme il existe un plafond pour la retraite, les cadres ont été invités à participer à une retraite complémentaire, l'AGIRC dès 1947, pour recevoir un revenu de remplacement proche de leur salaire lors de la vie active. Une caisse complémentaire et obligatoire a été créée pour les salariés en 1961: l'ARRCO. Cette dernière va passer de 46 à 1 seul régime le 1^{er} janvier 1999.

Nous pourrions parler des régimes des professions libérales, des chefs d'industrie, des avocats. Il faut savoir cependant que comme pour les artisans, c'est par peur du communisme et par hantise d'avoir à financer plus que les autres, que beaucoup ont refusé d'intégrer un régime universel voulu par les gaullistes. Depuis ils ne cessent de se plaindre des « avantages » des salariés!

La revanche des ennemis de classe.

L'intégration des curés au régime général, même si elle est intolérable, n'est pas la seule attaque contre le régime général et surtout pas la plus grave financièrement.

Par exemple la modification statutaire des complémentaires comprend désormais une solidarité financière entre l'AGIRC et l'ARRCO.

Or en 1996 l'ARRCO (ouvrière) était légèrement déficitaire tandis que l'AGIRC (cadre) était en déficit de 1,7 milliard.

En 1997, l'ARRCO est bénéficiaire de 1,4 milliard et l'AGIRC perd 3 milliards. Les prévisions pour 2010 ou 2020 sont alarmantes. Si l'on prévoit un déficit cumulé de 1,1 milliard de francs pour l'ARRCO entre 1993 et 2015 et une caisse bénéficiaire jusqu'en 2010, les prévisions pour l'AGIRC pour la même période sont une perte de 48,6 milliards. On voit bien dans quel sens va la solidarité financière! Ce passage des auxiliaires de la bourgeoisie vers le haut salariat, est un moyen pour le capital de profiter de ce qui était destiné uniquement à la classe ouvrière. Pour parfaire l'illusion la CGC (Confédération Générale des Cadres) apparaît en même temps que l'AGIRC, ce « syndicalisme » donne en quelque sorte une deuxième voix au patronat.

Si la complémentaire des cadres est assurée par celle des salariés, cela évitera des surcotisations et libérera du numéraire pour une nouvelle forme d'épargne. Les cadres supérieurs avec une moyenne de salaire brut de 800 000 F contre 100 000 F (1) pour un ouvrier sont plus à même d'alimenter les futurs fonds de pension. Les ouvriers vont payer les complémentaires des cadres et ceux-ci pourront s'offrir une troisième retraite sans problème. En fait pour les économistes la présence d'une complémentaire avantageuse pour les cadres a empêché le développement de fonds de pension. Le préalable à un développement d'une assurance privée passe donc naturellement par la casse des complémentaires.

En 1994, le versement des prestations retraites représente environ 916 milliards (2), dont un tiers de cette somme pour la CNAV (3), soit 309,7 M, 238,4 pour les complémentaires et 210 pour les fonctionnaires. Ces chiffres relativisent aussi les 2 milliards mis de côté bruyamment par la gauche plurielle pour faire face au choc démographique de 2005.

Mettons également les choses au point sur qui paie quoi. Car le tapage médiatique nous fait oublier quelques vérités premières! La CNAV serait financée à 50 % par le patronat, 30 % par les salariés et 20 % par les autres régimes. En réalité, la CNAV, comme toute la sécu est financée à 100 % par le travail des salariés, c'est-à-dire par le revenu du travail. Les prétendues cotisations patronales sont prises sur la masse salariale et non pas sur des profits patronaux. Soyons clair, un employeur reverse une partie de sa plus-value sous forme de salaire, parmi ce reversement, la moitié est versée directement au salarié (salaire net), l'autre moitié est artificiellement divisée entre cotisations patronales et cotisations salariales.

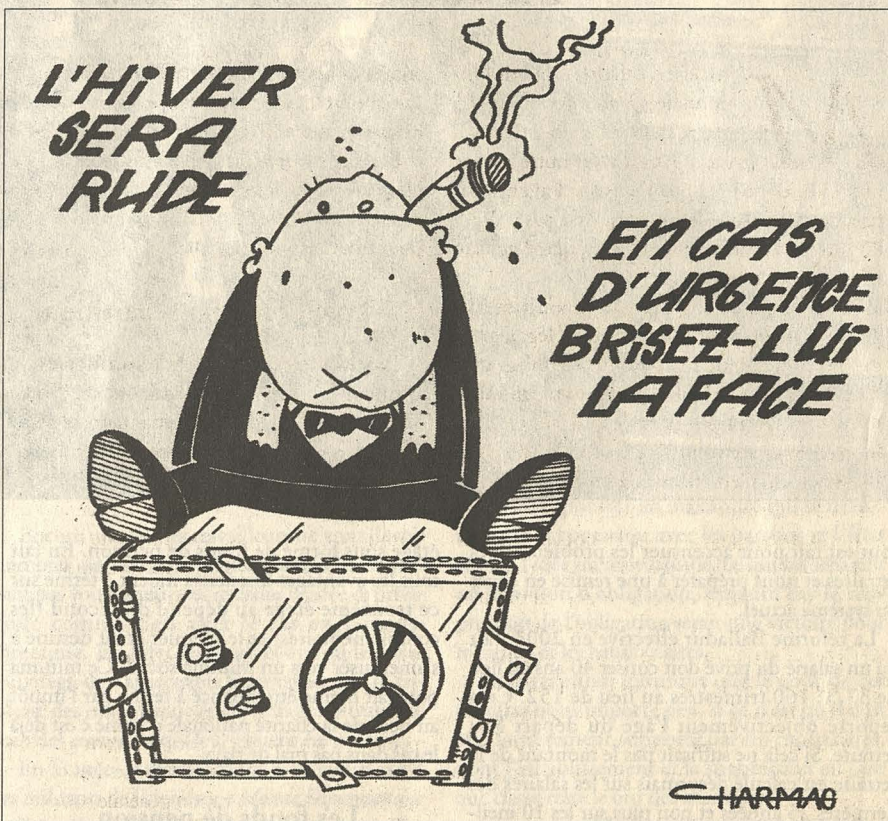
Mais cette solidarité entre les travailleurs, imposée par le compromis entre gaullistes et communistes, à une époque où la CGT avaient cinq millions d'adhérents, représente un pactole qui ne sert à rien d'un point de vue spéculatif.

Le livre blanc de Rocard (1991), est la référence de tous les ouvrages actuels traitant du système des retraites. Une étape importante a été franchie avec la mainmise de l'État sur la sécu grâce au plan Juppé. Le prétexte, on le sait, a été un trou de 60 milliards, déficit équivalent pour un salaire de 6 000 F à un découvert de 150 F. Rappelons que si l'État avait payé les cotisations des militaires, il n'y aurait pas eu de trou de la sécu!

produit la même richesse. Cette augmentation se situe ces dernières années entre 1,5 et 2,5 % par an, ce qui compense l'augmentation du nombre « d'inactif ».

De toute façon, plus nous décortiquerons leurs trucages plus les agents des ministères, des médias et autres en créeront de nouveaux.

Un autre problème est désormais médiatisé pour servir à la casse des retraites, celui des régimes spéciaux. Des régimes spéciaux se sont



La charge contre les retraites est alimentée par une propagande des assureurs et des banques. Les arguments avancés sont qu'avec l'allongement de la durée de vie, la baisse de la fécondité et l'arrivée à l'âge de la retraite en 2005 des gens nés en 1945, il y aura impossibilité de payer les pensions d'ici 10 ans. Les causes sont vraies la conclusion l'est, on s'en doute, beaucoup moins.

Les chiffres bruts présentés sans explication vont dans le sens du catastrophisme des gouvernants et font abstraction entre autres de la productivité.

En effet si il y avait 4 actifs pour un retraité dans les années 50, il n'y en a plus que 3 en 1976, 2 en 1986, 1,7 en 1993 (réforme Balladur) et bientôt 1 pour 1. Allongement de la durée de la vie et baisse du taux de fécondité sont les causes de cette évolution. Ce qui est rarement dit c'est que les pensions versées à un moment donné sont le reflet de la richesse produite à ce même moment. L'augmentation de la productivité fait qu'avec le même nombre de salariés on

maintenus parce que plus avantageux que le régime général au moment de sa création, beaucoup se sont intégrés à la CNAV au fil des ans. Il est reproché à certains comme ceux de la SNCF et de la RATP d'être déficitaires. Intégrés ou non dans le régime général, d'autres secteurs professionnels, à cause de l'évolution technologique ou des sabrages pour raisons budgétaires, comptent plus de retraités que d'actifs. La spécificité de ces régimes est une excuse. Ce que veulent les capitalistes ce n'est pas leur intégration, mais le développement de l'idée individualiste. On commence par reprocher (alors que l'on a pratiqué des suppressions massives de postes) aux retraités de la SNCF de coûter cher, et ensuite on refusera de payer une retraite aux travailleurs d'une boîte qui a fait faillite ou d'un métier qui n'existe plus.

Mise sous tutelle de la sécu, absorption des régimes des cadres ou des curés, mise en avant des données démographiques, non paiement des dettes de l'État envers la sécu (170 milliard en 1993), exemption des « charges patronales » :



tout est fait pour accentuer les problèmes des retraites et nous préparer à une remise en cause du système actuel.

La réforme Balladur effective en 2003, fait qu'un salarié du privé doit cotiser 40 ans au lieu de 37,5 ; 160 trimestres au lieu de 152. Cela reporte objectivement l'âge du départ à la retraite. Si cela ne suffisait pas le montant de la retraite est calculé désormais sur les salaires des dernières 25 années et non plus sur les 10 meilleures. En plus l'évolution de la retraite est indexée sur les prix et non plus sur les salaires.

Si on regarde ce qui se passe dans certains pays et ce qui commence à apparaître dans les journaux spécialisés, on se dirige tout droit vers le report de l'âge légal de la retraite de 60 à 65 ans. Au États-Unis l'âge légal est porté 65 à 67 ans (4), en Allemagne il est porté progressivement à 65 ans.

Au nom de l'égalité, les conditions de départ à la retraite des fonctionnaires français vont certainement être alignés sur les conditions du secteur privé. Il sera difficile de s'y opposer sans exiger, au nom de la même égalité, un retour à 37,5 annuités pour tous.

La logique patronale n'est évidemment pas réciproque, et si beaucoup d'entre nous qui commencent à cotiser à 25 ou 30 ans et voient ainsi leur retraite repoussée vers 70 ans, d'autres qui ont commencé à bosser à 14 ans et cotisé 40 ans ne peuvent pas toucher leur retraite dès 54 ans.

La solution miraculeuse d'après les technocrates viendrait de l'introduction d'un troisième

étage sous forme de fonds de pension. En fait tous les avantages financiers iraient à terme sur ce troisième étage au dépend du second (les complémentaires) et le premier étant destiné à s'amenuiser vers un minima social. Ce minima pourrait même être financé à terme par l'impôt au nom de la charité nationale comme c'est déjà le cas dans pas mal de pays.

Les fonds de pension.

La retraite par capitalisation consiste à cotiser pour se constituer un capital redistribué sous forme brute ou sous forme de rentes au moment de la retraite. Ce capital peut être maintenu indépendant ou fondu avec ceux d'autres salariés. Cette cotisation peut être libre ou obligatoire. La terme retraite par capitalisation comprend donc aussi bien le livret A que les bons du trésor américain, les assurances vie que les cotisations prélevées par l'employeur ou autres pour alimenter un fonds de pension. Ces fonds de pension peuvent être gérés en interne dans une, ou un groupement d'entreprise(s), par les syndicats, voire par les deux ; ou en externe par des organismes financiers spécialisés. On voit bien que les assureurs et la finance ont intérêt à ce que les retraites se constituent sous forme de capital disponible sur le marché boursier.

Mais l'État, les patrons ou les représentants syndicaux qui peuvent être associés d'une manière ou d'une autre à la gestion de ces FP y ont tout autant intérêt. C'est pourquoi le passage

à une retraite par capitalisation fait l'unanimité du côté des dominants. Du côté des syndicats l'attrait du gain est plus fort que la peur de perdre sa crédibilité.

L'autre excuse pour la constitution de fonds de pension, encore appelé épargne retraite (langage gauche plurielle), ou encore répartition provisionnée, est la sauvegarde d'un capitalisme national. En effet la politique des noyaux durs et des participations croisées ont montré leurs limites (dixit les mêmes économistes qui encensaient jadis cette politique des noyaux durs). Le recours à l'investissement étranger (fonds de pension anglo-saxon) fragiliserait, d'après ces économistes distingués, nos glorieuses entreprises nationales. Rien de tel qu'un fonds de pension français pour être loyal envers les entreprises françaises et ne pas brader les actions dès le moindre problème.

On frise ici l'absurde, pour ne pas dire qu'on nous prend pour des cons, comme si le profit avait des états d'âme ou un sens de la patrie. D'un côté on casse les acquis sociaux au nom de la mondialisation ou de l'Europe, de l'autre on construit des jouets pour les capitalistes au nom de l'intérêt national. La capitalisation ce n'est ni plus ni moins qu'une façon de reprendre la masse salariale réservée aux retraites et de la réinjecter dans le capitalisme à travers l'actionariat.

Cassons une autre idée reçue, l'argent ne se met pas en conserve. La capitalisation d'aujourd'hui fournit les pensions d'aujourd'hui. Et répartition ou capitalisation la redistribution est

liée aux richesses du moment et pas à celles qui existaient il y a une quarantaine d'années.

Le défaut reproché également à la répartition est de ne pas être suffisamment rentable, guère plus de 1 ou 2 %, tandis qu'un bon fonds de pension peut et doit rapporter beaucoup plus.

Trois risques principaux menacent la prospérité des fonds de pensions. Premièrement une baisse du rendement des facteurs de production, deuxièmement une baisse de la rémunération relative des facteurs de production, troisièmement des krachs boursiers. On voit très vite que le montant des pensions n'est pas plus sûr avec la capitalisation qu'avec la répartition. Le scandale Maxwell (5) a montré aux anglais qu'une entreprise pouvait piquer le fric prévu pour les retraites pour assurer sa gestion courante. En cas de problème majeur pour un FP, ce ne sont pas les entreprises qui vont pouvoir le renflouer, ni les ouvriers. C'est donc l'État qui assurera une pension minimale par l'impôt. Nous sommes toujours dans la logique d'une privatisation des profits et d'une socialisation des pertes.

Malgré tout si c'est de manière incomplète, la répartition est cependant basée sur une idée collective et solidaire, tandis que la capitalisation est une apologie de l'individualisme au nom d'une liberté mal comprise, ou tout du moins qui n'est pas notre définition de la liberté.

Enfin, et c'est le hic reconnu par Bercy, le passage de la répartition à la capitalisation produit une double cotisation, celle pour les retraites d'aujourd'hui et celle pour constituer les fonds d'épargne des retraites de demain.

Manœuvres politiciennes

Le schéma de la privatisation des retraites commence à s'esquisser de manière plus précise. On peut constater qu'après plusieurs années de propagande de la part de la droite, des banquiers et des assureurs, la gauche plurielle en employant des termes différents apparaît comme modératrice et consensuelle. Cependant et, en tant qu'anarchistes nous ne sommes pas surpris, le gouvernement et ses députés, verts, coco et socialistes préparent la destruction du système de retraite.

La loi Thomas de mars 1997 prévoit de subventionner les versements effectués dans les fonds de pension, cette loi a failli être supprimée à l'instigation des communistes en octobre 1998 mais la manœuvre a échoué. En réalité une nouvelle loi élaborée par « DSK » va être proposée au premier trimestre 1999.

Comme d'habitude la gauche a roulé ses électeurs dans la farine. Le 2 mai 1995 en plein délire, Jospin affirme qu'il est contre les FP, et le 9 décembre 1997 il déclare « personne ne conteste l'idée que les salariés du secteur privé puissent disposer de régimes de retraite sur-complémentaires » (6). La spécificité française serait que ces FP seraient gérés par les partenaires

sociaux. On comprend mieux le silence des syndicats CGT et CFDT ! Le 28 octobre Bercy annonce la création de l'épargne retraite par capitalisation sans réaction de la part des députés communistes. Ces derniers approuvent au contraire la création d'un fonds de réserve pour sauver l'avenir des retraites en échange de l'abrogation de la loi Thomas. La loi en dépit de tous les discours ne sera pas abrogée. Aubry avait déjà déclaré dans *Le Monde* du 20 octobre « Mais nous ne sommes pas opposées à ce qu'une épargne à long terme viennent compléter les retraites par répartition ». L'autre excuse bidon consiste à déclarer que ces retraites par capitalisation existent déjà et parfois depuis longtemps (7), une de plus ne changerait donc pas grand chose. La baisse récente des rémunérations des livrets d'épargne n'est certainement pas étrangère à une incitation pour les ménages à épargner vers de nouveaux produits. Répétons-le, le danger ne vient pas tant de l'existence de fonds de pension que de tout ce qui est en œuvre pour les alimenter. En brisant l'obligation des cotisations, on donne une liberté qui n'en est pas une puisque cela s'accompagnera d'une baisse du salaire total, les patrons récupérant ce qu'ils nomment improprement leurs charges.

Des revendications légitimes

Encore une fois les travailleurs ne vont devoir compter que sur leurs propres forces s'ils ne veulent pas voir l'avenir des retraites bradée et privatisée comme c'est déjà le cas en Grande-Bretagne. En effet les anglais ont eu le triste privilège de s'apercevoir les premiers de la faiblesse des rémunérations des retraites privatisées, loin des montants qui leur avaient été promis.

En France, la résistance est bien faible. Il y a les militaires de la tendance *Monde Diplomatique* et Bourdieu, d'après qui la taxation des profits régulerait les marchés. Même s'ils condamnent pour l'instant les fonds de pension, à terme leur vision d'un capitalisme assagi par leur solution miracle (ATTAC) n'est pas contradictoire avec la formule de la retraite par capitalisation. A mon avis les libertaires sont malheureusement les seuls à pouvoir encore s'exprimer clairement en tant que courant politique pour le maintien de la répartition. Une des trois grandes centrales syndicales, le fera peut-être sur un air populiste, mais pour mieux trahir ensuite comme en décembre 1995.

C'est l'occasion également d'avancer nos propositions en matière de retraite. Maintenir la répartition, retour à 37,5 annuités pour tous, maintien de l'âge légal à 60 ans (8) et abaissement progressif vers un départ possible à 55 ans (9) en retraite et non en préretraite, suppression du cumul d'une retraite et d'un travail pour les professions nuisibles à l'émancipation du peuple.

Tout est une question de rapport de force pour arracher le plus de fric possible au capital. Un mouvement ouvrier puissant serait apte à faire payer les retraites des travailleurs par des prélèvements sur les profits patronaux. Un mouvement ouvrier potentiellement puissant comme celui de la libération, voit son système de retraite assuré sur une partie de son salaire différé. Un mouvement ouvrier en pleine déliquescence voit la partie du salaire prélevée pour les retraites retourner à la reproduction du capital avec tous les risques que cela comporte.

Certains sont critiques, à juste titre, sur la répartition. À mon avis il faut être critique sur l'insuffisance de la répartition mais pas sur son principe. Car un système privatisé et fiscalisé comme on veut nous l'imposer est totalement différent et rend le salarié encore plus dépendant de l'État et du capital. Le principe de retraite que doivent exiger les anarchistes est celui d'un prélèvement maximal sur le revenu du travail avec une gestion faite au maximum par les travailleurs. Tout ce qui va dans ce sens est émancipateur. Il faut exiger une augmentation du salaire total, pour augmenter les cotisations.

En l'absence de syndicalisation obligatoire, il est peut-être pertinent de repenser d'une participation des ouvriers eux-mêmes à la gestion des caisses de retraites. Dans cette perspective, une répartition poussée au maximum qui se débarrasse de la cogestion avec les patrons et l'État rejoint l'idée du mutualisme, ce qui les séparent est la notion d'obligation. Aujourd'hui la suppression de l'obligation serait une victoire pour le capital et les hauts salaires.

Pour terminer ajoutons que le coût de ces mesures nous importe peu, si ce n'est qu'il doit être entièrement supporté par les capitalistes, dont l'affaiblissement et la suppression en tant que classe reste le but des anarchistes.

Cyril Gallion (liaison sud-Vienne)

(1) *Retraite et épargne Conseil Analyse économique* La documentation française 3^e trimestre 1998.

(2) Tableau de l'économie française INSEE 1995-1996.

(3) Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

(4) Loi votée en 1983, effective par étapes de 2003 à 2007 in *La protection sociale ?* le Monde Poche/Marabout. Mai 1995.

(5) Robert Maxwell pour renflouer certaines filières de son groupe prélève dans les caisses de retraites gérées en interne 7 milliards de francs au détriment de 32 000 retraités. Cet exemple sert désormais à justifier la gestion de la capitalisation par des groupes externe. Citons Clapers, Fidelity, Templeton pour les États-Unis.

(6) *Le Monde* vendredi 30 octobre 1998.

(7) On peut noter Préfon, Cref, Coreva, de nombreux régimes maisons, la loi Madelin, assurance vie DSK (fin 97), PEE, PEA, PEP.

(8) Excepté pour les danseurs de l'Opéra qui partent à 40 ans.

(9) Maintien à 55 ans des professions qui l'on déjà.

Antifascisme et stratégie révolutionnaire

AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, il convient de combattre le fascisme dans ses fondements qui sont le chômage, la pauvreté, l'incertitude devant l'avenir, l'insécurité de l'emploi, l'absence de perspective ; malheureusement, cette forme de combat-là ne peut guère être reprise à son compte par un parti comme le PS ;

— qui a largement contribué à mettre en place la politique qui produit ces fléaux ;

— qui, au nom du réalisme économique, appuyait en 1991, à travers un rapport de la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, la suppression du salaire minimum (1) ;

— qui a instauré en juin 1982, avec le premier plan rigueur, le gel des salaires, la suppression de l'échelle mobile des salaires ;

— qui, avec la loi du 23 juillet 1985, a institutionnalisé la précarité en multipliant les régimes des contrats à durée déterminée et des contrats de travail temporaire, devenus, depuis, les normes de l'embauche des salariés ;

— et qui, aujourd'hui revenu au pouvoir, refuse d'abroger les lois Debré.

On comprend dès lors que pour les soutiens d'un tel parti, l'antifascisme se limite à un débat d'idées : ça ne coûte rien.

La lutte contre le fascisme aujourd'hui ne doit pas être dissociée de la critique d'une certaine forme d'antifascisme. Ceux des opposants au révisionnisme et au fascisme qui situent leur combat sur le terrain du consensus de classe avec les couches sociales qui ne remettent pas en cause le système capitaliste auront tendance à s'en prendre à l'ensemble de ceux qui abordent ces questions d'un point de vue de classe. C'est que l'analyse de classe du problème met le doigt sur les convergences (qu'on s'évertue à cacher) entre antirévissionnistes « consensuels » et révisionnistes (ce qui ne veut pas dire qu'ils sont interchangeable) : les uns et les autres ne remettent pas en cause le capitalisme. D'un ancien militant

d'ultra-gauche passé au révisionnisme on dira : ça montre à quel point les idées communistes sont mauvaises ; de Le Pen révisionniste on ne dira pas : ça prouve à quel point le capitalisme est mauvais.

L'antifascisme comme signe de la crise du politique

L'effondrement de l'Union soviétique a vidé de toute perspective politique une gauche communiste désormais orpheline de modèle. L'hémorragie de militants, provoquée par de multiples causes, parmi lesquelles le manque d'idées et l'archaïsme du discours du parti communiste, de même que l'hémorragie d'électeurs, lui ont imposé un nouveau style. Le triomphe du modèle néolibéral, provoquant un chômage de masse, a retiré également les fondements « lutte des classes » de son action en renvoyant dans leurs foyers, ou sous les ponts dans le pire des cas, des millions de prolétaires.

Il fallait à la gauche trouver un autre champ d'intervention qui ne se situe plus, même formellement, sur le terrain de la lutte des classes : l'intervention « citoyenne » (conception parfaitement interclassiste) d'une part, l'antifascisme d'autre part, feront parfaitement l'affaire. L'antifascisme est d'autant plus d'actualité que le Front national, qui a drainé une bonne partie de l'électorat communiste (les slogans « Produisons français » et autres aidant), est le concurrent direct du parti communiste.

L'effondrement de l'Union soviétique avait été précédée d'un processus beaucoup plus long d'effondrement du modèle soviétique auprès de cette partie de l'intelligentsia qui avait longtemps servi de « compagnon de route » du communisme. Assimilé au totalitarisme, le communisme est progressivement abandonné par nombre d'intellectuels. Cet abandon est jalonné d'étapes sanglantes : Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968, l'occupation de l'Afghanistan, le Cambodge, etc. Ces étapes provo-

quent à tour de rôle des abandons, mais chacun tente de faire oublier qu'il avait soutenu l'étape précédente. Une forme de mauvaise conscience s'empare de l'intelligentsia, qui sera d'autant plus virulente à attaquer l'ultra-gauche, la vraie, qu'elle aura à faire oublier son propre rôle. La critique du stalinisme sera ainsi occultée pour cause de collaboration passée avec lui, et finira même par être assimilée au révisionnisme. Tel militant abusé qui, à l'âge de vingt ans, a fréquenté des révisionnistes pendant trois mois sera aujourd'hui impitoyablement pourchassé par un chasseur de révisionniste qui a vingt ans de bons et loyaux services auprès du stalinisme à se faire pardonner ; tel autre, auteur d'un livre où Pierre Guillaume est cité trente fois, en « rajoutera une louche » dans le renoncement à ses fréquentations passées.

L'antifascisme comme masque à la critique du stalinisme

Le modèle soviétique, devenu inopérant avec l'abandon du discours « lutte des classes » et de la référence au socialisme, redevient tout à fait opérant dans le champ de l'antifascisme, puisque l'URSS a été une des principales forces qui ont lutté contre le nazisme. Le rôle du Parti communiste dans la résistance, et de l'URSS dans la lutte antifasciste, seront soulignés (à condition de passer discrètement sur le pacte germano-soviétique, les tractations de Duclos avec les Allemands pour faire paraître l'*Humanité*, etc.), et permettront d'évacuer toute réflexion sur les dizaines de millions de morts du stalinisme.

Du coup, alors qu'on aurait pu penser que le PC allait pouvoir entamer une analyse critique du régime soviétique et de sa propre politique, cette analyse devient impossible car ce serait remettre en cause le rôle de l'URSS dans la lutte antifasciste. Toute tentative visant à rappeler l'antériorité du communisme russe sur le nazisme en matière de

totalitarisme se heurte à la menace... de se faire accuser de révisionnisme ! De là à conclure que la fonction d'une certaine forme d'antirévisionnisme et d'antifascisme est d'interdire la critique du totalitarisme stalinien, il n'y a qu'un pas. On a donc ce paradoxe que des individus qui ont fait leur carrière militante dans un parti qui se référerait ouvertement à un modèle totalitaire s'autoproclament aujourd'hui les arbitres dispensateurs de brevets d'antifascisme et d'antirévisionnisme !

Les ex-staliniens reconvertis en démocrates, ex-partisans de l'occupation russe en Tchécoslovaquie, en Afghanistan, ex-soutiens à Pol Pot, sont d'autant plus empressés de donner des gages de leurs nouvelles convictions démocratiques et antirévisionnistes qu'ils ont plus à se faire pardonner.

L'antifascisme comme obstacle à la critique du système capitaliste

Cependant, la fonction principale d'une certaine forme d'antirévisionnisme est sans doute de fabriquer le consensus contre toute critique fondamentale du système

capitaliste. L'opposition au révisionnisme devient la forme privilégiée d'opposition au fascisme qui, se trouvant ainsi limitée au niveau du débat d'idées, est exonérée de toute obligation de remise en cause des politiques successives – en particulier celles mises en place par les socialistes – qui ont favorisé, sur le terrain, par l'extension de la pauvreté, de l'insécurité économique et sociale, l'émergence du fascisme. Sans parler tout bêtement des manoeuvres les plus basement politiciennes du parti socialiste en vue de favoriser le Front national sur le plan électoral, afin de disperser les voix de la droite et favoriser la « gauche » : le vote, éphémère il est vrai, à la proportionnelle a incontestablement lancé le Front national.

Par ailleurs, nombre de révolutionnaires de la plume, héritiers de mai 68 qui, jusqu'à l'arrivée des socialistes au pouvoir pouvaient espérer se faire une clientèle et obtenir une reconnaissance sociale, se sont reconvertis, dans les instances de pouvoir, comme conseillers ou chargés de mission, ou dans les médias et dans l'édition, le polar ou d'autres activités liées au pouvoir ou au spectacle du pouvoir. Ceux-là, devenus colla-

borateurs d'un système qu'ils avaient honni – il faut bien vivre – ne font pas de cadeaux aux obstinés qui s'entêtent dans l'anticapitalisme.

Les héritiers de ceux qui, en 1936, refusaient de livrer des armes à la république espagnole menacée par Franco peuvent aujourd'hui tout à loisir faire semblant de confondre le mouvement libertaire dans son ensemble avec un ou deux clampins qui ont quitté le mouvement ou en ont été exclus pour embrasser la cause révisionniste.

Anarchisme et fascisme

Les militants anarchistes qui, les premiers, ont eu à lutter contre le fascisme – nous pensons en particulier aux Italiens – se sont constamment efforcés de définir ses spécificités propres, sans pourtant jamais le dissocier d'un contexte historique capitaliste.

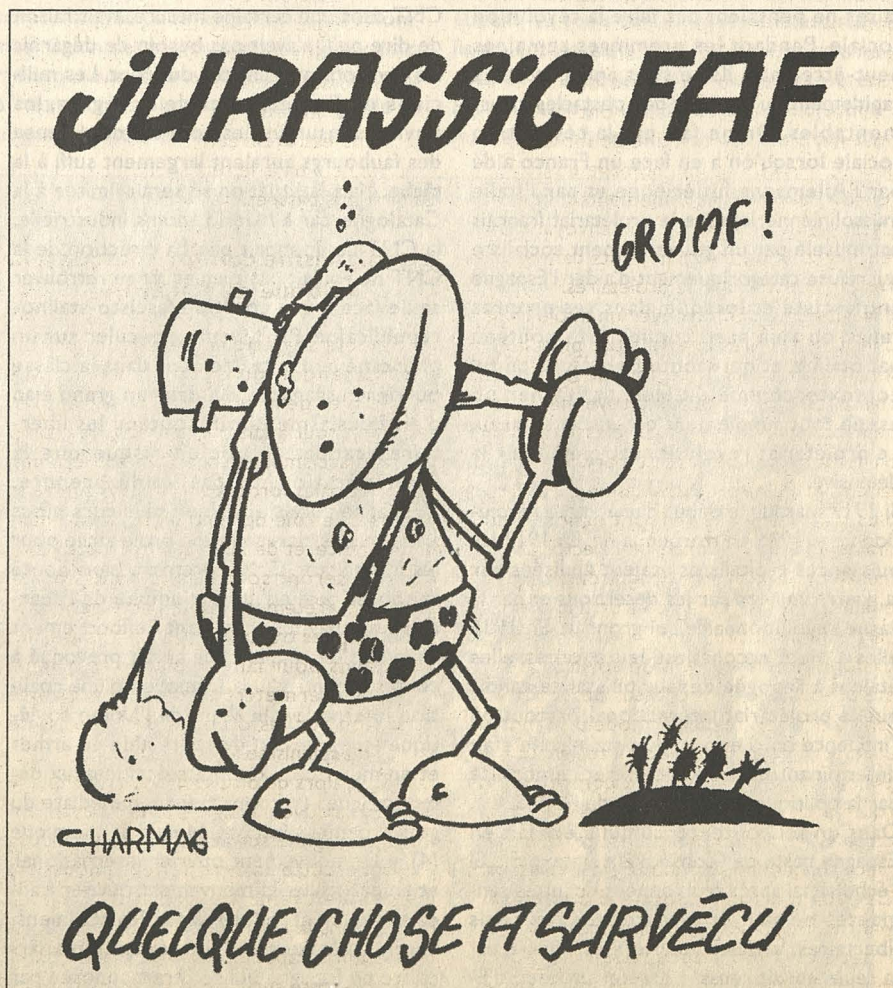
Quiconque prend la peine de lire Errico Malatesta, Camillo Berneri, Luigi Fabri (2) et nombre d'autres militants italiens qui ont vu le fascisme de près et l'ont combattu ne peuvent que prendre acte de leur tentative de le définir comme phénomène ayant sa spécificité propre, et leurs analyses, en particulier celles de Fabri, se situent à mille lieues au-dessus de toute la production actuelle sur la montée du fascisme en France.

Les libertaires italiens se sont également efforcés de montrer en quoi le fascisme était à la fois un produit du capitalisme et le résultat de l'échec de la révolution prolétarienne.

En Allemagne, en Italie ou en Espagne, les libertaires ont été parmi les premières victimes du nazisme et du fascisme, mais aussi les premiers opposants. Les libertaires ont aligné en Espagne des centaines de milliers de combattants, le seul exemple de mouvement ouvrier donnant les armes à la main un coup d'arrêt – temporaire malheureusement – au fascisme. On peut aussi mentionner les milliers de résistants libertaires dans le Sud-Ouest de la France (3).

Antifascisme et révolution sociale

La lutte contre le fascisme et ses avatars, et notamment le révisionnisme et le négationnisme, constitue un objectif intermédiaire qui n'implique en rien, à nos yeux, l'abandon de l'objectif final qui est la révolution sociale, l'instauration d'une société sans exploitation et sans oppression. Dire, comme le fait l'ultra-gauche, que la meilleure forme d'antifascisme est la lutte pour la révolution relève d'une logique tout à fait formelle. L'affirmation est en elle-même par-





faitement juste, mais elle a la justesse de toutes les affirmations péremptoires formulées en dehors de toute considération sur le réel. La meilleure forme d'antifascisme est la lutte pour la révolution sociale quand on a les moyens de faire la révolution, ce qui est encore loin d'être le cas. Les brillants théoriciens marxistes que sont les penseurs de l'ultra-gauche ont sur ce point un raisonnement singulièrement anti-dialectique. Lorsqu'on joue le « Monsieur Plus » de la révolution on a forcément toujours raison. Sur le papier. Dans la réalité, les choses ne sont jamais si simples, et lorsqu'on ne peut pas atteindre un objectif on essaie d'aller aussi loin qu'on peut.

L'antifascisme des anarchistes espagnols était foncièrement différent de celui des autres composantes du Front populaire. On sait que Staline ne voulait pas d'une révolution en Espagne, de surcroît une révolution qui ne serait pas dominée par les communistes, ultra-minoritaires avant que ses rangs ne se gonflent de la petite-bourgeoisie, des propriétaires fonciers, du patronat et des policiers. On sait également aujourd'hui que la bourgeoisie républicaine était tout disposée à passer un compromis avec Franco, et que c'est le mouvement populaire qui l'en a empêchée. Que restait-il de véritablement antifasciste en Espagne, alors ? Le prolétariat, et en premier lieu le prolétariat organisé par les anarcho-syndicalistes. Les puissances capitalistes occidentales et l'URSS étaient alliées, et leur antifascisme n'était qu'une expression de leurs politiques internationales respectives, consistant à ne rien faire en Espagne. L'antifascisme du prolétariat espagnol n'avait pas d'arrière-pensée, parce que la victoire de Franco signifiait leur mort, leur élimina-

tion physique, non pas en tant que catégorie conceptuelle mais en tant qu'êtres de chair et de sang, et c'est cela qu'a représenté la victoire de la rébellion franquiste : des centaines de milliers d'exécutions.

Dans le cas de l'Espagne en 1936, les libertaires ne pensaient pas faire la révolution sociale. Pendant les premières semaines peut-être, mais ils se sont aperçus assez rapidement qu'il y avait des obstacles insurmontables. On ne fait pas la révolution sociale lorsqu'on a en face un Franco aidé par l'Allemagne hitlérienne et par l'Italie mussolinienne, lorsque le prolétariat français est muselé par un gouvernement socialiste qui refuse catégoriquement d'aider l'Espagne antifasciste et lorsque, dans ses propres rangs, on a un parti communiste, soutenu par Staline, et qui sabote tout. Dans un tel contexte, comme dit Helmut Wagner, on essaie tout simplement de sauver sa peau. Le prolétariat révolutionnaire était sur la défensive.

Si 1917 marque le début d'une vague révolutionnaire, 1936 en marque la fin. En 1917 les puissances capitalistes étaient épuisées par la guerre, minées par les désertions et par la vague révolutionnaire qui grondait. En 1936 elles avaient reconstitué leurs forces, elles étaient à l'apogée de leur puissance, tandis que le prolétariat international, partout où l'influence bolchevique, puis stalinienne était déterminante, avait été cassé et démoralisé par la politique internationale de l'URSS.

Dans un tel contexte, ce qui a été fait en Espagne reste par conséquent un exploit. Si l'échec final après trois années de luttes sanglantes ne saurait être imputé aux seuls libertaires, la classe ouvrière espagnole est la seule qui ait réussi à arrêter un coup d'É-

tat fasciste en Europe, et l'existence d'un mouvement anarcho-syndicaliste particulièrement développé n'y est évidemment pas pour rien : la CNT avait un million d'adhérents. Or cette singularité-là n'a pas été étudiée. Pourquoi pas en Allemagne, ou en Italie ? Y a-t-il dans le mode d'organisation, dans la stratégie, dans le programme anarchistes, y avait-il en Espagne quelque chose qui n'existait pas en Allemagne et en Italie et qui a permis de faire face au fascisme ? Et quelle est cette chose ? Et par extension, face à la montée du fascisme aujourd'hui, est-il possible de reconstituer ces conditions ? Est-il possible de reconstituer ces conditions sans reconstituer les obstacles qui ont empêché le succès en 1936 ?

L'expérience espagnole

Il reste vrai que l'expérience de la guerre civile espagnole montre les limites de l'antifascisme révolutionnaire. Les marxistes révolutionnaires ont reproché aux anarchistes de ne pas avoir liquidé les communistes qui, en mai 37, ont tenté de prendre le pouvoir à Barcelone, ce qu'ils auraient pu aisément faire. Le comité régional de la CNT, dans une certaine mesure, avait raison de dire qu'il n'avait pas besoin de dégarnir les divisions anarchistes du front. Les miliciens de Barcelone et de la région, les ouvriers insurgés, les comités de défense des faubourgs auraient largement suffi à la tâche. Mais la situation se serait limitée à la Catalogne, car à Madrid, moins industrielle, la CNT ne dominait pas. La direction de la CNT ne voulait pas risquer de se retrouver seule face à une coalition fascisto-stalino-républicaine. Par ailleurs, spéculer sur un phénomène d'entraînement dans la classe ouvrière espagnole, qui dans un grand élan d'enthousiasme, aurait soutenu les libertaires catalans, était un risque que la Confédération n'a pas voulu prendre. L'Espagne aurait éclaté en plusieurs blocs antagonistes, devenant une proie facile pour les franquistes. C. M. Lorenzo a sans doute raison de dire qu'un « triomphe de l'anarchisme espagnol entraînant l'effondrement de la légalité républicaine aurait provoqué à coup sûr contre lui la formation d'une coalition internationale allant de l'Union soviétique (suppression de toute aide en armes et en munitions) aux États occidentaux démocratiques (reconnaissance immédiate du gouvernement fasciste, blocus économique (4)). » Le mouvement ouvrier international, et en particulier le mouvement ouvrier français largement influencé par les stalinien, auraient-ils soutenu une révolution anarchiste en Espagne qui se serait opposée par

les armes aux communistes espagnols ? Certes, les libertaires ont eu de toute façon à combattre simultanément les fascistes, la bourgeoisie et les stalinien, ce qui fait beaucoup... La question, dans ces conditions — qu'il est facile de poser soixante ans après — est: est-ce qu'il ne valait pas mieux tenter le coup ? Il est facile, lorsqu'on vit constamment « en plein délire d'identification avec la révolution russe », comme dit Carlos Semprun-Maura, lorsqu'on traîne un schéma de révolution qui se limite à la prise du Palais d'Hiver, de reprocher aux libertaires espagnols de ne pas l'avoir fait.

La preuve a posteriori que les anarchistes auraient pu sans difficulté liquider physiquement les communistes dès mai 37 se trouve dans les événements de mars 1939, à Madrid, lors desquels la CNT réalisa ce qu'elle aurait peut-être dû faire dès le début. Le 2 mars Negrin fait un véritable coup d'État et met des communistes à tous les commandements militaires importants. La CNT décida alors de régler ses comptes avec le stalinisme en écrasant les troupes communistes. Du 5 au 12 mars 1939, le IV^e corps d'armée anarchiste (150 000 hommes) commandé par Cipriano Mera, écrasa les I^{er}, II^e et III^e corps d'armée communistes (350 000 hommes). Selon des témoignages de vieux camarades qui ont vécu les événements, tous les officiers communistes au-dessus du grade de sergent furent exécutés.

La nature de classe du parti communiste espagnol est bien décrite dans ces propos de C. M. Lorenzo : « Il semble qu'il se produisit alors un véritable effondrement du Parti communiste. La masse innombrable de gens qui avaient adhéré à ce parti par haine de la Révolution, par peur, par amour de l'« ordre », par opportunisme politique, par arrivisme, n'avait aucune formation idéologique véritable, aucune connaissance du marxisme. Tous ces gens abandonnèrent le Parti dès qu'ils le virent en mauvaise posture et les communistes se retrouvèrent tels qu'ils étaient au début de la Guerre civile, une poignée de cadres sans prise réelle sur la population. Le Parti communiste eut à la faveur des circonstances un gonflement absolument artificiel ; ce fut un organisme monstrueux aux pieds d'argile. » (C. M. Lorenzo, *Les Anarchistes espagnols et le pouvoir*, éditions Le Seuil, p. 327.)

On peut, aujourd'hui, reprocher aux libertaires espagnols d'avoir fait une mauvaise analyse à la fois de la nature du stalinisme et de celle du républicanisme bourgeois. On est, aujourd'hui, confondu par leur naïveté (5) : ils sont en effet les seuls à avoir joué honnêtement le jeu de l'antifascisme. Ils étaient les seuls authentiques antifascistes. Ils étaient les seuls dont l'objectif prioritaire réel était la liquidation du fascisme en Espagne sans préconditionner cet objectif à leur monopole du pouvoir. Au nom de

l'unité antifasciste, la CNT, majoritaire en Catalogne, a accepté une chose invraisemblable : alors que les libertaires tenaient la rue, les usines, la terre, les transports, ils ont accepté, dans tous les organes de décision, une représentation infiniment moindre que celle correspondant à leurs effectifs réels, en gage de bonne foi...

Les libertaires ont fait, tragiquement et à leurs dépens, la preuve que l'antifascisme sans la révolution sociale n'a aucun sens. Ils ont démontré que la liquidation du fascisme ne peut pas se faire avec l'alliance avec un autre fascisme — le stalinisme —, ni avec la bourgeoisie républicaine. C'est une leçon qui vaut encore aujourd'hui. C'est pourquoi il est parfaitement naturel que les antifascistes bourgeois et post-stalinien d'aujourd'hui désignent les révolutionnaires comme les ennemis.

René Berthier. — groupe Février (Paris)

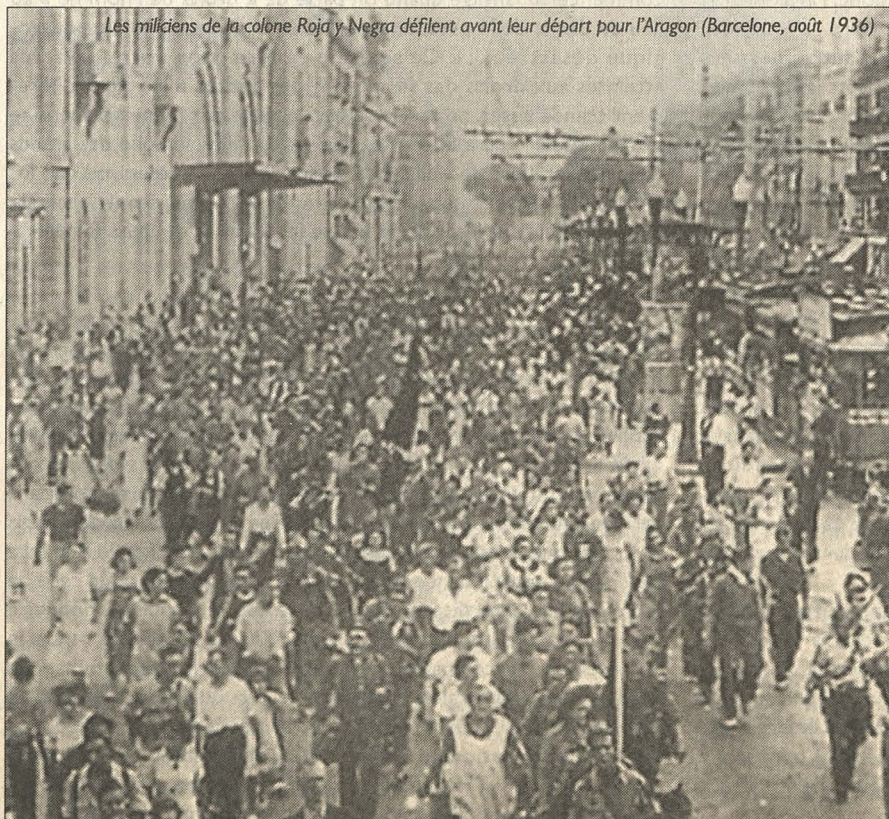
(1) Cf. « Études économiques, OCDE », Paris 1991, p. 58.

(2) Cf. *La lutte humaine*, Luigi Fabbri, le mouvement anarchiste italien et la lutte contre le fascisme, Gaetano Manfredonia, Editions du Monde Libertaire ; Camillo Berneri, Œuvres choisies, Editions du Monde Libertaire. Le texte de Fabbri, « La contre-révolution préventive », est une remarquable analyse de la montée du fascisme.

(3) À consulter : 1944 : Les dossiers noirs d'une certaine résistance — trajectoires du fascisme rouge, éditions du CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex. Comment les stalinien, après la guerre, s'attaquèrent à des antifascistes qui ne pensaient ni n'agissaient comme eux. Comment de nombreux militants révolutionnaires, libertaires, anarchosindicalistes, des militants du POUM, de l'UGT, du PSOE furent liquidés froidement dans l'impunité.

(4) C. M. Lorenzo, *Les Anarchistes espagnols et le pouvoir*, éditions Le Seuil, p. 267.

(5) *Solidaridad obrera* du 21 janvier 1937 évoque en termes lyriques l'arrivée, la veille, du premier bateau soviétique débarquant farine, sucre et beurre, quelque temps après que les communistes catalans aient provoqué la pénurie et le renchérissement des produits alimentaires en liquidant les comités ouvriers de ravitaillement (7 janvier), fournissant le prétexte d'accuser les anarchistes d'être les responsables de la pénurie : « Tout un peuple vibrait à cause de la signification profondément humaine de la première visite d'un autre peuple. La sensibilité rendait tribut à la solidarité. Ce message du prolétariat russe a apporté en Espagne quelques tonnes de produits alimentaires, offrande de ses femmes aux nôtres, aimables caresses des tout petits d'Orient aux enfants d'Ibérie... » etc. Le quotidien de la CNT aurait pu préciser que ces produits étaient achetés au prix fort et à prix d'or aux Soviétiques, de même que le seront les armes, pour la plupart anciennes, livrées à l'Espagne et distribuées de façon très sélective.



Les miliciens de la colonne Roja y Negra défilent avant leur départ pour l'Aragon (Barcelone, août 1936)

Droits des femmes: Péryl en la demeure

LA NOMINATION PAR LIONEL JOSPIN, LE 17 NOVEMBRE DERNIER, de Nicole Péry comme secrétaire d'État aux Droits des femmes masquait à peine les grandes manœuvres relatives au projet de loi sur la parité. Ainsi, cumulera-t-elle sous la houlette du ministère de l'Emploi et de la Solidarité de Martine Aubry, les missions sur les droits des femmes et sur la formation professionnelle. Pour le quidam, elle apparaît bien discrète quant à la formation professionnelle depuis sa nomination en mars 1998: qu'en sera-t-il sur le nouveau dossier confié? Fera-t-elle mieux que Geneviève Fraisse, qui fut, depuis un an, déléguée interministérielle et dont le travail en faveur des femmes est passé inaperçu? Celle-ci s'en va vers une « mission de proposition et de suivi tendant à une meilleure coordination des établissements d'enseignement public et de recherche en matière d'égalité des sexes ».

La responsabilité du dossier des droits des femmes varie au gré des gouvernements, entre un vrai ministère avec Yvette Roudy (mais pour peu de temps), un secrétariat d'État rattaché au ministère du travail, une délégation interministérielle ou un simple service ministériel. Selon l'importance accordée à ce dossier, donc. Par là même, un budget plus ou moins dérisoire est concédé voire rien du tout quand il s'agit d'une mission interministérielle. D'autres dossiers bénéficient de plus d'attention par l'octroi de budgets issus de plusieurs ministères et par des moyens déconcentrés: les missions relatives à la ville, au R.M.I., aux jeunes, par exemple. Or en fait, la promotion des droits des femmes concerne toutes les activités publiques de manière transversale et non pas seulement attaché au secteur de l'emploi. En effet, les discriminations a l'encontre des filles et des femmes se rencontrent dès la naissance, dans la famille, dans la rue, à l'école, dans l'orientation scolaire et professionnelle, à l'embauche (1), dans le salaire, le déroulement de carrière et la promotion professionnelle, dans l'accès aux fonctions de responsabilité, dans l'information et la publicité, dans les productions littéraires, artistiques et cinématographiques, dans la justice et en prison, dans la prévention et l'information sanitaires, dans la sexualité, dans la contraception et la maîtrise de la fécondité, dans le handicap moteur, sensoriel ou mental... qu'il s'agisse de désavantages, d'exploitation ou d'humiliation, le corps, la personnalité et la dignité de chaque individu femme sont mis à mal toute la vie durant avec plus ou moins d'acuité, plus ou moins de souffrance.

Certes, ce n'est ni un ou une ministre ni un ou une délégué-e interministériel-le qui pourra changer la mentalité de chacun et de chacune mais les actions menées en matière d'éducation et d'information et la reconnaissance de la dignité de l'individu quel que soit son âge, son sexe ou son origine peuvent contribuer à faire émerger des valeurs d'égalité, de responsabilité et de solidarité qui s'opposent à la résignation face à une société hiérarchisée, capitaliste et patriarcale.

Prenons quelques exemples de périls pesant sur les femmes, et par là même sur toute l'humanité.

Les droits de « l'Homme »

Les festivités pour célébrer les droits de l'Homme viennent de rassembler des chefs d'État qui oublient quotidiennement ces droits. Combien pouvons-nous compter de sans droit de par ce monde, et ici même entre nos frontières hexagonales? Droits de l'Homme fêtés pendant que, ici, les sans logis, les sans emploi, les sans papiers, les exploités ne cessent de voir leur nombre augmenter, et là, les disparus, les torturés et les assassinés. Et parmi eux, bon nombre de femmes aussi, mais une fois de plus, elles sont encore plus oubliées et niées que leurs compagnons de misère sauf quand il y a intérêt à faire pleurer dans les chaumières, et qu'elles sont exhibées dans leur détresse le plus souvent avec leurs enfants.

Comme de nombreuses organisations féministes, l'association Femmes et Changements rappelle, à cette occasion, que le sexisme commence au langage quand on parle de « droits de l'homme » au lieu de droits de la personne, et que ce concept a un rôle pédagogique désastreux: « Ce sexisme génère dans notre pays des atteintes aux droits des femmes et des petites filles particulièrement scandaleuses, ne serait-ce que lorsque des jeunes garçons se prouvent leur virilité en violant des petites filles, lorsque des grands frères se targuent de veiller à la virginité de leurs sœurs, ou que les plus petits pensent que, devenus grands, ils deviendront "chefs de famille" et auront le droit de battre les femmes de leurs familles » (2).

Le service maternel

Par contre, les femmes ne sont pas oubliées dans la réforme du service national. Elles vont connaître les joies de l'égalité avec l'A.P.D.: l'appel de préparation à la défense s'adressera aux jeunes filles nées après le premier janvier 1983. Quelle chance! Entendre durant tout un samedi ou un mercredi des généraux parler d'engagement dans l'armée, un métier d'avenir car être payées au S.M.I.C. pendant trois ans, c'est mieux que de ne même pas pouvoir toucher le R.M.I. La désertion à cette journée sera punie de la même façon que celle de leurs copains: interdiction de passer le bac, le permis de conduire ou un concours administratif jusqu'à l'âge de 25 ans. En outre, le recensement s'accompagne dorénavant de l'inscription automatique sur les listes électorales. C'est comme cela que l'esprit civique se développe dans les têtes de nos bambins, paraît-il!

À l'Éducation nationale, l'armée était déjà entrée par la grande porte, du temps d'Hernu et de Savary. C'est une grande habitude des garçons et des filles, toujours présente notamment dans les car-

refours des métiers: alors ne parlons pas de palette des filières de formation et des métiers plus réduite dans l'orientation des filles, l'armée, bonne âme, l'élargit. Autre danger dans le système scolaire que l'armée n'a vraiment pas su déloger, et pour cause: ce sont les sectes. Que croyez-vous qu'il puisse advenir en terme de lutte contre l'infiltration des sectes? Des cours d'éducation religieuse seront mis en place! C'est ainsi que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est grignotée. Les femmes en savent aussi quelque chose, elles qui ont subi, de par l'éducation, beaucoup plus fortement l'influence religieuse, retrouvent aujourd'hui dans les hôpitaux des comités d'éthique médicale composés de représentants des quatre plus importantes religions en France (3); ceux-ci sont censés les aider à prendre leur décision pour une demande d'interruption volontaire de grossesse ou de procréation médicalement assistée. Le sabre et le goupillon n'oublent ni la jeunesse ni les femmes.

La fin de l'accouchement sous X

Un autre dossier apparaît dangereux pour les droits des femmes, c'est celui de l'accouchement sous X. 700 femmes (4), chaque année, demandent à garder le secret de leur identité au moment de l'accouchement. Les nouveau-nés peuvent ainsi être adoptés pleinement. C'est une vieille tradition française de respecter l'anonymat des femmes qui confient leur enfant: au lieu d'abandonner n'importe où le bébé et de le mettre en danger, elles pouvaient le déposer dans un « tour » puis ensuite dans un « bureau ouvert ». Elles peuvent le remettre aujourd'hui à l'Aide sociale à l'enfance ou à un organisme autorisé pour l'adoption (O.A.A.). La loi autorise maintenant, à la demande de la mère, la levée du secret de son nom au cours des années qui suivent la naissance: l'enfant devenu adulte et s'il le souhaite, pourra savoir qui elle est. Pour les autres, le dossier de l'enfant est vide ou contient ce que la mère a voulu laisser comme trace.

Mais au nom de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, certains dont Jean-Pierre Rosenczveig ou Evelyne Sullerot remettent en question l'accouchement sous X afin de permettre à l'enfant de connaître la vérité sur son origine biologique. La Commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée nationale sur

les droits de l'enfance a demandé un « devoir de vérité » sur les origines.

Il ne s'agit pas vraiment d'une opposition entre les droits de l'enfant et les droits de la mère. Car la demande légitime de l'enfant à connaître ses origines ne peut recevoir comme seule réponse le nom de sa mère biologique: quid du père? Il n'en est jamais question: ni pour les détracteurs de l'accouchement sous X ni pour la grande majorité des jeunes en quête d'origine. D'autre part, comme le dit la pédo-psychiatre Catherine Bonnet, « l'acte de rupture définitive à la naissance n'est pas un abandon, mais un acte d'amour unique » (5). La manière d'aimer cet enfant consiste simplement à lui donner la vie et à le reconnaître comme une personne en le confiant à d'autres. C'est aussi le préserver de la confrontation à des réalités traumatisantes: les raisons de l'accouchement sous X peuvent être le viol, l'inceste, la détresse. N'est-ce pas alors lui épargner du mal, celui d'apprendre que son père est son grand-père en même temps, ou que sa mère est aussi sa sœur?

Ne peut-on accompagner toute demande d'origine en entendant les souffrances et en aidant à amorcer le travail de deuil

par le respect du secret d'identité et la reconnaissance du courage et de la lucidité d'une femme qui ne voulant pas être mère n'en a pas moins fait un geste maternel de protection vis-à-vis de l'enfant.

Les droits à l'avortement menacé

Vouloir supprimer le droit à l'accouchement sous X, c'est revenir à l'abandon d'enfant ou à l'infanticide, c'est ne pas respecter la décision d'une femme qui ne peut pas ou ne veut pas être mère après avoir souvent dénié sa grossesse et avoir dépassé les délais pour interrompre légalement la grossesse. Il s'agit du même débat que le droit à l'avortement et à la contraception. C'est-à-dire le droit



d'une femme de décider de son corps et de sa vie sans mettre en danger la vie d'un autre. « On ne peut s'empêcher de penser à certains parfis qui prônent le retour au droit du sang et la défense de l'identité nationale » (6).

Quant aux opposants au droit à l'avortement, ils continuent en toute impunité, profitant de la non application de la loi Neiertz de 1993 qui prévoyait, pourtant, que tout attroupement aux abords d'un établissement de santé qui pratique des I.V.G. constituait un délit. Xavier Dor, multi-récidiviste, poursuit sa croisade dans toute la France, pour l'âme des enfants non nés: il était encore le samedi 12 décembre devant la clinique Jeanne-d'Arc à Paris, accueilli fraîchement par des cénétistes et des anarchistes. Les Survivants, groupes de jeunes, sont apparus récemment dans plusieurs régions: s'ils ne semblent pas agir comme avait pu le faire la Trêve

de Dieu, avec Claire Fontana, c'est-à-dire qu'ils ne rentrent pas dans les blocs opératoires et ne s'y enchaînent pas, ils bénéficient toutefois de l'adresse postale de cette association intégriste. Le 17 octobre dernier, la Mutualité, célèbre salle parisienne du mouvement mutualiste où se sont tenus de nombreux meetings antifascistes ou contre la guerre, se comprometait en accueillant une rencontre associant les forces du Saint-siège, des Pro-life américains et des associations politiques d'extrême droite dont Foetus Pro vita (Italie), Human Life International (États-Unis), Ligue pour la vie, SOS Tout-petits et l'Union des Nations pour l'Europe Chrétienne (France).

Sur le terrain de l'exercice du droit à l'avortement et à la contraception, la situation est complexe. D'une part, le Centre d'interruption volontaire de grossesse et de contraception (CIVG) de Roubaix a mené une grève de treize jours avant d'obtenir le statut de contractuels pour les médecins précédemment vacataires, comme le sont une très grande partie des médecins des C.I.V.G. à l'hôpital public. D'autre part, malgré les circulaires estivales, d'année en année, des différents ministres chargés de la Santé, l'accueil des femmes en demande d'I.V.G. n'est pas coordonné l'été: les hôpitaux ferment les services pour les vacances faute de trouver des médecins remplaçants formés, ou faute de personnel en congés non remplacé. Les femmes obtiennent ainsi des rendez-vous tardifs ou sont purement renvoyées sans solution vers le Planning familial. En revanche, le ministère a confié au Professeur Nisan une mission pour adapter la

loi Veil sur l'I.V.G.: le rapport laisse augurer le souci de vouloir régler le cas des mineures et des étrangères et vouloir la suppression de l'obligation de l'entretien social. Et il est attendu, pour 1999, le lancement de la campagne d'information sur la contraception, annoncée par le ministre Aubry le 8 mars 1998, mais programmée très tardivement faute de budget.

Quant au mouvement des femmes, les diverses associations restent extrêmement vigilantes, défendant les femmes contre les violences, luttant contre le sexisme (plusieurs campagnes sont menées contre des publicités sexistes), contre l'homophobie, assurant l'aide aux réfugiées algériennes entre autres, mobilisant pour la création de maisons des femmes comme à Bordeaux ou Angers, investies dans la campagne contre le temps de travail partiel imposé et dans celle

des Femmes contre le F.N. et l'extrême droite, initiées par le Collectif national pour les Droits des femmes, et préparant la Marche des Femmes pour l'an 2000 (avec d'âpres discussions à venir du fait d'associations d'autres continents soutenant le programme contre la précarité du Jubilé 2000).

Alors, Nicole Péry n'aurait-elle été nommée que pour accompagner symboliquement le débat consensuel sur l'introduction dans la Constitution de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions »? Débat qui porte essentiellement sur les éventuelles lois que rendra possibles la nouvelle rédaction de l'article 3. Ou aura-t-elle le courage et la liberté d'ouvrir des chantiers promis de longue date sous la pression des femmes?

Hélène Hernandez
groupe Pierre Besnard



(1) Le Quatre pages n°30 du Centre d'études de l'emploi (novembre 1998) évoque les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes filles qui s'aggravent malgré les diverses interventions sur l'insertion et le chômage faute de politiques prenant en compte la différence entre les garçons et les filles.

(2) Sur le site Internet de Pénélopes.

(3) Comme à l'hôpital de l'AP-HP Antoine Béchère à Clamart (Hauts-de-Seine).

(4) Enfance majuscule, n° 43 spécial « L'accouchement sous X », octobre-novembre 1998, en vente à la librairie du Monde libertaire, 38 F.

(5) Catherine Bonnet, « A propos du débat sur l'accouchement sous X », dans *Enfance majuscule*, n° 43.

(6) Nicole Jeanniard, « Origine du secret et secret des origines », dans *Enfance majuscule*, n° 43.

abonnez-vous! • abonnez-vous! •

Europe: les capitalistes s'organisent

L'EUROPE EST EN GERME DEPUIS 1950. La conjonction de la deuxième guerre mondiale avec la nécessité de la reconstruction économique a fait émerger l'Europe avec le traité de Rome en 1957. Dès l'origine, c'est autour de la défense, avec le projet de Communauté Européenne de Défense, et du charbon et de l'acier, avec la CECA, que s'organise le projet européen. Du pragmatisme capitaliste bien compris et bien loin du rêve transnational européen « pour rapprocher les peuples ». L'Europe n'est au départ que cela. Un groupement d'intérêt économique, puisque l'essentiel des fonds européens est affecté à la Politique agricole commune, et une volonté de réconciliation franco-allemande. Les capitalistes ont aussi compris qu'il fallait savoir suspendre les intérêts dits nationaux pour accroître ses propres intérêts.

C'est à partir de 1980 que l'Europe va servir d'instrument politique et idéologique de mise au pas des populations. Les Trente Glorieuses ont été le cadre d'une croissance économique forte établie sur un compromis social incluant une forte protection sociale et une répartition des richesses de type 70% pour les salaires et 30% pour les profits (nous en sommes aujourd'hui à 60% et 40%). Surtout, ce qu'on a appelé fordisme est un assemblage de la protection sociale, de régulation salariale collective et d'un capitalisme monopoliste d'État. Cet assemblage nécessitait un cadre national fort. Dans ce contexte, l'Europe n'avait une existence que tant qu'elle ne mettait pas en cause cet assemblage mais s'y conformait. La PAC, politique agricole commune, en est l'exemple le plus parfait.

C'est à partir du moment où la remise en cause de cet assemblage a été forte que l'Europe a été convoquée comme argument nécessaire dans le cadre du changement de stratégie. C'est ainsi que la PAC est devenue moins importante et que la CEE s'est

constituée comme entité déterminante pour les adhérents. Elle s'est mise en quête d'une harmonisation des politiques nationales qui se substituerait à l'assemblage fordiste, ce qui permettait de le liquider. L'aboutissement de ce projet est la création d'un grand marché unique et d'une monnaie unique.

En 1985, ce sont les accords du Luxembourg qui préparent le fameux Traité de Maastricht. Celui-ci annonce la libéralisation des mouvements de capitaux pour le 1er juillet 1990, la création d'un marché unique pour le 1er janvier 1992 et la liberté de circulation des personnes à travers la convention de Schengen à partir de 1992 aussi. Enfin, il met en perspective la réalisation d'une monnaie unique pour 1999.

En fait, ce n'est pas l'Europe libérale qui défait le compromis fordiste mais la libéralisation et les rapports de force qui jouent contre le compromis fordiste en servant l'argument européen.

Il reste que le processus d'unification européenne amplifie le rapport de force défavorable aux salariés. Il est une sorte de processus grandeur nature de mise au pas des populations. Une arène où les politiciens ne sont même plus soumis aux contraintes du débat public national. Ce qu'on appelle les technocrates, ce sont des politiciens qui ont arrêté de vouloir plaire et de quémander la représentation des citoyens, l'Europe est simplement le lieu d'un cynisme politique plus important qu'ailleurs.

Politiquement, le cadre de l'UE est lamentable.

Déjà, la démocratie nationale est le modèle du spectacle démocratique organisé pour légitimer le pouvoir des élites économiques et culturelles tout en ayant comme préoccupation essentielle les « intérêts du peuple » mais la démocratie européenne ne se soucie que très peu de ce spectacle lui-même.

L'Europe est dirigée en dehors de toute

décision politique revenant aux citoyens. La représentation politique – le Parlement Européen – est très faible. Le prochain Président de la Commission européenne, c'est Jacques Santer aujourd'hui, sera désigné par les membres de la Commission, eux-mêmes désignés par les gouvernements après avis du Parlement. L'innovation est effectivement extraordinaire pour une institution qui ne s'est jamais encombré avec ces flagorneries démocratiques. Déjà, nous combattons la fiction démocratique, en tant qu'elle est une fiction occultant le fait que ce sont toujours les dominants qui se trouvent élus, mais avec l'Europe, il n'y a même plus besoin d'une fiction.

Le cynisme nu peut s'afficher. C'est la régression politique parfaite, le retour à l'avant démocratie formelle ! Du coup, la CEE est dirigée par des technocrates, gestionnaires assurant des fonctions politiques sans avoir à en subir les contraintes: c'est du Orwell ! La machine libérale est une machine totalitaire.

Nous voyons bien d'ailleurs l'inanité du débat pour les prochaines élections européennes. Aucune perspective n'est tracée ou, plutôt, la donne est déjà faite. Il ne reste plus que le spectacle idéologique à organiser autour de l'« idée européenne ».

Au niveau économique, l'UE est une machine à éliminer les obstacles que rencontre la contrainte de profit des capitalistes. Dès le Traité de Maastricht, en 1986, les choses sont claires. L'idéal européen est fait de la prose des économistes libéraux soutenant les divers patronats nationaux: concurrence, liberté de circulation des facteurs de production (le capital et le travail, flexibilité des prix et donc des salaires !), guerre aux monopoles, surtout s'ils sont publics, et guerre aux actions correctrices de l'État, si chères aux keynésiens. Un véritable vademecum de l'étudiant libéral en DEUG d'économie ! Ainsi, nombre de dispositions européennes ont posé des jalons.

La commission à la concurrence (dans laquelle a sévi Lord Brittan ou Edith Cresson), aujourd'hui dirigée par Karl Van Mier, veut poser à plat tous les systèmes de service public. Le service public est un monopole public et ce sont là deux raisons de le faire disparaître et de lui préférer le service universel. Ce concept, créé par la CEE, définit un service minimum aux personnes qui ne peuvent accéder par le marché, donc en payant, à tel service. De fait, celui-ci peut être rendu par une entreprise privée avec laquelle la collectivité a signé une convention comprenant un cahier des charges. C'est dans cette logique que la commission à la concurrence mène une lutte contre tous les services publics constitués, et parti-

culièrement les services publics du transport et de l'électricité. Ainsi, elle a contribué à libéraliser le transport aérien à partir du 1er janvier 1998. En clair, cela signifie qu'il n'y a plus de monopole pour Air France sur les lignes hexagonales. Résultat: la première liaison assurée par une compagnie étrangère, la Lufthansa, a été la ligne Bordeaux-Marseille.

Le problème, c'est que le service public inclut l'idée d'une péréquation qui permet une forme de solidarité. Ainsi les bénéfices faits sur Bordeaux-Marseille permettent de faire fonctionner Lorient-Paris. Avec la libéralisation, cela est fini, car les compagnies aériennes s'arrêtent aux bénéfices des grandes lignes très rentables. C'est la même

logique qui préside à la libéralisation du rail. L'idée serait de détruire le monopole d'usage des rails par une compagnie telle que la SNCF. La commission a donc proposé la séparation du réseau ferré et de la compagnie ferroviaire de façon à ce que d'autres compagnies ferroviaires puissent s'acquitter d'un péage pour utiliser ces mêmes rails. Ainsi, le Réseau ferré français a été créé avec la bénédiction du ministre communiste Gaysot! Là encore, fini la péréquation! Le téléphone a aussi été dans le collimateur afin de séparer, toujours dans la même logique, les câbles de la compagnie de téléphone. France Télécom privatisée, d'autres compagnies peuvent alors intervenir sur ce marché. Le service universel fonctionne: une



des compagnies du marché, en l'occurrence France Télécom, est chargée des communications locales et des cabines publiques tandis que les autres se jettent sur les marchés juteux comme l'international et le téléphone mobile. L'électricité est en train de passer dans les mêmes fourches caudines depuis une directive de 1996 mettant en perspective la libéralisation du marché de l'électricité. C'est ainsi qu'à partir du 1er janvier 1999, les 400 plus grandes entreprises de France pourront choisir leur fournisseur d'électricité, en dehors d'EDF. Le topo est donc toujours le même avec la commission a la concurrence: le moindre service public est gênant, il faut donc le rentabiliser pour pouvoir le privatiser. C'est là une logique partagée par nos gouvernants, mais si difficile à imposer directement, surtout étant donné les forces syndicales réunies dans les services publics, que l'alibi européen fonctionne à merveille. N'oublions pas que la commission ne prend ses directives qu'à la majorité qualifiée de ses membres représentants les gouvernements. Il n'y a pas ici la moindre imposition. Les gouvernements participent à tout cela.

La commission sociale a pour objectif, elle, d'harmoniser le droit du travail. La logique des patrons étant à l'œuvre, c'est vers le bas que cela se passe. Deux exemples suffiront à montrer en acte son travail. En 1992, elle décide d'abaisser l'interdiction légale du travail pour les enfants à 13 ans à la demande du Portugal et de la Grande-Bretagne. En 1992 toujours, elle décide que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes commande d'autoriser le travail de nuit des femmes, interdit dans plusieurs législations, dont la française depuis la fin du XIXe siècle. La règle étant rigidité, la commission adopte le point de vue du type OCDE pour accélérer la mise au pas des populations dans l'intérêt des capitalistes.

De même, la commission formation-éducation, dirigée aujourd'hui par Cresson, sort un livre blanc en 1994. C'est là une vieille technique quand les gouvernements veulent s'en prendre aux règles protectrices des travailleurs et des citoyens. Ils demandent à des experts indépendants de rédiger un rapport qui conclura au bienfait de leur propre politique. La CEE est friande de cela. C'est ce qui fait qu'elle apparaît pour une réunion de technocrates-experts-fonctionnaires tentant de s'occuper de tous les aspects de la vie des personnes. Dans le même ordre d'idée, il y a la technique du livre blanc: vous mettez à disposition « des forces vives » de tous les pays un livre pour noter ce qui ne va pas et les propositions qui sont faites.

Ensuite, vous faites une synthèse, appelée

Livre blanc, qui est censée orienter les décisions à prendre dans les prochaines années. Le livre blanc sur la formation et l'éducation conclut, pour sa part, qu'il faut confier davantage au marché les systèmes éducatifs et aux patrons la formation professionnelle. Cela pourrait sembler normal pour une commission dirigée par Cresson, une femme qui passe son temps entre ses fonctions publiques et ses fonctions de directeur général chez Schneider (le groupe industriel de Pineau-Valencienne). Elle travaille directement pour les patrons et sévit aux différentes commissions depuis qu'elle n'est plus Premier ministre.

C'est encore la commission de la concurrence qui passe au crible les aides de l'État à tel ou tel secteur suivant en cela les conseils les plus avisés des libéraux, dont Raymond Barre qui disait en 1977 qu'« on ne pouvait soutenir les canards boiteux ». La loi du marché est à ce prix: quand ça ne marche pas, on ferme, on licencie et on investit dans autre chose. C'est d'ailleurs cette logique qui a prédominé lors de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde en 1997 avec ses 3 000 licenciements. La commission n'a rien dit et le gouvernement français, c'était Jospin déjà, a demandé un de ces fameux rapports « indépendants » pour conclure qu'il ne pouvait rien faire.

Une autre spécialité de l'Europe, c'est la normalisation permettant aux grandes entreprises de virer les petites de leur marché avec l'aide concupiscente des représentants des consommateurs. La logique est simple: vous réunissez à Bruxelles des grandes entreprises et des associations de consommateurs, dont le travail rémunéré par les subventions de l'État est de représenter les intérêts des consommateurs, pour décider des normes en place sur le marché. Les grandes entreprises s'arrangent, suivant en cela les désirs des représentants de consommateurs, pour continuellement améliorer leurs produits et donc continuellement changer les normes pour qu'une petite entreprise ne puisse pas suivre à ce rythme. Astucieux et cynique usage de la représentation publique!

Une avancée à reculons

Au final, l'Europe qui se dessine, c'est le retour à l'idéal du marché et du capitalisme concurrentiel du XIXe siècle. Elle avance d'ailleurs au même rythme que les capitalistes en mettent plein la gueule aux populations du monde entier. De Maastricht à Amsterdam, c'est la même litanie qui est énoncée pour démanteler les dernières formes de sécurité et de résistance des

populations. Et ce n'est pas le pseudo volet social sur l'emploi dans le Traité d'Amsterdam qui contredit cette réalité. Au contraire, c'est en proclamant « que la lutte pour l'emploi est prioritaire et nécessite une coordination » que les gogos habituels sont prêts à croire à un virement à gauche de l'Europe justifiant de signer le Traité. L'hypocrisie nationale partagée au niveau européen reste une hypocrisie!

En fait, nous voyons bien à travers l'évocation de l'histoire et des fonctions actuelles de l'UE qu'elle est essentiellement une structure d'appoint à la domination capitaliste. Cela fait quinze ans maintenant que l'argument européen est mis à toutes les saucées pour considérer ceux qui seraient contre une politique européenne de nationalistes frileux. Cela fait quinze ans que les gouvernements justifient des changements par l'invocation des décisions européennes, feignant de n'y prendre part.

Nous avons l'aboutissement du pourrissement démocratique: une fraction démocratique à l'intérieur et, si cela ne suffit pas, l'invocation de l'obligation extérieure et indépendante des gouvernants. Comme la mondialisation, la marche forcée européenne a servi et sert à tout justifier: les autres nous obligent à évoluer de telle façon, nous n'y pouvons rien, il faut défendre nos billes dans cet univers de compétition. Ces trois arguments sont spécieux: le premier oublie que nous sommes toujours l'autre d'un autre et que ce discours est tenu à toutes les populations; le deuxième nous plonge dans le fatalisme le plus démobilisateur des luttes sociales éphémères; le dernier tente de faire croire que les gouvernements, la bourgeoisie et les élites économiques luttent contre ce projet et défendent « du mieux qu'elles peuvent les intérêts du peuple ». Cette entreprise de mise en compétition des populations les unes contre les autres est aux antipodes du projet humaniste et coopératif que les eurocrates disent défendre.

Mais il nous faut rester conscient que l'Europe ne sert là que d'argument idéologique tentant de faire prendre aux populations les vessies pour des lanternes. La charge affective de l'idée européenne est ainsi mise à l'usage de la charge destructive du capitalisme en œuvre dans tous les pays. C'est ainsi qu'en même temps que s'exerce une uniformisation souvent violente, économique et culturelle, du mode de vie et de domination des populations, se développe un discours idéaliste sur l'Europe. En fait, la mondialisation a besoin du discours mystificateur de l'idéal qui dépasse la nation. Pour un peu, on y croirait! Mais il faudrait vrai-

ment être naïf car l'Europe a déjà montré la mystification à l'œuvre en créant la convention de Schengen par exemple. L'idée fédéraliste européenne rencontre alors la réalité crue du repli sur soi européen. L'Europe ne fait que changer de surface à des politiques nationales répressives et liberticides. La convention signée en 1992 prévoit que le contrôle aux frontières se fera aux frontières de l'espace européen. Et tout État permissif doit harmoniser la législation tout en s'engageant à donner suite aux requêtes de la justice des autres pays de l'« espace Schengen » comme ils l'appellent. La convention revient à déplacer la hantise de l'invasion et la criminalisation de l'immigration du niveau national au niveau européen. Pour notre part, nous ne changeons pas de combat parce que la surface ou le nombre de pays concernés changerait. Nous restons

des partisans farouches de la libre circulation des personnes : ce serait cela notre idéal européen et même mondial ! On ne peut être internationaliste seulement en idée, ce sont les actes qui sont importants. C'est pour cela que les leçons d'Europe données par Val dans *Charlie-Hebdo* du type « Chouans ou européens » sont confondantes. Ce n'est pas ainsi que le débat se pose. Réduire l'opposition à l'Europe par le qualificatif de chouans revient à reprendre à son compte le travail idéologique des sphères libérales pro-européennes.

Faux et vrai combat

Ce n'est pas sur l'idée de souveraineté que nous basons notre critique de l'Europe de Maastricht. C'est une erreur de croire que Maastricht réduirait les possibilités des

citoyens et des travailleurs de se faire entendre.

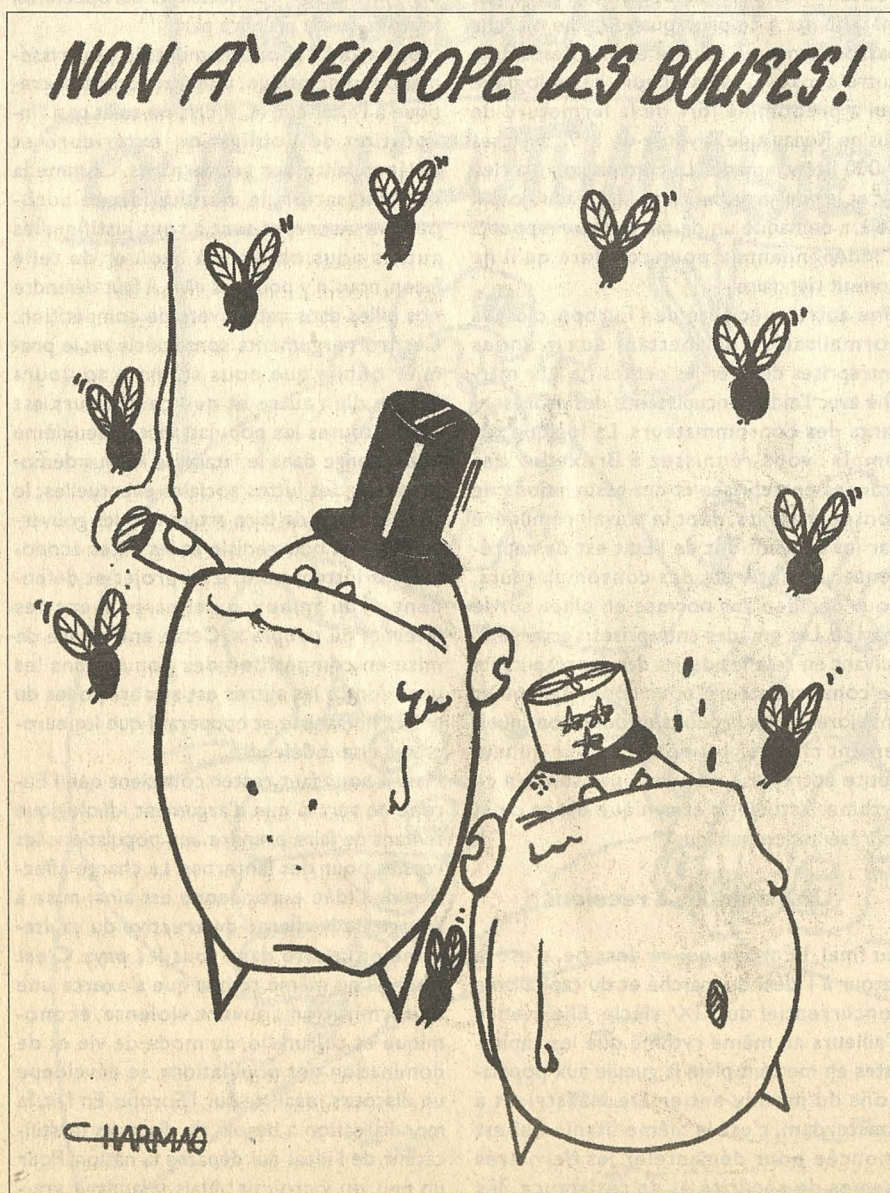
Qui osera dire que nous avons davantage de poids sur la définition de la politique monétaire et les décisions du Conseil de Politique monétaire bien français que nous en aurons sur la Banque Centrale Européenne ? Qui osera dire que les travailleurs maîtrisent davantage le capital quand il est français ? Qui osera dire que les citoyens sont maintenant floués par une Europe libérale centrée sur les intérêts des capitalistes et de la finance ? Faudrait-il croire qu'avant Maastricht, les citoyens avaient voix au chapitre et que les travailleurs maîtrisaient les taux d'intérêt ?

Tout cela n'est pas sérieux ! Il a toujours fallu lutter pour avoir le droit de décider contre les politiciens et les patrons, cela ne va pas changer avec l'Europe. Maastricht n'est qu'une modalité des formes d'oppression capitaliste et les anarchistes n'ont pas pour habitude de choisir entre les différentes modalités d'oppression, ils les combattent ! Les gémiards de la souveraineté, communistes, chevènementistes et autres nationalistes, seraient prêts à nous faire croire que les travailleurs et les citoyens étaient émancipés dans la bonne République avant qu'on nous impose Maastricht. Aux pays des aveugles, les borgnes sont rois dit-on ! Eh bien, engageons nous plutôt à voir clair : l'Europe ne change rien fondamentalement à la gestion de nos sociétés. Les modalités de la domination nous importent peu : la seule chose qui doit intéresser les citoyens et travailleurs, c'est de résister à la domination partout avec l'intention de la supprimer à la première occasion.

Ce n'est évidemment pas de cela dont il s'agit en ce qui concerne l'Europe et les élections de juin 1999. C'est pour cela que nous continuerons d'affirmer notre internationalisme et notre combat contre la domination capitaliste qu'elle prenne les formes fédérales, nationales ou mondiales. Dans ce cadre, les élections européennes sont un épiphénomène comme sont capables d'en produire les politiciens occupés à la perpétuation de cette domination. La seule chose qui peut nous préoccuper, c'est d'organiser le rassemblement des travailleurs européens contre la logique capitaliste.

C'est ce à quoi s'attellent aujourd'hui des syndicats révolutionnaires dans le cadre de la Charte de Grenade par exemple. Et cela restera toujours dix milles fois plus importants que les discours incantatoires de Cohn-Bendit, empêtré à nous montrer, tel Alain Minc, que la domination peut être heureuse.

Most



Syndicalisme révolutionnaire et anarcho-syndicalisme

Un problème de définition ?

Se poser la question de la définition du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme c'est se demander quelles réalités recouvrent ces deux concepts. Sont-ils interchangeables ou possèdent-ils chacun leur spécificité ? Au travers principalement du cas français, il nous semble important de voir comment ces notions se sont affirmées, non pas au travers des prises de positions, des affirmations et des partis pris idéologiques mais au travers du fait historique, des dynamiques militantes des organisations ouvrières de l'époque. Loin d'être un débat passéiste et sans intérêt sur le présent, ces questions recouvrent la problématique de savoir quel type de syndicalisme les militants libertaires peuvent aujourd'hui impulser et quel est le lien idéologique, pratique et organisationnel entre syndicalisme et anarchisme.

De 1894 à 1902, en partie sous l'impulsion de Pelloutier et Pouget, les anarchistes s'imposent peu à peu à tous les postes dirigeants du mouvement syndical. Ils y répandent leurs idées, leurs méthodes d'action et leurs perspectives pour la société future. En 1902, parmi les quatre dirigeants confédéraux les plus importants, on trouve trois militants anarchistes. Emile Pouget est secrétaire confédéral adjoint chargé du journal de la CGT, Georges Yvetot est secrétaire de la Fédération des Bourses du travail et Paul Delessalle est secrétaire adjoint de cette même fédération (1). Seul le secrétaire confédéral, Victor Griffuelhes, n'est pas issu du mouvement anarchiste mais du courant blanquiste. Il reste néanmoins très proche des libertaires et s'affirme comme syndicalisme révolutionnaire.

Edouard Dolléans rappelle qu'une des conditions majeures d'implantation des anarchistes dans le mouvement syndical,

par-delà leur dynamisme et la valeur de leurs propositions, est que les militants ouvriers des années 1890 ont tellement souffert des divisions politiques entre les organisations, qu'à leurs yeux l'autonomie syndicale est la condition de l'unité ouvrière. Aux adeptes des partis politiques ils reprochent leur passion partisane qui a pour conséquence de désunir les masses ouvrières. Ils leur reprochent aussi la stérilité de leur effort sur le plan parlementaire. Les militants ouvriers restent sceptiques face à l'action parlementaire et le deviennent de plus en plus quand les socialistes pénètrent au gouvernement ou forment un groupe à la chambre et que la condition ouvrière reste inchangée. Les militants anarchistes apparaissent alors comme les meilleurs garants de l'indépendance syndicale. De plus, la réussite après une longue attente des regroupements

interprofessionnels au sein des Bourses du travail favorise largement l'émergence des conceptions révolutionnaires et d'autonomie ouvrière, en rupture avec toute représentation politique.

L'évolution du syndicalisme révolutionnaire

Plusieurs historiens fixent les débuts du syndicalisme révolutionnaire en tant que mouvement spécifique en 1896, lors de l'éviction des syndicalistes et des anarchistes de la IIe internationale lors de son congrès de Londres. Congrès qui a entériné la reconnaissance de l'action parlementaire et donc de la conquête du pouvoir par les partis socialistes. D'autre, qui fixent la date à peu près à la même période, estiment qu'elle est symbolisée par l'entrée dans l'univers syndical de

Fernand Pelloutier, qu'Edouard Dolléans par exemple, juge comme étant « Le premier à avoir une vision compréhensive du syndicalisme révolutionnaire » (2). Il est rejoint dans ce sens par Jean Maitron qui estime aussi que la paternité du syndicalisme révolutionnaire revient sans ambiguïté à Pelloutier qui est le premier à en définir la théorie et la pratique dans un article intitulé « L'Anarchisme et les syndicats ouvriers » paru dans le n°27 des *Temps nouveaux* du 2 au 8 novembre 1895 (3). Il le considère alors, par son esprit de « constructeur et d'éducateur », comme « avant le mot, le premier militant » du syndicalisme révolutionnaire (4). Dans cette tâche, Pelloutier ne tente pas de calquer une théorie sur la réalité mais tente au contraire par la pratique de donner une cohérence d'ensemble au mouvement syndical en proposant une tactique : l'action directe, une stratégie : la grève générale et des structures d'organisation immédiates et futures : les Bourses du travail et les syndicats ouvriers, appelés à remplacer l'État et le patronat. Les Bourses du travail ont en effet une place centrale



dans les conceptions de Pelloutier. Instruments d'organisation de la classe ouvrière sur une base interprofessionnelle, elles sont aussi un outil de lutte et d'organisation de la société future.

On peut distinguer deux sous-périodes dans l'évolution du syndicalisme révolutionnaire. Une première qu'on peut qualifier comme « les temps héroïques du syndicalisme révolutionnaire » s'étale de 1889 à 1908, puis une seconde de 1909 à 1914, qu'on peut juger comme la crise du syndicalisme français, marquée dès 1909 par le déclin du syndicalisme révolutionnaire. Les années d'apogée du syndicalisme révolutionnaire commencent en 1902, lors de l'unification entre la CGT et la Fédération des Bourses du travail, et se terminent en 1908 lors de la crise de Draveil-Villeuneuve-Saint-Georges. L'année 1906 apparaît comme étant la pointe de la courbe. Le déclin du syndicalisme révolutionnaire à partir de 1906 est justifié par plusieurs raisons. Cette année marque l'échec de la grève générale, lancée à l'occasion du premier mai afin d'obtenir la journée de 8 heures de travail, et une répression plus importante de l'État envers la CGT et les Bourses du travail. Mais elle marque surtout le début d'un processus où le syndicalisme révolutionnaire tend à se constituer en tant qu'idéologie spécifique se suffisant à elle-même. Une démarche qui est présente de la Charte d'Amiens du congrès de 1906 de la CGT à la création de la *Vie ouvrière* en 1909 en passant par le discours de Pierre Monatte en 1907 au congrès anarchiste d'Amsterdam (5). Plus tard, dans les années 1920, la création, autour de Pierre Monatte, de la revue la Révolution prolétarienne peut apparaître dans la continuité de cette démarche. Non plus dans une perspective d'affirmation mais de repli et de défense face à l'essor de l'univers communiste. Ces remarques vont dans le sens de la périodisation du syndicalisme révolutionnaire proposée par Jean Maitron et qui nous semble être la mieux adaptée. Il estime que du congrès de Nantes en 1894, où est affirmée l'indépendance du syndical par rapport au politique, à 1904-1906, on assiste à « la phase anarchiste, du mouvement ouvrier français [...] sous la forme de l'anarchisme syndicaliste ». Il date ensuite jusqu'en 1914 la phase du syndicalisme révolutionnaire (6).

Si le syndicalisme révolutionnaire apparaît clairement comme issu de l'idéologie et du mouvement anarchiste, il a tenté de se constituer à un moment donné en mouvement propre, véhiculant ses propres logiques et idéologies. Le fait que l'affirmation de celui-ci coïncide avec la perte d'influence d'un syndicalisme généralement d'action directe au sein du mouvement ouvrier français laisse la porte ouverte à de nombreuses interrogations. En voulant s'affirmer comme se suffisant à lui-même et en tant qu'idéologie propre, le syndicalisme révolutionnaire ne s'est-il pas coupé de ses origines et d'un mouvement libertaire qui l'animait et qui représentait alors un mouvement d'ensemble, composé de multiples facettes ?

La définition du syndicalisme révolutionnaire

Au niveau justement de la définition du syndicalisme révolutionnaire, on peut affirmer que parmi les thèmes issus de l'idéologie anarchiste

qui ont profondément marqué le syndicalisme il y a le refus de l'État, la pratique de l'action directe, l'antimilitarisme et dans une moindre mesure l'idée de grève générale (7). Le syndicalisme révolutionnaire fait bien la synthèse de l'anticapitalisme, de l'antiétatisme et de l'action directe. L'option autonomiste du syndicalisme révolutionnaire, issue des conceptions libertaires, est à mettre en premier plan. Elle se définit principalement par sa caractéristique de résistance à l'intégration républicaine de la classe ouvrière et par sa capacité de se penser en projet autonome, en rupture avec la délégation de pouvoir et la représentation politique. Même s'il y a une différence évidente entre la marginalisation sociale dont a été victime la classe ouvrière française au long de son histoire et le sentiment d'autonomie de classe qu'elle a pourtant développé, il faut reconnaître que ce fut l'un des objectifs du syndicalisme révolutionnaire que de pousser cette situation à son maximum. Une volonté de transformer une situation subie en une situation choisie et assumée en élaborant une conscience et un projet autonome. Les syndicalistes révolutionnaires ont voulu faire du syndicalisme un instrument de défense et de promotion de l'autonomie ouvrière. Cette volonté s'exprime d'ailleurs clairement à travers le choix fait par les syndicalistes révolutionnaires de la grève comme moyen d'expression privilégié. « La grève c'est l'autonomie ouvrière en acte » (8), d'où une telle ferveur envers la grève générale, aboutissement de l'autonomie ouvrière. De plus, la création des Bourses du travail, au début des années 1890, met en jeu deux options possibles : soit un lien étroit avec les municipalités et l'État, soit le renforcement de l'autonomie ouvrière et syndicale. C'est la seconde voie qui l'emporte, donnant encore plus de force au mouvement syndical par une double représentation, verticale et horizontale. Inversement, l'objectif des partis socialistes puis communistes, au travers des concepts de République sociale et de conquête du pouvoir étatique, est de pousser les travailleurs à se concevoir comme une composante intégrée à la gestion de la société et aux éventuels progrès et à leurs retombées. La délégation de pouvoir et les élections deviennent alors indispensables dans un tel processus. Les militants socialistes ou communistes, à l'opposé des anarchistes et des syndicalistes révolu-



tionnaires, sont inscrits dans une démarche d'intégration à la société politique du moment, même si au travers du discours ils peuvent exprimer le contraire. Afin de parvenir à la direction politique d'une société il faut être capable de s'intégrer dans son jeu de représentation politique. Alors que jusqu'en 1914, le mouvement ouvrier est politiquement « séparatiste », comprenant que le parlementarisme est le monopole des classes dominantes, les partis politiques socialistes vont l'intéresser et même l'intégrer au système politique par leur représentation. En tenant compte de ces éléments, on se rend compte que le développement du phénomène communiste dans les années 1920, se drapant de l'aurore de la Révolution russe, a favorisé cette intégration et constitue aussi un facteur ayant provoqué le recul du syndicalisme révolutionnaire en récupérant même, momentanément et de façade, une partie de son héritage.

Même si le syndicalisme révolutionnaire est un concept complexe, recouvrant des réalités différentes selon les pays et donnant lieu à des interprétations idéologiques diverses, on peut l'employer comme terme générique pour désigner tous syndicalismes basés sur la pratique de l'action directe et reconnaissant le droit et la nécessité aux travailleurs de s'auto-administrer collectivement en gérant eux-mêmes leurs propres affaires. La question de l'autonomie ouvrière demeure une idée fondamentale.

La question de l'anarcho-syndicalisme

La définition de l'anarcho-syndicalisme semble plus complexe et surtout plus problématique. Une notion plus complexe car elle semble d'abord avoir été utilisée dans un sens péjoratif. Ce sont en effet d'abord les marxistes qui tentent d'expliquer la CGT d'avant la première guerre mondiale ainsi que ses structures et revendications en la qualifiant d'anarcho-syndicaliste. Si cette notion n'a rien de péjoratif à l'origine, elle devient inévitablement un facteur de discrimination dans une analyse marxiste. En attribuant le terme « anarcho » à la CGT d'avant guerre, les marxistes renvoient la CGT aux valeurs qu'ils attribuent aux anarchistes, c'est-à-dire idéaliste et « petit-bourgeois ». Au mieux ils reconnaissent que la CGT est le reflet du retard industriel de la France de l'époque, ayant pour base sociale « une aristocratie ouvrière artisanale, nostalgique de son importance passée et sublimant son déclin dans une vision utopique de l'avenir » (9). Cette analyse est alors celle utilisée pour qualifier la nature des Bourses du travail et de la CGT. Cette explication marxiste de l'histoire du mouvement syndical a vu le jour dès les années 1920 avec des hommes tel René Garmy (10). Une analyse erronée et même malhonnête, puisqu'on sait aujourd'hui que les Bourses du travail étaient de façon dominante le reflet des activités indus-

trielles et des populations ouvrières de leur site de localisation.

Le terme anarcho-syndicaliste est seulement repris de façon positive, en Espagne, en 1936. C'est la CNT qui lors de son congrès de Saragosse lui donne une nouvelle vigueur par une acceptation constructive (11). Si ce terme est si tardivement repris, pour la première fois de façon positive, en Europe occidentale, il semble qu'il était déjà employé en Russie dès le début du siècle. On peut, en effet observer dès cette époque de nombreux groupes se revendiquant anarcho-syndicalistes comme l'a montré Paul Avrich (12). Hormis ce cas, il est intéressant de voir que c'est en Espagne que le terme anarcho-syndicalisme a été revendiqué, dans un pays où à aucun moment un mouvement syndicaliste révolutionnaire n'a tenté de s'affirmer en tant que tel, de façon unique et absolue, contrairement à la France.

Le syndicalisme d'action directe pratiqué par la CNT a toujours été profondément inscrit dans une filiation idéologique anarchiste et s'inscrit dans un mouvement libertaire d'ensemble. Ce puissant lien du syndicalisme de la CNT avec le mouvement et l'idéologie anarchiste est peut-être une des raisons de la meilleure résistance du syndicalisme espagnol à l'émergence du phénomène communiste. L'anarcho-syndicalisme de la CNT était moins pénétrable qu'un syndicalisme révolutionnaire cherchant à s'affirmer de façon unique (13). Le syndicalisme de la CNT, et plus généralement le syndicalisme anarchiste de la première époque en France et l'anarcho-syndicalisme, tout en assumant les mêmes options que le syndicalisme révolutionnaire, ne se concevaient que comme une des expressions du mouvement anarchiste et non pas un mouvement en tant que tel.

S'il existe une filiation directe entre anarchisme et syndicalisme révolutionnaire, on peut finalement penser qu'à un moment donné, il y a eu un glissement de l'implication anarchiste dans le syndicalisme. D'un outil parmi d'autres d'implication sociale, on a voulu faire du syndicalisme révolutionnaire un ensemble idéologique et pratique. Alors que les « premiers » libertaires impliqués dans les syndicats se disaient anarchistes et syndicalistes, et se définissaient comme syndicalistes révolutionnaires seulement par opposition aux syndicalistes réformistes, à un moment donné des militants se sont affirmés comme syndicalistes-révolutionnaires en faisant référence non plus à un moyen mais à une idéologie. Le syndicalisme révolutionnaire a voulu tout englober et non plus être l'expression syndicale du mouvement anarchiste. Une seconde démarche qu'on peut qualifier d'anarcho-syndicaliste tend à présenter le syndicalisme comme un outil qui peut devenir d'aspiration révolutionnaire en étant animé de l'idéologie et de pratiques anarchistes.

Finalement, on peut se demander si le fameux débat entre Errico Malatesta et Pierre Monatte au congrès anarchiste d'Amsterdam en 1907, présenté comme un affrontement entre une vision anarchiste et une vision syndicaliste révolutionnaire n'est pas plutôt un débat entre anarcho-syndicalisme et syndicalisme révolutionnaire.

David. – groupe Durruti
(Lyon)

(1) Maitron Jean, *Le mouvement anarchiste en France*, deux volumes « des origines à 1914 » et « de 1914 à nos jours », Maspero, Paris, 1975, réédition tel Gallimard, Paris, 1990, 485 et 439 pages. Tome I.

(2) Dolléans Edouard, *Histoire du mouvement ouvrier*, tome II (1871-1920) et tome III (1921 à nos jours), A. Colin, cinquième édition, 1957, Paris, 366 pages.

(3) Il faut signaler que le journal *Les Temps nouveaux*, dont Jean Grave assure « la cuisine » et qui compte parmi ses collaborateurs Kropotkine ou Elisée Reclus, apparaît alors comme une véritable école de formation pour de nombreux syndicalistes révolutionnaires qui marqueront chacun à leur manière le mouvement syndical. En 1895, lorsque ce journal prend la suite de *La Révolte*, l'un des collaborateurs de ce nouveau journal est Fernand Pelloutier. Lorsqu'il quitte le journal, en raison des responsabilités qu'on vient de lui attribuer à la Fédération des Bourses du travail, il est remplacé par Paul Delesalle qui instaure la rubrique « mouvement ouvrier ». Lorsque à son tour Delesalle quitte le journal en 1906, là encore en raison de son activité syndicale, c'est le jeune Pierre Monatte qui le remplace et qui sera lui-même ensuite remplacé par Georges Dumoulin.

(4) Maitron Jean, ouvrage cité, Tome I, pages 270 et suivantes. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les conceptions, analyses et perspectives générales avaient été précédemment définies par Bakounine et sont plus largement issues d'un processus de maturation collective. Voir sur ce point René Berthier, *Michel Bakounine*, éditions du *Monde libertaire*, Paris, 1998, 56 pages, pages 27 à 54.

(5) *Anarchisme et syndicalisme, le congrès anarchiste international d'Amsterdam (1907)*, coédition Nautilus/Le Monde libertaire, Paris, 1997, 231 pages, pages 178 à 187.

(6) Maitron Jean, ouvrage cité, Tome I.

(7) Idem, pages 300 et suivantes.

(8) Julliard Jacques, *Autonomie ouvrière, « études sur le syndicalisme d'action directe »*, édition Gallimard-le seuil, 1988, Paris, 298 pages.

(9) Julliard Jacques, *Autonomie...*, ouvrage cité.

(10) Garmy René, *Histoire du mouvement syndical en France*, Tome I, Des Origines à 1914, Bureau d'éditions, 1933. Ouvrage tout d'abord paru en feuilleton hebdomadaire dans « la Vie ouvrière », l'organe de la CGTU.

(11) Auzias Claire, *Mémoires libertaires, Lyon 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1993, 316 pages, page 72.

(12) Avrich Paul, *Les anarchistes russes*, ed. François Maspero, Paris, 1979, 332 pages. Pages 85 à 106.

(13) Il faut bien évidemment prendre en compte le fait que le mouvement ouvrier espagnol n'avait pas subi de façon aussi intense que dans les autres pays, la rupture de la Première guerre mondiale.

Le siècle des grèves: 1880 - 1980

L'HIVER 1995 A CONNU LA DERNIÈRE grande vague de grèves en France. Par millions les travailleurs ont battu le pavé avec le sentiment

jouissif que la force collective des subordonnés pouvait faire plier les maîtres: État et patrons confondus. Souvenez vous comme on a conscience de sa force dans ces moments! Marc Blondel, socialiste bon teint et fossoyeur syndical, a même réussi dans ce contexte exceptionnel à faire frémir l'échine des libertaires en parlant de la possible « généralisation de la grève ».

Pour les anarchistes l'idée de la grève générale est en effet au cœur de la pratique révolutionnaire et cela depuis l'apogée du syndicalisme révolutionnaire (1890-1914). Mais l'échec des nombreuses tentatives de grève générale et la répression ont débouché sur l'incapacité du mouvement révolutionnaire à empêcher la guerre en 1914. Le sentiment de l'union sacrée triomphe et le fameux carnet B où figurait la liste des leaders à arrêter n'aura même pas à servir. Des syndicalistes comme Léon Jouhaux, serviront eux même la soupe au militarisme. La guerre va transformer les rapports sociaux et la pratique syndicale.

Progressivement le syndicalisme va s'assagir et être une force de négociation avant de devenir la muselière la plus sûre passée au mouvement ouvrier. L'histoire de la grève raconte cette évolution.

Émotions, révoltes, trics, caquehanes....

Autant d'appellations que de régions pour désigner les mouvements de révolte ouvrière jusqu'à l'avènement de la grande industrie et de la concentration des ouvriers dans les villes, c'est-à-dire de la société industrielle. Les sensibilités du temps ne distinguent à vrai dire pas très nettement ces révoltes de tout autre mouvement violent en réaction à l'injustice sociale, politique ou religieuse. Autant la diversité des motifs est grande, autant la réaction des pouvoirs faces

aux grèves est uniforme: la répression. Les meneurs sont emprisonnés, envoyés à l'armée ou même aux galères. L'amende est la pratique répressive la plus courante. Certaines revendications reviennent régulièrement.

Les ouvriers exigent des salaires plus élevés, une durée de travail moins longue, ou protestent contre le nombre excessif d'apprentis (Sedan 1870). Enfin la revendication matérielle s'associe à la révolte morale. C'est aussi de honte que souffrent les travailleurs lorsqu'ils sont traités de manière inhumaine. Des plaintes très anciennes en portent le témoignage. La révolution de 1789 n'apporte aucune amélioration à la condition ouvrière. La loi Le Chapelier qui interdit la grève et la constitution de syndicats date d'ailleurs de 1791. De même, l'abolition des corporations et la proclamation de la liberté du travail sous la monarchie de Juillet, dans la première moitié du XIX^e siècle, ne s'accompagnent d'aucune garantie au bénéfice des travailleurs. Le capitalisme libéral se révèle très vite encore plus néfaste aux salariés que le carcan des corporations anciennes... ce qui n'était pourtant pas une mince affaire. Le seul modèle de relation entre patron et salarié devient le contrat individuel. C'est ce que le patronat du tout nouveau Medef, cherche à rétablir actuellement. L'appareil contractuel et la fiction juridique du dialogue à parité fonctionnent à cette époque comme aujourd'hui: impitoyablement. C'est la loi du plus fort. Les grèves ne peuvent qu'éclater. Mais, inorganisées, très localisées et sporadiques, elle font l'objet d'une dure répression. Le sentiment naissant d'une communauté d'intérêt entre tous les ouvriers peut être attribué à la première grande grève française de l'ère industrielle, la grève des canuts de Lyon en 1831. Elle surgit, suite à une dénonciation par les patrons d'un accord collectif sur les salaires entre les ouvriers de la soie et leurs employeurs, avec l'accord du préfet qui accepta de considérer le tarif comme un simple engagement d'honneur sans valeur

juridique. La révolte (immédiatement révolutionnaire) des canuts qui occupent la ville est réprimée par l'armée. La conscience ouvrière est marquée durablement par l'insurrection de Lyon. La culture socialiste et l'idée de l'unité des métiers s'imposent. L'idéal de l'association ouvrière, de la solidarité de classe, y est primordial.

Naissance de la grève moderne

La grève représente le moment privilégié de l'action, mais aussi de la mémoire ouvrière, dans les sociétés industrialisées. Ses caractères, qui nous sont familiers au point de paraître naturels, ne se sont fixés que progressivement: c'est seulement dans le dernier tiers du XIX^e siècle qu'elle se diffuse, acquiert ses traits typiques et se généralise grâce à l'activité dévouée des militants socialistes et syndicaux. En marge de l'activité du mouvement ouvrier organisé existe en effet un large éventail de techniques de résistance face à la dureté du travail et à l'exploitation patronale. Freinage, rabiote, absentéisme (qui prend parfois la forme extrême de l'accident de travail volontaire et du « macadam ») sont des pratiques courantes. Les ouvriers pratiquent le coulage (restriction volontaire de la production) ou la perruque (produire dans l'atelier un objet pour son propre compte pendant les heures de travail). Ces pratiques individuelles, bien sûr, ne disparaissent pas mais sont dépassées par l'organisation collective de l'arrêt de travail: la grève. Au début du siècle, la grève est courte (en général) mais brutale.

C'est d'abord une explosion, un raz-le-bol; il y a peu d'anticipation et moins encore de préparation ou de négociations préliminaires. La violence de la grève répond à la violence des pratiques patronales qui utilisent de plus en plus systématiquement le licenciement général des grévistes (le lock-out) et recourent fréquemment au cassage de gueule des leaders du mouvement par des nervis. L'essentiel des formes d'expression des grévistes sont symboliques: défilés

dans les ateliers, les banlieues ouvrières ou les corons. Mais fort logiquement elles prennent régulièrement des formes moins pacifiques : sabotage, vol, bris de machines et incendies, voire dynamitage comme celui qui frappe les croix et la chapelle construite à Montceau-les-Mines par le patron. La défenestration de l'ingénieur Watrin lors de la grève des mineurs de Decazeville en 1886 devient synonyme d'une pratique radicale (on parle de « watrinade »). Les mouvements revendicatifs se développent. La comparaison que les militants socialistes français ont pu faire, lors de leur visite à la grande exposition universelle de Londres, avec le sort des travailleurs britanniques contribue à développer leur conviction que syndicalisme et grève sont les moteurs du changement de la société. La lutte se durcit et suscite la réaction des maîtres.

En 1870, après la grande grève du Creusot, les meneurs, menottes au poing, défilent dans la ville sous le regard des enfants des écoles, conduits à ce spectacle pour composer ensuite sur « les conséquences funestes des grèves ».

Organiser la grève générale

Les anarchistes sont parmi les plus actifs des militants syndicaux, depuis la naissance de la

CGT en 1895 jusqu'à la première guerre mondiale. Le syndicalisme Français est faiblement implanté en comparaison des Trade - Union anglo-saxons (maximum de 1 million de salarié en 1911 ; 800 000 en 1914), très imprégnés de politique et soucieux de l'indépendance du mouvement ouvrier face à l'État mais aussi aux partis socialistes. La culture ouvrière est forte et la valeur éducative de la grève est affirmée : « Elle éduque, elle aguerrit, elle entraîne et elle crée » déclare Griffuehles. L'idée de la grève générale y est particulièrement implantée et y acquiert la plénitude de son sens révolutionnaire. Elle devient la grande référence ouvrière des années 1890-1914, après qu'au congrès de Nantes de la Fédération nationale des syndicats, en 1894, Pelloutier ait fait adopter à la majorité des deux - tiers une motion prévoyant de « procéder immédiatement à l'organisation de la grève générale ». Cette conception du rôle du syndicalisme et de la grève aboutit à la conception originale du syndicalisme français du congrès d'Amiens de la CGT (1906) qui fixe comme objectif la collectivisation des moyens de production au sein d'une fédération de métiers. L'article 2 précise : « La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patro-

nat ». La société future doit être à l'image du syndicat présent. Ce mouvement syndical croit en la possibilité de l'imminence de la grève générale. Il faut donc en préparer les conditions immédiatement. Ses militants les plus actifs sont à la fois des théoriciens, des polémistes vigoureux et d'actifs animateurs de grèves. Il faut dire que les raisons de se révolter sont évidentes. Les mineurs d'Anzin se mettent en grève, par exemple, pour protester contre le pourcentage obtenu par le sous directeur de la mine sur... les réductions de salaire. Les syndicalistes anarchistes ont fait le pari d'une révolution sociale proche... mais qui se révèle toujours différée. L'appel continu à l'action directe, à la grève conçue comme une « gymnastique » révolutionnaire, n'empêche cependant, ni la faiblesse relative du mouvement syndical français par rapport à l'État et au patronat, ni la constitution progressive d'une forme de bureaucratie syndicale. Les anarchistes sont confrontés à deux difficultés. D'une part, à l'intérieur du mouvement socialiste des tendances réformistes s'opposent aux révolutionnaires. D'autre part des hommes politiques, comme Clemenceau, font véritablement profession de briseur de grèves, au profit du patronat. Celui-ci procède à des révocations massives après les grèves de 1906, 1907 à l'occasion desquelles un millier de facteurs, d'instituteurs et de petits fonctionnaires sont licenciés. Clemenceau continue dans cette voie lors des grèves des postiers de 1909 et des cheminots de 1910. Cette répression sans concession affaiblit le mouvement syndical le plus radical. Dans le secteur privé les employeurs pratiquent la « chasse aux grévistes », licenciés et mis à l'index de toute une branche d'activité.

D'une guerre à l'autre

La guerre 1914-1918 a joué un rôle capital dans le devenir du mouvement socialiste et a posé les fondations de la transformation profonde du rôle de la grève qui va se concrétiser dans l'après seconde guerre mondiale. Du projet révolutionnaire, de la grève de substitution d'un ordre social à un autre, on passe progressivement à l'idée de la grève de compensation qui vise à obtenir des avantages matériels face à la pénibilité du travail. L'objectif ultime de la grève générale insurrectionnelle fait place au temps des petites avancées que résume à merveille le principe de la prime. Cette époque est rythmée par trois périodes d'essor et de déclin du mouvement ouvrier qui sont autant de cycles de luttes sociales : 1917-1920, 1934-1938, 1944-1948. Les modes de

La place de la République occupée par la troupe lors de la grève générale du 1er mai 1906





régulation sociale entre les syndicats, le patronat et l'État, tendent à s'institutionnaliser et dans le même temps les aléas de la syndicalisation rendent rapidement caduque la conception anarchiste de la grève générale. Ce sont désormais des conflits nationaux qui scandent le mouvement social. Le nombre de grévistes atteint des sommets inconnus jusque là : 1 300 000 grévistes en 1919, 2 400 000 en 1936, 6 500 000 en 1948. L'agitation commencée durant le conflit est relancée après la victoire, en 1919, avec la journée du premier mai et la grève des métaux (200 000 grévistes). Elle atteint son apogée avec la grève générale commencée le 1^{er} mai 1920. C'est un échec cuisant dont le principe de la grève générale anarchiste

ne se relèvera pas ; les licenciements de grévistes sont massifs (22 000 cheminots sont révoqués). La seconde vague se généralise en juin 1936. Elle se caractérise par l'occupation généralisée des usines. C'est une première en France.

L'objectif en est cependant trop limité ; il s'agit simplement d'éviter l'habituel lock-out en gardant en « otage » les machines et non, comme en Italie en 1920, d'occuper les usines dans le but de relancer la production au bénéfice des ouvriers. La faiblesse des anarchistes se fait cruellement sentir. Néanmoins la grève est née de la base et la tendance latente à l'appropriation collective des moyens de production parut inquiétante aux forces conservatrices. La troisième suit

le désenchantement de la Libération et a pour fond les manipulations des communistes, aux ordres de Staline, qui verrouillent totalement la CGT. À partir de la dépression des années 1930, l'intervention étatique se fait plus évidente et directe dans l'économie et le monde du travail. Jusqu'en 1945, la grève concerne essentiellement le secteur privé. Les grèves de fonctionnaires (ils n'ont pas le droit de grève) sont rares et l'opinion publique les admet assez mal dans une France encore largement rurale. Les grévistes manifestent contre leurs patrons et n'envisagent pas l'État comme un recours. La grève n'est pas encore le signal d'alarme des organisations syndicales réformistes destiné à émouvoir les pouvoirs publics ; quant à la « grève par procuration » dont on parle tant depuis 1995, elle n'est même pas pensable.

1968 entre rêve et espoir

L'année 1968 a marqué tous les esprits. D'abord mouvement étudiant, puis grève des salariés dans tous le pays, les événements de mai-juin représentent la plus forte mobilisation de l'histoire des grèves en France. 1968 est le quintuple de 1936 (plus de 10 millions de grévistes) ; de nouvelles couches de population sont gagnées par la grève ; les fonctionnaires et agents des services publics, les jeunes ouvriers qui se sentent d'abord jeunes et donc proches des étudiants, les techniciens et agents qualifiés des industries de pointe. C'est le mouvement étudiant qui est le détonateur de la grève en dénonçant notamment la société de consommation et la sclérose totale de la société française de l'après guerre organisée par leurs parents dans le carcan du gaullisme. C'est au lendemain de la grande manifestation étudiante du 13 mai (1 million de manifestants) qu'éclate la première grève ouvrière. L'usine de Sud-Aviation, à coté de Nantes, est occupée par les salariés et le directeur enfermé dans son bureau. Le lendemain, les usines Renault de Flin, du Mans et de Billancourt se mettent en grève malgré les réticences de la CGT et du Parti communiste qui analysent le mouvement comme une agitation gauchiste et (horreur !) anarchiste. Si seulement ils avaient pu avoir raison pour une foi ! Les occupations d'usines se multiplient et la grève est déclenchée dans les services publics (sans préavis !) le 17 mai. Le 21 la France est paralysée. Dans ces conditions que les syndicalistes révolutionnaires n'ont jamais réussi à obtenir, la grève générale insurrectionnelle était théoriquement possible. Oui mais voilà, les syndicats, avec au premier

rang la CGT, n'étaient plus l'aiguillon du mouvement mais son frein le plus sûr. La gestion paritaire, l'institutionnalisation des rapports avec l'État et le patronat, la bureaucratisation des appareils, étaient la plus efficace des muselières pour le mouvement social. Le syndicalisme de compensation (augmentation du Smic, paiement partiel des jours de grèves, etc.) devait jouer à fond avec la signature d'un « projet de protocole d'accord » le 25 mai au ministère du travail, rue de Grenelle, entre les « partenaires sociaux » : État, patronat, syndicats. Le mouvement de mai 1968 présente, au delà des apparences premières, de nombreuses similitudes avec celui de 1936. La spontanéité du mouvement, né de la base, doit être notée dans les deux cas.

Tantôt le mouvement démarre spontanément à l'intérieur même d'une entreprise, tantôt il est déclenché par un appel à la solidarité ouvrière lancé des usines environnantes. Les syndicats n'ont fait que suivre et encadrer le mouvement. Ils ont joué un rôle second dans son émergence mais un rôle premier dans son arrêt. Comme en 1936, les grévistes occupent les usines; mais en 1968 on a beaucoup travaillé pendant la grève. Des commissions se sont constituées pour rédiger des cahiers de revendication, des pétitions, des motions, rechercher une autre organisation du travail. Dans les deux cas enfin les syndicats se sont assis à la table de négociation avec le patronat et ont sifflé la fin de la récréation, même si en 1968 il a été assez délicat de les remettre au travail. Ces coïncidences de pratiques témoignent simplement que derrière la mythologie victorieuse de 1936, il faut bien reconnaître que les carottes du syndicalisme révolutionnaire étaient déjà totalement cuites et que le mode de grève qui s'y impose, jusqu'à aujourd'hui, n'a plus pour objectif de changer la société.

L'après 68

Le pouvoir a dû comprendre le rôle réel des syndicats en 1968 qui, d'inquiétants pour lui, deviennent rassurants. Le syndicat d'après 1968 est le plus sûr rempart contre les débordement des grèves. En conséquence, le patronat accepte une rupture dogmatique et pratique considérable: la présence syndicale directe dans l'entreprise (la liberté syndicale n'étant plus seulement individuelle mais collective dans l'entreprise).

L'État donne sa bénédiction et fait voter la loi le 13 juillet 1971. Dans le prolongement de 1968 de nombreux conflits rythment les années 1970. Deux d'entre eux sont exemplaires.



Une grève a lieu dans l'usine du Joint-Français de mars à mai 1972. C'est un conflit dur avec occupation des locaux et séquestration et qui bénéficie de la solidarité concrète des paysans, commerçants, militants de la région car s'y affirme la revendication des années 1970 de « vivre et travailler au pays ». Le conflit de Lip en 1973 est l'illustration la plus connue des luttes pour l'emploi des ces années d'après 1968. En effet les salariés de cette usine de fabrication de montres ont tenté l'autogestion de la production de l'usine face à la dé-

faillance (et même à la disparition) de l'employeur multinational. Occupation de longue durée, constitution d'un « trésor de guerre » à partir du stock de l'entreprise, analyse et négociation économique par les grévistes eux-mêmes, popularisation du conflit: on aurait pu attendre de cette grève qu'elle soit le modèle de conflits d'un nouveau type. Mais des tendances plus lourdes étaient à l'œuvre et il s'agit surtout d'un des derniers feux de 1968.

Franck Gombaud. – groupe Sabate (Rennes)

le monde
libertaire

Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif

(n° hors-séries inclus)

1 mois	5 n°
3 mois	13 n°
6 mois	25 n°
1 an	45 n°

France

(+ DOM-TOM)

☐ 45 F
☐ 105 F
☐ 195 F
☐ 350 F

Sous pli fermé

(France)

☐ 70 F
☐ 170 F
☐ 310 F
☐ 530 F

Etranger

☐ 60 F
☐ 140 F
☐ 250 F
☐ 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n°(inclus).

Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M) ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Le livre noir du capitalisme

Un marché à base de sang

LA VERTU PRINCIPALE DU LIVRE NOIR du capitalisme, paru récemment, réside dans le récit, en quatre cent vingt et quelques pages, des crimes et des méfaits du capitalisme, et cette caractéristique justifie pleinement l'initiative prise par son éditeur, le Temps des cerises.

Un marché à base de sang

Le sujet à traiter est immense, puisque les diableries du capitalisme s'étendent sur plus de cinq siècles – de la fin du XV^e siècle jusqu'à aujourd'hui – à travers tous les continents. Plusieurs contributions, en effet, soulignent qu'avant la phase capitaliste proprement dite de l'histoire humaine, se caractérisant par la progression exponentielle du salariat dans toutes les contrées de la planète, accompagnée de la mécanisation constante de la production et du perfectionnement incessant des moyens de transport, un nombre important de conditions politiques et économiques furent nécessaires à son développement. Elles notent, en outre, combien fut capitale la constitution, dès la conquête des Amériques et l'installation des réseaux coloniaux des Portugais et des Hollandais, d'un véritable marché mondial.

Ce marché mondial en développement constant, dominé par les puissances et les marchands européens, permit la progressive accumulation des capitaux indispensable à l'organisation des grandes manufactures, tant en Europe que dans les colonies, et à la fabrication de la première génération des « mécaniques ». Et, dès les premières années de son existence, le marché mondial en gestation augura parfaitement de ce que seront les siècles suivants du capitalisme, à savoir un accroissement immense de la rapine et des conquêtes des marchands et des entrepreneurs, accompagné de massacres, déportations et expropriations opérés par la soldatesque européenne ou américaine et sanctifiés par les divers clergés se réclamant du christianisme...

À l'Occident, très vite, ce marché s'articula en un négoce triangulaire. Un navire d'une nation d'Europe quittait les ports de l'Atlantique pour l'Afrique, chargé de « marchandises de traite » fabriquées par l'artisanat européen : textile, quincaillerie et bimbelerie, alcools, armes diverses. Qu'il troquait contre celles et ceux que les roitelets de la côte avaient razzés parmi les populations de l'intérieur – et qui vont devenir des esclaves. Lorsque les cales du navire étaient emplies de « bois d'ébène », il partait pour l'Amérique où il échangeait sa cargaison de chair humaine contre des denrées coloniales – sucre, café, tabac, chocolats, coton, etc. – qui étaient vendues, avec des bénéfices gigantesques, aux populations du Vieux Continent.

Car, dès le lendemain de la conquête, un terrible mécanisme s'est instauré : le travail forcé permet de réduire les frais de production ou d'extraction à un niveau minimal. Les bénéfices de la vente en seront d'autant plus importants.

Les conséquences de ce calcul simple sont effroyables pour les populations. En Nouvelle-Espagne, appellation nouvelle du Mexique, pour ne citer que cet exemple, la population indigène tombe, vers 1600, à un million et demi d'individus alors qu'on estime qu'elle s'élevait à 25 millions de personnes lors de la conquête, aux environs de 1520 – apparemment, le règne de l'État catholique et l'extraction de l'argent sont plus meurtriers que les guerres permanentes des Aztèques et les sacrifices humains à Quetzalcoatl ! Bientôt, les Africains remplaceront, dans les mines et les plantations, les Amérindiens absents pour cause d'extermination.

De quinze à vingt millions de personnes furent transportées, dans les fers, à fond de cale, à travers l'Atlantique. Nul ne sait exactement combien de pertes humaines doivent être inscrites au passif de l'émigration forcée des esclaves arrachés d'Afrique, entre 1550 et 1860, avec son cortège de guerres permanentes, de razzias, d'insécurité, de destruction et d'acculturation. Sept à huit millions de tués au cours des chasses à l'esclave et durant l'acheminement vers les ports d'embarquement, estime-t-on ; deux millions de morts pendant les traversées... Une mortalité intense régissait la vie misérable de ces esclaves aux Amériques, et de nouveaux arrivants devaient sans cesse remplacer ceux que les mauvais traitements, la maladie et le désespoir fauchaient. En 1776, un colon des Antilles françaises pouvait écrire que « le tiers des nègres meurt ordinairement dans les trois premières années de la transplantation », quant aux esclaves nés sur place, leur vie laborieuse « ne peut être évaluée à plus de quinze ans ». À Saint-Domingue, dans sa partie française, aujourd'hui république d'Haïti, 2,2 millions d'esclaves avaient été importés durant les cinquante années qui ont précédé 1789, or, à cette date, seulement 500 000 d'entre eux survivaient encore...

Exhaustif, trop peut-être

Un des auteurs de l'ouvrage résume parfaitement, nous semble-t-il, les termes de l'équation capitaliste. Il s'agit de résoudre, à chaque époque et avec les moyens de l'époque, un problème de productivité : réduire la masse salariale à un niveau tel que le profit sera satisfaisant ; l'économie esclavagiste pratiquée dans les colonies d'Amérique au commencement du capitalisme avait poussé cette logique de l'exploitation à son paroxysme en réduisant la masse salariale à zéro. Et les profits réalisés, investis dans les mines de houille, la fabrication du gaz d'éclairage et des machines à vapeur, permirent le décollage des économies européennes.

Si, dans cette critique, nous avons voulu insister sur ce premier chapitre, c'est parce que le libéralisme économique, que les divers publicistes aux ordres essaient de nous présenter comme le meilleur des mondes possibles, a conservé, durant toute son histoire, quelque chose de la férocité de ses origines. « Il a pris son essor, affirme un des collaborateurs du Livre noir du capitalisme, sur un charnier comme l'histoire, pourtant déjà sanglante, n'en avait jamais connu... » Et il a, ajouterons-nous, continué dans la même voie!

Page après page, époque après époque, le Livre noir du capitalisme expose la montée en puissance du Capital, sous toutes les latitudes: l'industrialisation forcenée de l'Europe et de l'Amérique du Nord, avec la gestion policière et militaire de la contestation ouvrière; la conquête du reste du monde et la destruction des économies traditionnelles.

Nous citerons, pour mémoire, la politique coloniale de l'Angleterre victorienne qui, en Inde, impose ses cotonnades, tissées à Manchester, en réduisant à la misère les millions d'artisans tisserands du sous-continent. Ou bien les guerres de l'opium, dont le commerce en Chine fut imposé par les canonnières et les troupes si disciplinées de sa Gracieuse Majesté la reine Victoria, qui devenait, par là même, la plus grande trafiquante de drogue de l'histoire.

Des points contestables

Les chapitres consacrés aux guerres sont abondants et fouillés, autant ceux qui traitent des grandes conflagrations où s'affrontèrent les impérialismes rivaux que des luttes que menèrent les peuples colonisés contre les prétendues métropoles. Quelques contributions nous ont paru devoir être signalées en particulier, à des titres divers.

L'une d'elles, rédigée avec une remarquable pertinence par un dirigeant des Verts d'Ile-de-France, analyse d'une

manière serrée les néfastes influences de la publicité sur les consciences des habitants de la Terre d'aujourd'hui. Pour conclure, l'auteur affirme qu'il « faut démanteler l'univers de la publicité comme on le fait pour les armes de destruction massive ». Une bien puissante déclaration... Doit-on en conclure que l'écologie politique du parti Vert entend, en démantelant la publicité, s'attaquer sérieusement au capitalisme, car il n'est guère raisonnable de penser qu'on peut réduire la première sans s'affronter au second? Voilà qui promet, si de telles affirmations ne sont pas que pure démagogie, de rudes débats entre Mme Voynet et M. Jospin lors d'un futur prochain conseil des ministres...

L'un des grands intérêts de ce livre s'affirme être, en particulier, la lecture des contributions qui traitent de la révolution russe et des événements qui amenèrent à la Seconde Guerre mondiale. On croit y percevoir, quarante et quelques années après la mort de Staline et sept ans après la disparition de l'Union soviétique, l'état des réflexions de quelques-uns des intellectuels qui se sont réclamés, et se réclament peut-être encore, de la version marxiste-léniniste du communisme. Apportent-ils une inflexion, et de quelle nature s'ils le font, à la ligne traditionnelle du PCF concernant le cours suivi par la révolution russe et la politique conduite par Joseph Staline?

On se souvient que les staliniens français, dans un premier temps, avaient commencé par contester l'authenticité du « prétendu rapport attribué au camarade Khrouchtchev ». Mais bientôt il n'avait plus été possible de continuer à nier les crimes du stalinisme. La direction

du PCF adopta, dès lors, à l'image du grand frère soviétique, une ligne, une présentation des faits, un « habillage » très habile pour ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain » et préserver l'image de la Grande Révolution socialiste d'Octobre et



du père fondateur, Lénine. L'axe de la critique se porta donc sur le personnage de Joseph lui-même, sa mégalomanie et sa suspicion malade, cause des excès regrettables – et non communistes – du « culte de la personnalité ». Cet éclairage intense braqué sur feu le plus grand génie de tous les temps permettait de maintenir dans une quiète pénombre la politique suivie par les marxistes-léninistes soviétiques en Allemagne juste avant que Hitler et le NSDAP prennent le pouvoir. Ou bien en Chine un peu avant 1930. Ou encore pendant la guerre civile et la révolution espagnole. On en oubliait presque le pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939 – et il n'est jamais inutile de rappeler, lorsqu'on évoque ces tristes instants, que les troupes nazies envahirent la Pologne, le 1er septembre, huit jours après la signature du pacte, rejointes le 17 septembre par l'armée Rouge qui, à cette date, attaque les Polonais dans le dos.

Il importait, pour autant que faire se pouvait, pour sauver l'essentiel de la politique du « mouvement communiste international », de laisser dans l'ombre la connivence de l'URSS et de son chef avec Hitler, « qui, comme le dit Souvarine, avait lancé l'Europe, puis le monde dans les horreurs de la deuxième guerre mondiale ». De faire oublier les convergences tactiques des staliniens et des nazis durant la république de Weimar. Les alliances avec le Guomindang contre le PC chinois. Les tentatives d'extermination de la gauche non stalinienne en Espagne et les étranges décisions stratégiques des conseillers militaires soviétiques de l'état-major de l'armée républicaine espagnole, entre autres choses...

Quelques éléments, cueillis au fil de la lecture parmi diverses interventions, laissent à penser que cette analyse de fond – Staline a vraiment exagéré mais la politique de l'URSS est toujours demeurée fondamentalement correcte et juste – a encore l'assentiment de quelques militants.

Ainsi, il est encore affirmé que Lénine croyait en un développement pacifique de la révolution russe, allégation parfaitement contradictoire avec tout un ensemble de faits, aujourd'hui avérés, qui montrent que la répression politique en Russie révolutionnaire a commencé bien avant la guerre civile et a pris un caractère de masse bien avant la déclaration du commencement de la Terreur rouge, le 2 septembre 1918; quant à la police politique, dont le nom a varié selon les époques, elle a été créée par un décret du conseil des commissaires du peuple en date du 7 décembre 1917, deux mois après Octobre...

Ailleurs, il est suggéré que Staline aurait été contraint, parce que déçu par le machiavélisme des gouvernements français et anglais, de choisir, quasiment par défaut, l'alliance avec Hitler... Cette thèse a été répétée durant des années par les staliniens « éclairés ». Alors que l'hypothèse proposée par Souvarine apparaît toujours la meilleure: « Staline avait misé à fond sur Hitler. Il croyait leur alliance établie sur des intérêts communs durables. Son calcul à long terme était d'intervenir de toutes ses forces intactes après épuisement des pays belligérants et d'imposer ainsi sa prépondérance à bon compte. Cela se lit dans toute sa conduite et, d'ailleurs, il avait formulé ses vues dès 1925 en termes très explicites: « Si la guerre commence, nous n'allons pas nous croiser les bras, nous aurons à intervenir, mais à intervenir les derniers. Et nous interviendrons pour jeter le poids décisif dans la balance [...]. » L'effondrement de la défense française en 1940 déjoua le calcul de Staline quant à

l'usure réciproque des principaux protagonistes – Staline n'était pas le seul à faire ce calcul. Mussolini dit à l'un de ses hiérarques: « Ces imbéciles s'égorgent sur la ligne Maginot et c'est nous qui dicterons la paix ». Mais l'Angleterre tenait bon et bien des signes promettaient l'implication future des États-Unis dans le conflit en passe de devenir mondial. Staline ayant procuré à Hitler l'avantage majeur de n'avoir pas à craindre un deuxième front n'imaginait pas que son partenaire prendrait un tel risque. Et malgré les renseignements et avertissements qu'il recevait de toutes parts et de toutes sources en 1940 et 1941, il ne voulut pas démentir de sa conviction quant à la fidélité de Hitler. » (Boris Souvarine, *Staline*, p. 564.)

Cette tragique faute du « coryphée de la science » permit au dictateur nazi de masser plus de 180 divisions sur le pied de guerre à la frontière de l'Union soviétique... Combien de jeunes vies n'ont-elles pas été sacrifiées à cet aveuement après le 21 juin 1941?

Et ça va continuer...

Le Livre noir du capitalisme engendre chez le lecteur un sentiment dubitatif et un malaise diffus, un peu comme son opposé, le Livre noir du communisme, bien que ce malaise soit, si on ose dire, de sens inverse.

Allons, songe-t-on après avoir refermé les deux ouvrages, voilà résumée l'histoire des derniers siècles de l'aventure de la bête verticale – et surtout du siècle le plus sanglant de tous, celui qui va bientôt s'achever. Une histoire pleine de bruit et de fureur, racontée par un fou, et qui ne signifie rien, est-on tenté de penser. Rappelez-vous le cri de ce Montagnard, durant la Terreur jacobine: « Quand les chemins vers la liberté ne seront-ils plus pavés de pierres tombales? »

Ensemble, ces deux livres racontent une tragédie, celle de l'échec de la révolution et du socialisme. Ils participent, l'un et l'autre, contradictoirement, au débat d'explicitation de cet échec, seule

manière réaliste sans doute de surmonter cette défaite.

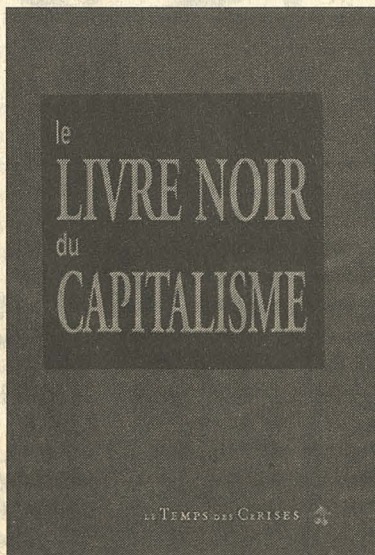
Défaite qui est aussi la nôtre, à nous les libertaires. Il ne fait pas de doute que les solutions proposées par l'anarchosyndicalisme et le communisme anarchiste appliquées à la Russie en révolution auraient évité les erreurs et les crimes du bolchevisme; elles auraient présenté un élément de résistance peut-être déterminant à la contre-révolution capitaliste et à la propagande libérale. Posons-nous la question, mes chers compagnons: pourquoi n'avons-nous pas pesé plus lourd quand les jours terribles de la lutte sont venus?

Serons-nous prêts davantage, plus déterminés, plus volontaires, mieux écoutés dans les années qui viennent?

Le capitalisme triomphe sur toute la planète. Seuls ceux qui ne lisent pas les livres d'histoire – et les deux titres précités sont à lire et à méditer – peuvent penser que l'histoire va s'ar-

rêter. La terrible logique du capitalisme engendrera, engendre déjà partout où elle se met en œuvre des résistances qui s'exacerbent. Que les maîtres, un jour, devront, d'une manière ou d'une autre, briser. Et les protagonistes, les acteurs de la même histoire, celle que racontent les deux Livres noirs, se retrouveront de nouveau face à face. De cette situation, on ne doit que rarement parler. Mais il faut y penser toujours.

Jacques Toublet.



Si vous voulez rejoindre la Fédération anarchiste pour participer à notre lutte, mais qu'aucun groupe n'existe à proximité de chez vous ou aucune adresse n'est disponible ci-dessous, adressez-vous alors aux Relations Intérieures, c/o librairie du Monde Libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

AIN (01)

■ Liaison d'Ambérieu-en-Bugey c/o Michel Bellaton, 11, rue de la Flodière, 01640 Jujurieux.

AISNE (02)

■ Groupe Pierre-Kropotkine c/o Athénée libertaire, 8, rue de Fouquerolles, 02000 Merlieux.
Permanences : deuxième et quatrième mardis du mois à 20 h 30.

ALLIER (03)

■ Liaison Moulins c/o Librairie du Monde libertaire.

HAUTES-ALPES (03)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

ALPES-MARITIMES (06)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

ARDÈCHE (07)

■ Groupe d'Aubenas c/o Cercle social ardéchois, BP 15, 07170 Villeneuve-de-Berg.

ARDENNES (08)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

ARIÈGE (09)

■ FA de l'Ariège c/o Alain Feliu, Centre « Les Marmottes », 09460 Artigues.
■ FA de l'Ariège c/o Joaquim Lopez, 09000 Celle.

AUBE (10)

■ Groupe de Troyes. c/o Librairie du Monde libertaire.

AUDE (11)

■ Groupe de Carcassonne. c/o Le Bazar, 44 rue de la République.

AVEYRON (12)

■ Liaison Sud-Aveyron c/o SAP, BP 2, Mondaur, 12400 Saint-Affrique.

BOUCHES-DU-RHÔNE (13)

■ Groupe de Marseille. c/o GREL, B.P. 2391, 13215 Marseille cedex.
■ Liaison Arles. c/o Librairie du Monde libertaire.

CALVADOS (14)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CHARENTE (16)

■ Groupe d'Angoulême c/o Chantal Lavie, 16, rue Cité-Poudrière, 16000 Angoulême.

CHARENTE-MARITIME (17)

■ Groupe Michel-Bakounine c/o ADIL, BP 3, 17350 Port-d'Envaux.

CHER (18)

■ Groupe Georges-Brassens c/o B.P. 6021, 18024 Bourges.

CORREZE (19)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CORSE (20)

■ c/o Librairie du Monde libertaire.

CÔTE-D'OR (21)

■ Groupe de Dijon La Mistoufle c/o Les voix sans maître, 6, rue du Dr Chaussier, 21000 Dijon.
Permanences : les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 19 h à 22 heures.

COTES D'ARMOR (22)

■ Groupe libertaire du 6 juin. B.P. 38, 22301 Lannion cedex.

CREUSE (23)

■ FA. de la Creuse c/o Alayn Dropsy, Le Bourg, 23150 Saint-Yrieix-les-Bois.

DORDOGNE (24)

■ Liaison Périgueux c/o Librairie du Monde libertaire.

DOUBS (25)

■ Groupe Pierre-Joseph-Proudhon c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex.

EURE (27)

■ Groupe d'Evreux c/o CEREL, BP 263, 27002 Evreux cedex.

EURE-ET-LOIRE (28)

■ Groupe libertaire de Chartres.
Permanence : le premier vendredi du mois, de 20 h 30 à 22 h, à l'Hôtel Maleyssie, 2, rue Chanzy, à Chartres.

FINISTÈRE (29)

■ Groupe Les Temps Nouveaux c/o CEL, BP 728, 29277 Brest cedex.
■ Liaison Morlaix. c/o librairie du Monde libertaire.
■ Liaison Monts d'Arrée. c/o CEL, B.P. 728, Brest Pilier Rouge, 29277 Brest cedex.

GARD (30)

■ Groupe FA du Gard c/o AGDIR, 45b, rue de la Table ronde, 30900 Nîmes.

HAUTE-GARONNE (31)

■ Groupe Albert-Camus c/o FA de Haute-Garonne, 36, rue de Cugnaux, 31300 Toulouse.
Permanences : mercredi et jeudi de 18 h à 20 heures.

GERS (32)

■ Liaison du Gers. c/o Librairie du Monde libertaire.

GIRONDE (33)

■ Groupe Emma-Goldman c/o Athénée libertaire, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
Permanences : samedi, de 15 h à 17 h.
■ Groupe Sébastien-Faure, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

HÉRAULT (34)

■ Groupe de « Un autre futur » c/o L'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc, 34000 Montpellier.
Permanence : jeudi à 20 h 30.
■ Groupe de « La Sociale » c/o L'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc, 34000 Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE (35)

■ Groupe La Commune, MJC La Paillette, rue du pré de Bris, 35038 Rennes cedex.
Local anarchiste rennais 9, rue de Malakoff; tél. : 02 99 67 92 87.
Permanences : mercredi de 15 h à 18 heures; samedi de 15 h à 19 h.
Vente du ML :
• samedi matin sur le marché des Lices.
■ Groupe Sabaté, c/o ACL 9, rue Malakoff, 35000 Rennes.

INDRE ET LOIRE (37)

■ Groupe libertaire de Tours. c/o B.P. 0421, 37204 Tours cedex 3.
Permanences : chaque jeudi de 14 à 16 heures à la fac des Tanneurs et de 20 h 30 à 22 heures à Utopia, 32, rue Carnot.

ISÈRE (38)

■ Groupe Jules-Vallès de Grenoble c/o La faille, BP 2301, 38033 Grenoble cedex 2.
Table de presse : 1^{er} mercredi du mois de 12 h 30 à 14 h, au restaurant universitaire Diderot, faculté de Lettres et Sciences humaines de Saint-Martin-d'Hères.

Participation à la publication bimensuelle du journal anarchiste grenoblois « La Faille ».

■ Liaison de Bourgoin-Jallieu c/o « Contre-Courants », La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche.

LOIR-ET-CHER (41)

■ Groupe Val de Loire c/o BP 1, 41190 Molineuf.

LOIRE (42)

■ Groupe Nestor-Makhno c/o CNT-AIT, Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
• publication de la feuille d'information mensuelle « Réseaux ouvriers », abonnement pour un an (10 n°) 50 F à l'adresse ci-dessus.
■ Groupe Asturies, c/o Librairie la Mauvaise graine, 2, rue Paillon, 42000 Saint-Etienne.
Permanence : samedi de 13 h 30 à 19 heures; dimanche de 10 à 13 heures.
Vente ML : le samedi à partir de 10 h devant la bibliothèque municipale.

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

■ Groupe Milly-Witkop c/o « Le Local », 16, rue Sanlecque, quartier de la Chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes.
Permanences : mardi et vendredi, à partir de 19 h 30.

LOIRET (45)

■ Groupe El Quico. c/o Asile des rêves B.P. 21447 Orléans cedex.
■ Liaison Montargis c/o librairie du Monde libertaire.

MAINE-ET-LOIRE (49)

■ Groupe Malatesta, c/o L'Etrincelle, 26, rue Maillé, 49000 Angers.

MANCHE (50)

■ Groupe de Cherbourg c/o GREL, BP 12, 50130 Octeville cedex.

HAUTE-MARNE (52)

■ Liaison. c/o Librairie du Monde libertaire.

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

■ Groupe Jean-Roger-Caussimon, F.A. Nancy, c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine.
Vente ML :
dimanche matin sur le marché de Vandœuvre.
■ Groupe de Metz c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine.

MORBIHAN (56)

■ Groupe libertaire Francisco-Ferrer, cité Allende, boîte n° 19, 12, rue Colbert, 56100 Lorient.
■ Groupe René-Lochu de Vannes c/o groupe Francisco-Ferrer.

MOSELLE (57)

■ Groupe de Metz, c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine cedex.

NORD (59)

■ Union locale Nord-Pas-de-Calais, c/o ALDIR, BP 79, 59370 Mons-en-Barœul.

Ventes ML:

• dimanche, à partir de 11 h 30, sur le marché de Wazemmes à Lille.
Emission de radio: «La Voix sans Maître», tous les vendredis, de 20 h à 21 heures, sur Radio Campus (106.6).

PAS-DE-CALAIS (62)

■ Groupe Cercle noir, 21, rue du Renard, 62200 Boulogne.

PUY-DE-DOME (63)

■ Groupe Spartacus c/o CNT, 9, rue abbé Bannier, 63000 Clermont-Ferrand.
• publication de la feuille des réseaux «Spartacus».

PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

■ Groupe Puig-Antich c/o CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.
Permanence: samedi, de 15 h à 19 h, à la librairie Infos, 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.
Publie *Infos et analyses libertaires* (revue de l'Union régionale du Sud-Ouest).
Archives: librairie Infos (pour étudiants et universitaires).

BAS-RHIN (67)

■ Groupe d'Alsace, c/o CRES, B.P. 113, 54510 Tomblaine cedex.

RHÔNE (69)

■ Union locale de groupes de Lyon et banlieue: groupes Dejacque, Durruti et Kronstadt, Lucia Saornil c/o librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

Permanences: les mercredis et samedis, de 15 h à 19 h; jeudis et vendredis de 17 à 19 h. Bibliothèque de prêt ouverte durant les permanences.

Soirée du «Café libertaire», chaque jeudi, à La Plume Noire à partir de 21 h.
Emission de radio: «Idées Noires», mercredi, de 21 h à 22 h, sur Radio Canut (102.2).

Publication de deux feuilles mensuelles:

• «L'égalité économique et sociale», feuille de réseaux travailleurs, chômeurs, précaires éditée par le groupe Kronstadt et Dejacque. Abonnement 50 F (10 n°) à commander à la Plume Noire.

• «Idées noires», feuille de réseaux étudiants-lycéens éditée par le groupe Durruti.

Ventes ML:

• samedi de 11 h à midi sur le marché de la Croix Rousse;
• mercredi de 12 h à 13 h 30 lors de la table de presse à l'université de Lyon II-Bron, face au restaurant universitaire.

SAONE (70)

■ Liaison Vesoul. c/o librairie du *Monde libertaire*.

SAONE-ET-LOIRE (71)

■ Liaison Sud-Bourgogne. c/o librairie du *Monde libertaire*.

SARTHE (72)

■ Groupe du Mans c/o FA, 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans.

Permanence: deuxième samedi du mois, de 14 h à 15 heures, Maison des Associations, 4, rue d'Arcole, salle 23, 3^e étage.

■ Liaison «Le Loir» (sud Sarthe) c/o librairie du *Monde Libertaire*.

SAVOIE (73)

■ Liaison Maurienne c/o librairie du *Monde Libertaire*.

HAUTE-SAVOIE (74)

■ Groupe Atanar. B.P. 16, 74200 Allinges.

PARIS (75)

■ Librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08; Fax: 01 49 29 98 59.

La librairie est ouverte du lundi au vendredi, de 14 h à 19 h 30 et samedi de 10 h à 19 h 30.

■ Groupe Berneri c/o librairie du *Monde libertaire*.

Permanence: mercredi, de 19 h à 20 h, au bar «Le Métro», sortie du métro Abbesses, 75018 Paris.

Emission sur Radio Libertaire (89.4): «Ras-les-Murs» (émission sur la prison), mercredi, de 20 h 30 à 22 h 30.

■ Groupe Paris-Sud (11^e, 12^e et 13^e arrondissements) c/o librairie du *Monde libertaire*.

■ Claaaash c/o librairie du *Monde libertaire*.

■ Groupe Malatesta c/o librairie du *Monde libertaire*.

■ Groupe Maurice-Joyeux c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emissions de radio: «A rebrousse-poil», le lundi de 18 h à 19 h 30; «La mémoire sociale» le lundi de 19 h 30 à 21 heures; «Petites annonces d'entraide» le mardi de 14 h 30 à 16 h; «L'idée anarchiste» le mardi de 16 h à 18 h.

Edition de brochures...

■ Groupe Février c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emission de radio: «Femmes Libres», mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30. Rediffusion le mardi suivant, entre 9 h et 11 h.

■ Groupe La Vache Folle c/o librairie du *Monde libertaire*.

Emissions musicales sur RL: «Trafic», mercredi, de 22 h 30 à minuit; «Epsilonia», jeudi, de 22 h 30 à 7 h.
Emission d'actualité: «Chronique Hebdo», jeudi, de 10 h à midi.

Edition: histoire-philosophie (Les Cahiers de La Vache folle); poésie (Les Cahiers poétiques de La Vache folle); édition musicale: Visa (musiques indépendantes).

■ Groupe La Villette c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML: vendredi, de 18 h à 19 h, au métro Jaurès.

Permanence le dernier jeudi du mois à l'Usine, 102 bd de la Villette, 75019.

■ Groupe Louise-Michel c/o «La Rue», 10, rue Robert-Planquette (M^o Blanche ou Abbesses), 75018 Paris.

Permanences: samedi, de 15 h à 17 h, au local «La Rue», avec tenue d'une bibliothèque.

Ventes ML:

• vendredi: Fac de Nanterre, Hall B de 11 h 30 à 12 h 30; Forum des Halles-porte Lescot de 17 h 30 à 18 h 30;

• samedi sur le marché du bas de Suresnes de 10 h à 12 heures;

• dimanche de 10 h 30 à 12 heures sur le marché de la rue du Poteau; de 9 h 30 à 11 h 30 sur le marché des hauts de Suresnes.

■ Groupe Pierre-Besnard c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente ML: dimanche, de 10 h 30 à 12 h 30, sur le marché de la place des Fêtes.

Emission sur RL: «Chroniques syndicales», samedi, de 11 h 30 à 13 h 30.

SEINE-MARITIME (76)

■ Groupe Clément-Duval c/o APEL, B.P. 1042, 76205 Dieppe cedex.

Vente du ML: samedi, de 10 h 30 à 12 h, sur le marché de la place Nationale.

■ Groupe de Rouen c/o CES, B.P. 4202, 76723 Rouen cedex.

Ventes ML:

• mercredi, de 11 h 30 à 13 h 30, à la faculté des Lettres de Mont-Saint-Aignan (en période universitaire);

• samedi, de 11 h à 12 h, sur le marché d'Elbeuf;

• dimanche, de 11 h à 12 h, sur le marché du Clos Saint-Marc, à Rouen.

SEINE-ET-MARNE (77)

■ Groupe Sacco-et-Vanzetti c/o GRELE, 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

■ Liaison Melun c/o librairie du *Monde Libertaire*.

YVELINES (78)

■ Groupe l'Entraide. c/o librairie du *Monde Libertaire*.

SOMME (80)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

VAR (83)

■ Groupe Nada c/o Collectif libertaire «La Commune», 2, rue F. de Pressensé, 83000 Toulon.

VAUCLUSE (84)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

VIENNE (85)

■ Groupe Alexandre-Berkman c/o FA/CARES, Impasse des Communaux, 86000 Poitiers.

Permanence: mercredi, de 17 h à 20 heures, au CARES, impasse des Communaux (librairie et bibliothèque).

■ Liaison Sud-Vienne c/o FA/CARES, Impasse des Communaux, 86000 Poitiers.

HAUTE-VIENNE (85)

■ Liaison F.A. c/o librairie du *Monde Libertaire*.

YONNE (89)

■ c/o librairie du *Monde Libertaire*.

ESSONNE (91)

■ Groupe Francisco-Ferrer d'Evry c/o librairie du *Monde Libertaire*.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

■ Groupe Henry-Poulaillé de Saint-Denis c/o librairie du *Monde Libertaire*.

Vente ML: dimanche, de 10 h 30 à 12 h, rue de la République, à St-Denis.

VAL-DE-MARNE (94)

■ Groupe Etoile Noire du Val-de-Marne c/o librairie du *Monde libertaire*.

Vente du ML: dimanche, de 10 h à 12 h, sur le marché près du métro Maison-Blanche.

■ Groupe Elisée-Reclus d'Ivry c/o les amis de Louise Michel. B.P. 55. 94202 Ivry-sur-Seine.

VAL-D'OISE (95)

■ Groupe Ni Dieu ni maître et groupe de Cergy-Pontoise c/o librairie du *Monde libertaire*.

LA REUNION (97)

■ c/o librairie du *Monde libertaire*.

LA NOUVELLE-CALÉDONIE (97)

■ c/o librairie du *Monde libertaire*.

Rédaction-Administration:

145, rue Amelot, 75011 Paris

Directeur de publication: André Devriendt

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie: La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.

Dépôt légal 44145 - 1^{er} trimestre 1977

Route 205 - La Vigie

Diffusion N.M.P.P.

Éditions du Monde libertaire



Cinq ans et demi déjà que Bonaventure a sorti les fourches contre l'école capitaliste (étatique, patronale, confessionnelle, privée), son caractère de classe à nul autre pareil, sa propension ontologique à conjuguer l'inégalité des chances au temps moyenâgeux de l'origine sociale, sa fonction centrale dans la reproduction de la division sociale et son aptitude quasi névrotique à massacrer l'enfance à petits coups d'épingle ou à grands coups de massue.

Cinq ans et demi déjà que cette république éducative s'est lancée dans l'aventure d'une éducation à et par la liberté, l'égalité, l'entraide, l'autogestion et la citoyenneté en brandissant haut et clair le drapeau de la laïcité, de la gratuité, d'un financement social, de l'égalité des revenus, de la propriété collective... et de la révolution sociale.

Cinq ans et demi donc, de révolte, d'espoir, de volonté, de doutes, de peurs, de tâtonnements, de crises, de réussites, d'échecs, de bonheur... dont cette brochure tire le bilan. Sans complaisance, sans outrance. Mais avec toujours au cœur cette rage de poursuivre, encore mieux et plus fort, la seule aventure qui vaille: celle qui consiste à faire d'un autre futur... un autre présent!

La farine et le son. Bilan éducatif, pédagogique, institutionnel, sociologique, politique... d'une petite république éducative libertaire. 30 F

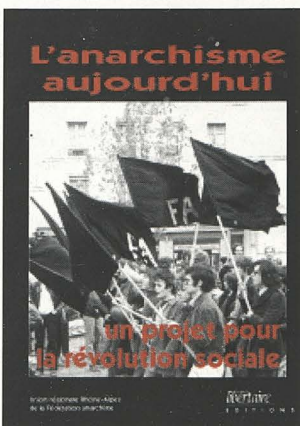
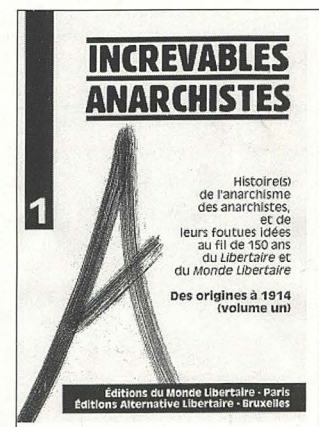
Incrévables anarchistes. Histoire de l'anarchisme des anarchistes et de leurs foutues idées au fil des 150 ans du Libertaire et du Monde libertaire. chaque volume: 20 F.

Volume 1 : La Commune de Paris; Louise Michel; La Commune de Marseille; L'histoire de l'Internationale; Le congrès de Saint-Imier; Le Premier Mai; Les cinq martyrs de Chicago; Il y a un siècle; les lois scélérates.

Volume 2 : Du drapeau noir aux boulet noirs; Benoît Broutchoux; Les anarchistes et l'éducation sous Jules Ferry; L'épopée syndicaliste; L'affaire Jules Durand; Pelloutier et Pouget; La révolution mexicaine; La grève de 1886 en Belgique.

Volume 3 : Les anarchistes face à la guerre de 1914; Louis Lecoq; 1918, la révolution spartakiste; 1918-1919, les conseils de Bavière; Le mouvement anarchiste allemand; La résistance au nazisme; Industrial Workers of the World.

Volume 4 : URSS 1918, l'affrontement entre les bolcheviques et les anarchistes; Les anarcho-syndicalistes russes; 1919, les mutineries de la mer noire; La Commune de Kronstadt; Nestor Makhno et l'Ukraine; L'affaire Sacco et Vanzetti; La journée internationale des femmes.



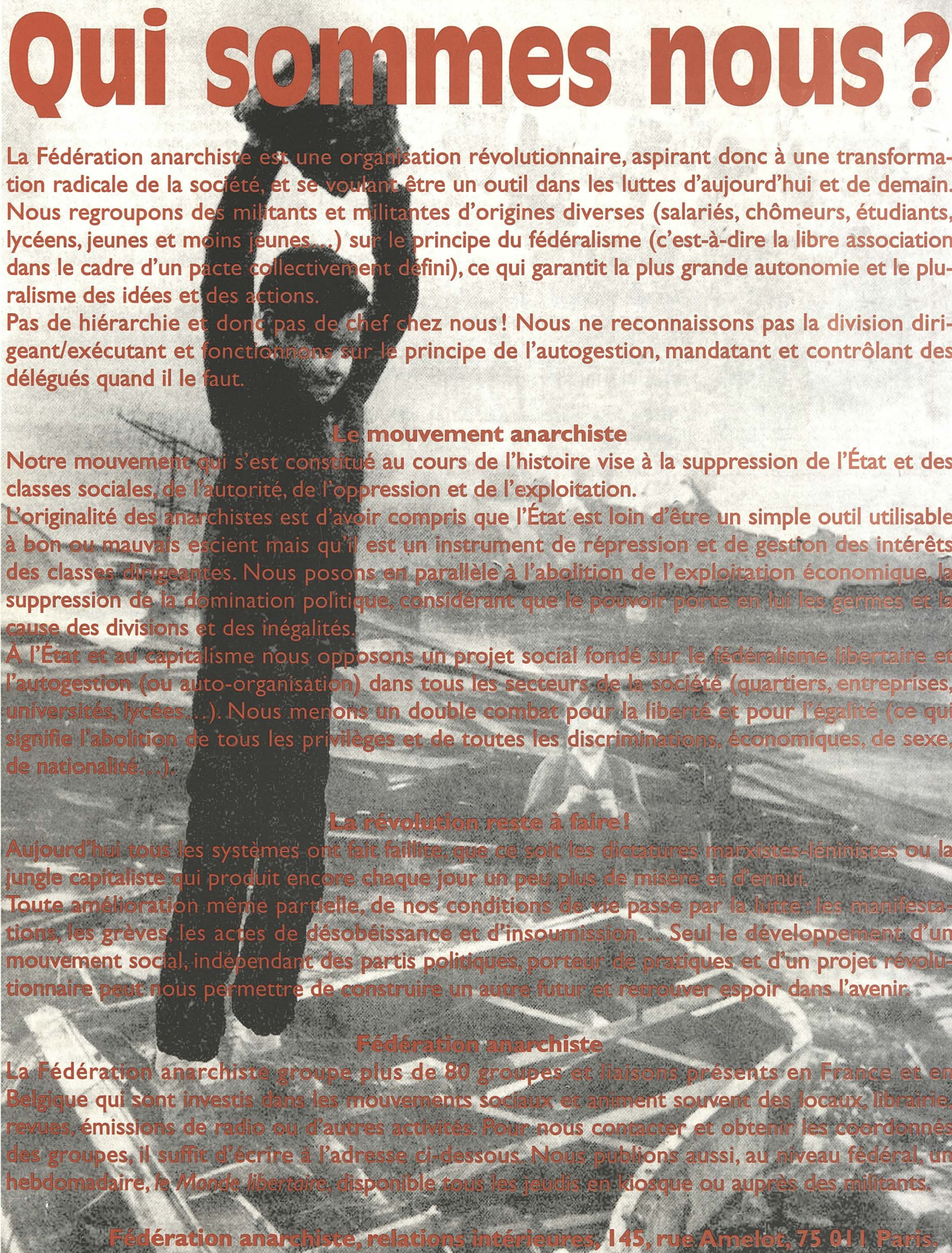
L'anarchisme aujourd'hui, un projet pour la révolution sociale », brochure réalisée par l'Union régionale Rhône-Alpes de la Fédération anarchiste au printemps 1996 vient d'être rééditée pour une troisième fois aux éditions du *Monde libertaire*.

Le but de cette brochure n'est pas de livrer un programme et une quelconque « ligne » révolutionnaire mais de servir d'outil militant, en permettant à ceux et celles qui ne connaissent pas, ou mal, l'anarchisme de le découvrir ou de mieux l'appréhender.

L'enjeu, pour nous anarchistes, est de faire en sorte que le mouvement social qui émerge se développe sur des bases anticapitalistes et libertaires. À nous d'avancer notre projet de société mais aussi nos pratiques dans les luttes sociales afin de refaire de notre mouvement une force politique et sociale conséquente, capable d'influer sur le cours des événements.

L'anarchisme aujourd'hui, un projet pour la révolution sociale. Prix 20 F, à commander à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Qui sommes nous ?



La Fédération anarchiste est une organisation révolutionnaire, aspirant donc à une transformation radicale de la société, et se voulant être un outil dans les luttes d'aujourd'hui et de demain. Nous regroupons des militants et militantes d'origines diverses (salariés, chômeurs, étudiants, lycéens, jeunes et moins jeunes...) sur le principe du fédéralisme (c'est-à-dire la libre association dans le cadre d'un pacte collectivement défini), ce qui garantit la plus grande autonomie et le pluralisme des idées et des actions.

Pas de hiérarchie et donc pas de chef chez nous ! Nous ne reconnaissons pas la division dirigeant/exécutant et fonctionnons sur le principe de l'autogestion, mandatant et contrôlant des délégués quand il le faut.

Le mouvement anarchiste

Notre mouvement qui s'est constitué au cours de l'histoire vise à la suppression de l'État et des classes sociales, de l'autorité, de l'oppression et de l'exploitation.

L'originalité des anarchistes est d'avoir compris que l'État est loin d'être un simple outil utilisable à bon ou mauvais escient mais qu'il est un instrument de répression et de gestion des intérêts des classes dirigeantes. Nous posons en parallèle à l'abolition de l'exploitation économique, la suppression de la domination politique, considérant que le pouvoir porte en lui les germes et la cause des divisions et des inégalités.

À l'État et au capitalisme nous opposons un projet social fondé sur le fédéralisme libertaire et l'autogestion (ou auto-organisation) dans tous les secteurs de la société (quartiers, entreprises, universités, lycées...). Nous menons un double combat pour la liberté et pour l'égalité (ce qui signifie l'abolition de tous les privilèges et de toutes les discriminations, économiques, de sexe, de nationalité...).

La révolution reste à faire !

Aujourd'hui tous les systèmes ont fait faillite, que ce soit les dictatures marxistes-léninistes ou la jungle capitaliste qui produit encore chaque jour un peu plus de misère et d'ennui.

Toute amélioration même partielle, de nos conditions de vie passe par la lutte : les manifestations, les grèves, les actes de désobéissance et d'insoumission... Seul le développement d'un mouvement social, indépendant des partis politiques, porteur de pratiques et d'un projet révolutionnaire peut nous permettre de construire un autre futur et retrouver espoir dans l'avenir.

Fédération anarchiste

La Fédération anarchiste groupe plus de 80 groupes et liaisons présents en France et en Belgique qui sont investis dans les mouvements sociaux et animent souvent des locaux, librairie, revues, émissions de radio ou d'autres activités. Pour nous contacter et obtenir les coordonnées des groupes, il suffit d'écrire à l'adresse ci-dessous. Nous publions aussi, au niveau fédéral, un hebdomadaire, *le Monde libertaire*, disponible tous les jeudis en kiosque ou auprès des militants.

Fédération anarchiste, relations intérieures, 145, rue Amelot, 75 011 Paris.